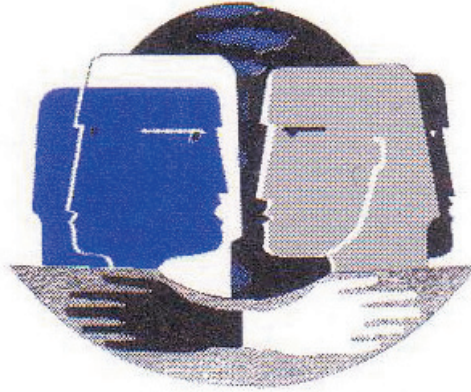


Les Amis de Marcel Rudloff
"Défendre l'esprit de tolérance"



Colloque
Tolérance, Violence,
Regards croisés

19-20 Novembre 2004

Textes réunis par Albert Hamm

Remerciements

L'association *Les Amis de Marcel Rudloff* remercie tout particulièrement :
le conseil régional d'Alsace, et son président, Adrien ZELLER, le conseil général du Bas-Rhin, et son président, Philippe RICHERT, la ville de Strasbourg et sa maire, Fabienne KELLER, la communauté urbaine de Strasbourg et son président, Robert GROSSMANN, la maison des associations, le conservatoire de région de Strasbourg pour l'animation musicale assurée par Jacques FICHTER, Fabien GASCHY, Maiko INOUE, Marie VIROT et Ariane WOHLHUTER, sous la direction de Henrik SIFFERT.

SOMMAIRE

Introductions

Philippe RICHERT, Président du Conseil Général du Bas-Rhin	p. 7
Fabienne KELLER, Maire de Strasbourg	p. 9
Francis HIRN, Président de l'Association Les Amis de Marcel Rudloff	p. 10

Présentation

Albert HAMM, Professeur à l'Université Marc Bloch	p. 13
---	-------

Table ronde: Une société de tolérance est-elle forcément une société de laisser-aller ?

Présidence: Florence BENOIT-ROHMER, Présidente de l'Université Robert Schuman	p. 17
Laurent HINCKER, Avocat, Président et représentant auprès du Conseil de l'Europe, de l'Union Internationale des Avocats	p. 17
Christian BINETRUY, Président de l'Association ACCORD	p. 20
Gérard BALTZER, Directeur d'établissements socioculturels	p. 22
Discussion	p. 26

Table ronde: École, parents, professeurs, élèves, tous responsables ?

Présidence: Jean-François COLLANGE, Président de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine	p. 39
Didier KAHN, Elu au CESA, représentant parent d'élève FCPE	p. 40
Marie-Claude MATTHIEU, Principale du Collège Solignac	p. 44
Jean-Claude ANDRE, Proviseur du Lycée Marc Bloch	p. 46
Jean-Paul BRION, Proviseur du Lycée Jean Rostand	p. 50
Bruno POLICAN, Principal du Collège Erasme	p. 53
Thierry ALENDE, Commissaire de police	p. 56
Discussion	p. 59

Conférence: Vaincre l'indifférence et la violence pour s'ouvrir à la tolérance

Pierre KARLI, Membre de l'Institut,
Président fondateur de l'Institut pour la Promotion du Lien Social (IPLS),
Prix de la Tolérance Marcel Rudloff 2004 p. 63

Interventions

Présidence: Alain HOWILLER, Directeur – Rédacteur en Chef
des *Dernières Nouvelles d'Alsace* p. 77

Je suis un paysan de Galilée

Père Elias CHACOUR, Prix de la Tolérance Marcel Rudloff 2000 p. 79

Discussion p. 89

Tolérance, violence: essai de compréhension par un juif alsacien ouvert sur l'universel

Freddy RAPHAEL, Professeur à l'Université Marc Bloch p. 99

Discussion p.109

Tolérance, violence: un regard de linguiste

Albert HAMM, Professeur à l'Université Marc Bloch p.115

Conclusions

Albert HAMM, Professeur à l'Université Marc Bloch p.121

Eléments de référence

Bibliographie p.123

Films, Sites p.124

Association *Les Amis de Marcel Rudloff*

Présentation p.125

Lauréats du *Prix de la Tolérance Marcel Rudloff* p.126

Introductions

†

Afin de préserver la richesse et la spontanéité des interventions et des discussions de ces deux journées nous avons essayé de restituer, autant que possible, les caractéristiques d'oralité et de simplicité de ton des différentes prises de parole.

Je souhaite remercier les membres de l'équipe d'organisation de cette manifestation, Corinne BURY, Jean-Dominique MARCO et, tout particulièrement Geneviève RUDLOFF qui a accepté de s'associer à la relecture des épreuves, ainsi que tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de ce volume.

Albert Hamm

Vendredi 19 Novembre. La séance est ouverte à 14 heures, sous la présidence d'Albert HAMM.

Francis HIRN, Président de l'Association *Les Amis de Marcel Rudloff*

Bonjour. C'est avec plaisir que j'ouvre cette séance qui a pour thème « Tolérance, Violence, Regards croisés ». Je donne immédiatement la parole à Philippe Richert, Président du Conseil Général du Bas-Rhin.

Philippe RICHERT, Président du Conseil Général du Bas-Rhin

Chers amis, nous sommes réunis aujourd'hui pour discuter d'un thème important, « violence et tolérance ». Ce colloque est organisé à l'initiative de l'Association « Les Amis de Marcel Rudloff », association dédiée à la mémoire d'un homme de grande qualité, à la mémoire d'un homme d'ouverture et d'écoute. Son respect de l'autre, sa grande générosité qui étaient deux de ses grandes qualités, ont d'ailleurs parfois été trop utilisés par d'autres.

Comme je l'ai dit, nous sommes réunis aujourd'hui pour discuter de violence et de tolérance, notions compliquées qui posent des questions et méritent des explications.

Notre société a beaucoup de responsabilités en direction de la jeunesse et elle est évidemment très interpellée par tous ces sujets de la violence, très interpellée par le questionnement sur l'évolution de notre jeunesse. Et nous avons régulièrement à nous interroger sur la façon de porter réponse à cette violence latente et parfois à ces embrasements de violence.

Ces embrasements de violence aujourd'hui qui sont souvent synonymes d'intolérance, nous les trouvons à la fois dans l'expression d'actes racistes ou xénophobes, ou encore dans les violences sexistes vis-à-vis des femmes, ou les violences homophobes. Nous avons aujourd'hui une société dans laquelle cette violence s'exprime au quotidien, et très souvent c'est un couple que nous mettons en avant, de violence et d'intolérance; l'un alimentant l'autre, comme si nous étions dans un engrenage sans fin.

Nous avons, au-delà des réponses techniques que nous avons à porter en tant que collectivité pour essayer d'enrayer cette violence, à nous interroger sur ce qui est le germe, ce qui est à l'origine de ces dérives.

En tant qu'enseignant, j'ai travaillé pendant une vingtaine d'années dans les collèges, et lorsque je me replonge dans ma vie passée, je me dis très souvent que,

cette violence et ce non-respect ou cette intolérance, qui fleurissent parfois chez les jeunes aujourd'hui sont le résultat d'une évolution qui a vu l'étiollement progressif des valeurs, des repères qui ont pendant longtemps servi de socles à nos sociétés. Et aujourd'hui nos jeunes, très souvent, se trouvent dans l'obligation de retrouver seuls des repères, sans accompagnement.

Mais dans cette quête de sens, de valeurs ou de repères, beaucoup de jeunes malheureusement se perdent et n'arrivent plus à trouver pied. Notre responsabilité est de faire en sorte que la notion de tolérance, retrouve tout son sens et toute sa place, sans pour autant être synonyme d'absence de fermeté et de règles à respecter. Il nous faut à la fois redire l'importance de la tolérance et l'importance des règles.

Autant il est nécessaire d'affirmer et de pratiquer une tolérance qui soit la plus large possible, la plus partagée possible, autant il est nécessaire aussi que ces règles soient respectées avec fermeté pour que l'équilibre puisse se conjuguer et que progressivement «tolérance» ne devienne pas synonyme de faiblesse, voire – je vais encore plus loin – de lâcheté.

Non, tout ne se vaut pas. Il n'y a pas équivalence dans les règles, il n'y a pas équivalence dans les situations que l'on veut se donner. Je crois qu'il est indispensable de rappeler que le respect de l'autre, le respect de soi aussi, fait partie de ces fondamentaux que nous avons à transmettre.

Dans le débat autour du rapport Thélot – j'ai eu l'occasion de discuter hier avec le Cabinet du ministre à ce sujet – on rappelle que dans ces fondamentaux, il y a «lire, écrire, compter». Ce sont vraiment les bases de toute éducation.

À ce socle, il faut rajouter la redécouverte de ce que signifie le respect. Si nous n'arrivons pas à retransmettre ce corpus, qui constitue les bases de la vie en société, à notre jeunesse, de même que la nécessité de les respecter, je crains que les dérives ne se multiplient au point de nous entraîner dans un dangereux engrenage.

Quand je vois les actes indignes auxquels nous avons pu assister – je pense en particulier à ces graffitis dans les cimetières, à ces tombes profanées par des inscriptions racistes – je me dis que l'on a franchi les limites de l'acceptable et qu'il est urgent que notre société dans son ensemble fasse œuvre de remise en cause pour retrouver le chemin de la fermeté, afin de ne pas perdre de vue celui de la tolérance.

Quand je parle des différents composants de la société, je pense bien entendu aux familles, à l'école, à nos associations et nos institutions; et je pense aussi aux églises. Je crois que, sur ces sujets, le temps est venu de ne pas continuer à mettre le mouchoir ou le drapeau dans sa poche. Il faut réaffirmer haut et fort ces valeurs et nous tenir prêts à les défendre.

Vous aurez compris que notre rencontre d'aujourd'hui revêt pour moi une grande importance. Je crois plus que jamais que, si nous voulons donner aux jeunes des perspectives d'épanouissement et de réussite dans leur vie future, il faut les accompagner sur le chemin des valeurs. Demain, chacun peut – je crois – avec son intelligence, faire un parcours exceptionnel en sciences, en langues, mais si nous ne

leur donnons pas d'abord les règles de base d'une vie en société, ils seront, peut-être plus encore que les jeunes d'aujourd'hui, en situation de perte.

J'ai plaisir à me rappeler les leçons de vie que Marcel Rudloff nous a données. Vous prolongez ici et durant toute l'année ces réflexions et cette action au travers de l'association qui porte son nom. Merci de votre engagement, merci d'être ce creuset qui permet d'alimenter des réflexions et de nous aider, nous politiques, à apporter les réponses; car nous savons bien que les réponses ne peuvent pas venir du politique seul, mais que nous ne sommes dans ces rouages, que l'un des éléments qui peut apporter sa pierre à l'édifice.

Bonne chance et bonne réussite à votre colloque d'aujourd'hui.

F. HIRN

Merci, M. Richert. La parole est à Fabienne Keller, Maire de Strasbourg.

Fabienne KELLER, Maire de Strasbourg

Mesdames et Messieurs, chers amis, j'ai le plaisir de vous saluer à l'occasion de ce colloque que M. Richert a bien voulu accueillir dans les locaux du Conseil Général.

Je salue le Président du Conseil Général qui nous accueille, Mme la Présidente de l'Université, M. le Président, M. Karli. Il y a de nombreuses personnalités de l'Université, des personnalités religieuses, de la Société civile, des élus qui sont venus participer à cette manifestation. Si nous sommes aussi nombreux, c'est bien parce que l'association a acquis au cours des années une forte légitimité pour parler, bien sûr, de Marcel Rudloff, mais aussi d'un certain nombre de thèmes liés à la société.

Je voudrais, après Philippe Richert, saluer la mémoire de Marcel Rudloff, le faire en présence de sa fille, Geneviève Rudloff, qui est à la fois très discrète et très présente, soucieuse qu'elle est de faire vivre l'œuvre et peut-être les priorités qui ont été celles de Marcel Rudloff pendant sa vie: la tolérance, mais aussi, je crois, l'ouverture, l'écoute, le respect des autres, sa grande générosité qui, comme le disait Philippe, ont fait ses qualités et peut-être ont été parfois trop utilisées par certains. En un mot, c'était un grand humaniste.

Ce n'est pas facile aujourd'hui d'appliquer les concepts de tolérance à notre vie quotidienne. C'est donc tout à votre honneur d'essayer de donner une vision moderne à ce terme souvent galvaudé. Dans les médias, dans les discours, quand on parle de «tolérance», on parle de «tolérance zéro». Tolérance zéro en matière de sécurité, c'est peut-être une manière de dire qu'il faut dialoguer pour essayer de trouver des solutions. Lorsque l'on sait que l'on n'a pas le droit d'agir, on cherche parfois à découvrir cet autre qui peut faire peur et mettre en œuvre le précepte de Goethe: «la tolérance ne devrait être qu'un état provisoire, elle doit mener au respect».

Je ne doute pas que la tolérance progresse grâce à votre action déterminante. Je crois que ceci fait bien vivre la mémoire de Marcel Rudloff à travers les débats que nous aurons. Permettez-moi à mon tour de dire que l'insécurité, la violence sont

autant de sujets très concrets qui peuvent être résolus par une approche constructive de la tolérance, et à travers son apprentissage. Je sais aussi, et nous savons tous, qu'à travers des valeurs éducatives, spirituelles, préventives, nous pouvons lutter contre ces fléaux.

Je remercie donc toutes celles et tous ceux qui ont accepté, chacun à travers sa vision et sa sensibilité, de participer à ce colloque. Je voudrais encore renouveler mes remerciements à l'association qui fait vivre la mémoire de Marcel Rudloff, mémoire qui sera honorée par la qualité de ces débats et les réflexions qui pourront en être issues.

Et enfin, avec un peu d'avance, je voudrais remercier les élèves du Conservatoire qui vont permettre – après un après-midi très studieux – de passer un petit moment de détente – là aussi c'est quelque chose que Marcel Rudloff aimait – grâce à la musique, de manière à introduire le cocktail.

Je vous souhaite deux bonnes demi-journées de travail, et merci à vous tous et vous toutes pour votre contribution à cette réflexion sur « tolérance et violence, regards croisés ».

F. HIRN

À mon tour, chers Amis de Marcel Rudloff, je vous souhaite une cordiale bienvenue. Ce sont la volonté de perpétuer la mémoire et les convictions d'un homme que nous avons tous apprécié qui nous réunissent pour ce colloque. Nous tous étions ses amis, dans lesquels j'englobe Philippe Richert, Président du Conseil Général du Bas-Rhin et Fabienne Keller, Maire de Strasbourg, qui sont aussi membres de cette association.

Fabienne et Philippe, nous sommes très sensibles à ce que vous venez de dire. Et en fait, je n'ai plus grand-chose à ajouter pour justifier l'intérêt d'être de l'association, ou la raison de ce colloque. Merci d'être avec nous.

Mesdames et Messieurs, j'aurais théoriquement à vous communiquer une très longue liste de personnes qui se sont excusées. Pour gagner du temps je ne vais pas le faire, en espérant que vous ne me dénoncerez pas. Je citerai simplement M. le Recteur Gérard Chaix qui n'a pas pu se joindre à nous et qui le regrette. Pour le reste, ce serait une liste très longue de sénateurs, députés, conseillers régionaux, conseillers départementaux, élus municipaux et amis de notre association.

Comme cela a déjà été rappelé tout à l'heure, même si notre association est d'abord dédiée à la mémoire d'un homme pour qui nous avons tous une admiration et une affection définitives, cela ne l'empêche pas de poursuivre un objectif un peu plus ambitieux, surtout après les premières années, où nous avons balisé notre parcours du nécessaire devoir de mémoire qui était à faire par rapport à Marcel Rudloff. Nous voulons maintenant emprunter des voies un peu plus ambitieuses : celles de la défense de l'esprit de tolérance et du respect de l'autre.

Plus que jamais d'actualité, la tolérance est une notion compliquée qui pose beaucoup de questions et qui mérite débat, vous l'avez dit Mme le Maire, M. le Président. C'est tout à fait le sens de ce premier colloque que nous allons débiter de suite, et qui se poursuivra demain matin.

Mais je ne voudrais pas manquer d'associer à la mémoire de Marcel, Marguerite son épouse, qui nous a quittés il y a quelques mois et qui est, en fait était, à l'origine de ce colloque. Elle le souhaitait, et nous nous étions engagés le jour de ses obsèques à l'église Saint Maurice, à ce que ce colloque devienne réalité. S'il a lieu aujourd'hui, le mérite en revient principalement à Albert Hamm et à la petite équipe qui l'a entouré. Je suis content que nous ayons fait ce travail que nous avons promis à Marguerite. Elle avait commencé à réfléchir au thème et au contenu de ce colloque; je suis persuadé qu'elle sera très satisfaite aujourd'hui de ce qu'elle va entendre pendant ces deux journées, là où elle est.

Chers Amis, je voudrais remercier nos « sponsors » permanents. Nous n'existerions pas sans eux. C'est vrai que nous nous acharnons depuis 7 ans, car ce n'était pas évident au départ !... Mais aujourd'hui le résultat est tout à fait probant puisque nous avons 150 fidèles cotisants et plus de 200 sympathisants. C'est une belle petite association. Nous faisons, me semble-t-il, des choses sans prétentions, mais sensées. Et nous pouvons le faire grâce au soutien des trois collectivités qui, depuis le début, sont au rendez-vous et qui n'ont jamais hésité à nous aider et à nous soutenir financièrement. De plus, le Conseil Régional – Adrien Zeller m'a demandé de l'excuser auprès de vous – nous accueille régulièrement pour nos réunions. Philippe Richert et le Conseil Général du Bas-Rhin sont toujours là pour nous encourager à aller plus loin. Ainsi, depuis trois ans nous remettons à des lycéens et à des collégiens des prix destinés à récompenser les actions méritoires dans le domaine de la tolérance; Philippe a été à nos côtés dès le départ pour que nous puissions le faire. Et bien évidemment je tiens à remercier tout autant Fabienne Keller et Robert Grossmann – qui me prie d'excuser son absence – du soutien qu'ils continuent à nous donner avec enthousiasme et beaucoup de compréhension.

Mes derniers remerciements seront – même si je l'ai déjà dit – pour Albert Hamm qui, malgré un calendrier chargé, surtout depuis ses nouvelles fonctions, à la tête de l'Université franco-allemande, a trouvé le temps nécessaire, par reconnaissance et amitié pour Marcel Rudloff, pour piloter ce colloque. C'est compliqué d'organiser une telle manifestation, nous le savons bien. Depuis des semaines il s'est dépensé sans compter pour faire en sorte que cela se passe bien aujourd'hui et demain.

Il était entouré d'un petit groupe de travail que je voudrais associer à mon hommage. Et tout d'abord Geneviève Rudloff, sur les épaules de qui repose désormais la représentation de la famille. Elle doit relever un défi terrible, eu égard à l'enthousiasme de sa mère, mais je suis sûr qu'elle va y arriver. Il y aussi Corinne Bury qui travaille par ailleurs aux côtés de Philippe Richert; elle nous a été très précieuse pour l'organisation et la logistique de ce colloque. Et enfin Jean-Dominique Marco

qui, malheureusement, n'est pas avec nous aujourd'hui. Merci à eux tous pour leur générosité et leur dévouement.

Maintenant je ne veux pas voler plus longtemps la vedette à Albert Hamm, Professeur à l'Université Marc Bloch, qui sera notre président de séance pour cette première session. Je lui passe la parole.

Présentation

Albert HAMM, Professeur à l'Université Marc Bloch

On me permettra ces quelques remarques en guise d'introduction à nos travaux.

Francis Hirn vient de rappeler à quel point ce colloque a été le fait de la volonté forte de Marguerite Rudloff. On sait que quand elle voulait quelque chose, elle l'obtenait, et je suis très heureux que nous ayons mené cette entreprise à terme. Il est donc normal que son nom, autant que celui de Marcel Rudloff, soit associé à cette manifestation.

Par ailleurs, notre mission, affichée dans la devise de notre association, est de promouvoir la défense de l'esprit de tolérance. Il nous paraissait donc important de réfléchir à ce qu'est l'esprit de tolérance. Nous ne sommes pas les seuls à le faire car, si nous avons adopté ce thème et ce mode de travail particuliers, d'autres travaillent dans le même sens. On citera simplement une autre manifestation, qui réunit sous le titre de « Savoirs en commun » les universités de Strasbourg et d'autres partenaires, dont les collectivités alsaciennes et les *Dernières Nouvelles d'Alsace*, et qui a inscrit son programme de cet automne dans le thème général de la transgression.

Pour revenir à notre colloque, les hypothèses de départ ont été rappelées. Ce problème de « violence / tolérance » fait partie de notre expérience quotidienne, qu'elle soit professionnelle ou privée. Nous sommes tous témoins, victimes, voire auteurs, de violence(s) à des moments donnés de notre existence. Nous avons tous essayé de faire preuve de tolérance, ou refusé de le faire à un moment ou à un autre. Nous avons donc aussi cette expérience concrète, au-delà de ce que nous entendons dire sur ce thème et de l'avis personnel que nous pouvons en avoir en tant que lecteurs de la presse ou spectateurs des médias, ou au-delà de notre avis de citoyens, plus ou moins engagés dans la vie publique ou associative, au contact de ces problèmes.

Il était important qu'à un moment ou à un autre nous puissions confronter notre avis, notre expérience, à d'autres avis, d'autres expériences, d'autres témoignages, ainsi qu'à des réflexions un peu plus théoriques. Et c'est l'objet de ces deux demi-journées.

Comme l'indique le titre de ce colloque, nous souhaitons comparer la relative sérénité avec laquelle ces concepts peuvent être définis et articulés sur le plan théorique, avec l'urgence et bien souvent l'ambiguïté des situations de la vie quotidienne, à travers les témoignages et les contributions qui nous sont proposées. Ces contributions portent essentiellement sur les interrogations suivantes :

Peut-on opposer à une ou à des manifestations de la violence des réponses qui échappent à l'alternative classique entre « prévention », ou « répression »?... y a-t-il d'autres pistes à explorer?... quelles sont les limites au-delà desquelles l'exercice de la tolérance se révèle destructeur des valeurs mêmes qui lui sont attachées?... comment éduquer à la tolérance et sanctionner la violence ?

Pour nous, l'idée était que ce couple «tolérance/ violence» pouvait avoir valeur explicative. Pour que ces témoignages, ces confrontations soient les plus vivantes possibles, nous n'avons pas cadré le débat, nous n'avons pas répété, nous n'avons pas, au-delà de ce fil conducteur que je déroule maintenant, essayé de préparer les choses dans le détail. Chaque intervenant a réfléchi de son côté et vient avec son expérience, et un certain nombre d'éléments de discussion.

Nous n'avons pas non plus souhaité cadrer le débat en termes de réalité locale, réalité nationale, dimension internationale. Ce problème a une dimension très immédiate, très locale, mais nous verrons aussi – notamment à travers les discussions qui auront lieu demain – que la dimension internationale est présente à tout moment, et qu'elle nous concerne au moins autant que l'expérience que nous pouvons avoir au quotidien.

Si nous faisons un peu de sémantique – je suis linguiste, c'est donc par déformation professionnelle – on constate que la manière de dire est toujours éclairante et que les connotations attachées au terme de tolérance ne sont pas, en français, des connotations très positives. En général, on parle de «tolérance zéro», ou l'on dit que «c'est le fait de ne pas interdire, de ne pas exiger», etc. C'est encore ce qui est excusable, supportable, etc.; ce ne sont pas là des expressions que nous pourrions trouver positives et sympathiques.

On parle aussi parfois de «tolérance positive» pour désigner le respect de la liberté de l'autre, de son droit de penser autrement. Que ce droit soit individuel, ou communautaire?... vous voyez que les questions viennent très vite. Les connotations sont tout aussi peu positives pour l'expression «seuil de tolérance». S'il y a un seuil de tolérance, cela veut dire que, très vite, il peut être atteint, voire dépassé. On dit aussi très souvent qu'on a trop ou trop longtemps toléré, ou que l'on n'a que trop toléré. Si on fait une recherche dans un corpus électronique, dans les médias, c'est toujours de tels contextes, de telles connotations, que le mot «tolérance» est accompagné. On parlera encore, dans les contextes associés à la tolérance, d'angélisme, de laxisme, de laisser-faire, d'abdication, de démission, et puis très vite «d'intolérance».

Nous avons enfin essayé de ne pas oublier une autre dimension du couple «violence/ tolérance», que l'on retrouve dans l'opposition «violence/ non-violence». Ce dernier terme est plus fortement ancré dans une histoire et des contextes politiques, ethniques et sociaux, mais je sais que les églises protestantes s'interrogent en ce moment sur la non-violence

Notre réflexion est à rapporter à notre mission au sein de l'Association des Amis de Marcel Rudloff et, plus généralement, à notre devoir, en tant que citoyens, d'assurer la défense des valeurs qui fondent nos sociétés. Et la question devra être posée en permanence de savoir si, à travers ces réflexions, et au terme de nos échanges, nous pouvons contribuer à notre modeste mesure à apporter quelques éléments de réponses aux questions posées il y a quelques instants.

Table ronde
Une société de tolérance
est-elle forcément une société de laisser-aller ?

Le Président

La première table ronde sera présidée par Mme Benoit-Rohmer, Présidente de l'Université Robert Schuman. Je lui donne la parole pour présenter les intervenants, mais ils se présenteront très largement eux-mêmes puisque c'est à travers leur expérience que nous les découvrirons.

Florence BENOÎT-ROHMER, Présidente de l'Université Robert Schuman

M. le Président, merci de l'honneur que vous me faites de présider cette table ronde qui a un sujet extrêmement interpellant pour la juriste que je suis.

Je crois que toute société est fondée sur un principe, qui est le principe de la tolérance; c'est le principe du respect, de la dignité de l'être humain. Pour respecter la dignité de chacun d'entre nous, il faut bien évidemment être tolérant.

Les révolutionnaires nous le rappelaient dans l'article IV de la *Déclaration des Droits de l'Homme*: «la liberté de chacun s'arrête là où commence la liberté de l'autre». Donc, on ne peut pas tout tolérer. On ne saurait tolérer en aucun cas les empiétements sur la liberté d'autrui, de même qu'on ne saurait tolérer les empiétements lorsque ceux-ci portent atteinte au maintien de l'ordre public.

Le défi qui se pose à toute société aujourd'hui est de trouver un équilibre entre ces deux leviers, à savoir tolérer l'autre d'un côté, et de l'autre, éviter que cette tolérance conduise à un laisser-aller total au sein de la société.

Laurent Hincker est avocat, Président et représentant auprès du Conseil de l'Europe de l'Union Internationale des Avocats. J'aimerais vous poser la question suivante: peut-on tolérer l'intolérance?

Laurent HINCKER, Président de l'Union Internationale des Avocats

Merci, Mme la présidente. Cette question nous place d'emblée au cœur du sujet.

M. le Président, M. Hamm, je vous remercie de m'avoir invité à ce colloque. Si je suis aujourd'hui parmi vous, c'est avant tout pour parler de ma pratique professionnelle qui est celle de l'avocat. À ce titre, je voudrais saluer également la mémoire de Marcel Rudloff qui a été à la fois mon bâtonnier, un grand avocat et un ami. En tant qu'avocat, il m'a appris beaucoup de choses, en particulier en ce qui concerne le débat qui nous préoccupe aujourd'hui entre «tolérance, violence, défense des victimes, défense des accusés». C'est là une des missions essentielles de l'avocat dans le processus pénal.

Si je suis là aujourd'hui, c'est peut-être aussi parce que, depuis un certain nombre d'années, j'ai mené une réflexion à partir de ma pratique professionnelle dans différentes universités, notamment dans un institut de sociologie et de polémologie, qui est la science de la gestion des conflits. J'assure également des interventions diverses au sein de l'Université Robert Schuman, où j'interviens dans un débat de science criminelle et, en tant qu'avocat, assez fréquemment devant la Cour européenne des Droits de l'Homme, ce qui m'a effectivement conduit à réfléchir et à conceptualiser à partir de ma pratique professionnelle. À partir de là, j'aimerais vous résumer quelques pistes autour de deux axes, dont le premier offre plutôt un point de vue micro-sociologique et le deuxième un point de vue macro-sociologique.

D'emblée, et M. Hamm l'a souligné, il convient de réfléchir à ce que veut dire le mot «tolérance» et essayer de trouver une définition. C'est comme cela qu'il faut commencer un colloque, essayer de savoir de quoi on parle. Cela a été dit, et je voudrais le répéter, on peut relever d'emblée l'ambiguïté foncière de ce mot «tolérance». Il y a effectivement dans nos sociétés démocratiques modernes un enjeu fondamental qui est, d'une part, la part objective du mot «tolérance» et, d'autre part, la part subjective de ce mot.

La part objective est la part – et Mme Benoit-Rohmer vient de le dire – juridiquement imposée de tolérance, qui est le corollaire même de l'idée citoyenne de notre République: Liberté, Egalité, Fraternité. C'est le corollaire de l'idée citoyenne de l'Egalité, c'est-à-dire le respect de la personne d'autrui, de la liberté dont dispose chaque citoyen à être soi-même pour autant que son mode de vie ne nuit pas aux autres et ne contrevient pas aux lois qui régissent l'espace public.

Qu'est-ce que cela veut dire?... Dans le fondement même de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* de 1789 qui fonde notre République, l'article 4 dit: «la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, ainsi l'exercice des droits naturels, et chacun n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi».

C'est donc la part objective de la notion de tolérance.

Mais il y a naturellement une part irréductiblement subjective dans la notion de tolérance, que l'on confond souvent dans nos sociétés un peu politiquement correctes. C'est-à-dire que le fait même de la différence, partout où il se manifeste, est une part subjective de tolérance qui se joue dans le jugement personnel de chacun, en fonction des valeurs qui sont les siennes, de la libre appréciation que chacun peut à sa guise porter sur les faits et les êtres, et cela au-delà de toute législation et de tout droit des victimes.

Il y a une part de tolérance objectivement donnée par la loi. Tout le monde le sait, on en a parlé: je n'ai pas le droit d'être violent, de casser la figure à une personne sous prétexte que je n'aime pas sa tenue vestimentaire. Puis il y a une part de tolérance

subjectivement consentie, librement accordée, qui peut d'ailleurs redoubler la première, ou au contraire aller à son rencontre.

Quand on parle de «tolérance zéro», qu'est-ce que cela veut dire?... cela veut dire qu'on applique la loi, rien que la loi. Mais je peux aussi – et la loi est là pour ça – avoir un repère, et ensuite positionner ce curseur en fonction des seuils de tolérance que je veux voir appliquer à un groupe donné, dans une société donnée. À ce moment-là, on peut considérer que, dans un endroit où il est interdit de fumer, dans un lieu public, je peux ou non supporter qu'une personne fume à côté de moi, je peux tolérer qu'elle fume à côté de moi, même si c'est interdit. De même, s'il y a une surprise-partie le soir, s'il y a beaucoup de bruit dans mon voisinage, je peux tout de suite, à cause de cette fête bruyante, appeler la police parce que le degré de décibels est dépassé, ou bien je peux tolérer ce bruit pour cette soirée, cette fête.

Sur un plan plus macro-sociologique, sur un plan plus global, il y a évidemment une acception universaliste et humaniste du terme de tolérance. Je dois respecter autrui comme – ce qu'on appelle – mon alter ego – c'est un mot latin, mon autre moi-même, en tant qu'homme. Et nous sommes là, non plus à un niveau juridique, mais à un niveau éthique; ou je me situe là simplement en tant que citoyen et je reste au niveau juridique, ou bien je me place en temps que membre d'une communauté en lui donnant une conception soit universaliste soit communautariste.

À ce moment-là, je dois respecter autrui en tant qu'il appartient précisément à une communauté différente de la mienne, qui n'est pas la mienne. On sait aujourd'hui, on le voit dans le débat politique entre M. Sarkozy et M. Chirac, que ce débat est en jeu, et ces deux conceptions peuvent entrer en concurrence, voire en conflit. L'exemple le plus frappant est le port du voile islamique au sein de l'espace laïque de l'école, et on y reviendra sans doute pendant ces deux jours.

La problématique est la suivante: une société de tolérance est-elle une société qui résout les différences en les annulant, essentiellement dans l'uniformité juridique du concept de citoyenneté?... – c'est ce qu'on a appelé traditionnellement «l'intégration dans la République» – ou bien est-elle à l'inverse une société qui tend à souligner et à valoriser les différences, les particularismes en tant que tels?... Dans cette seconde hypothèse, le refus de la discrimination peut s'inverser en discrimination positive.

Je citerai en guise de conclusion, Michel Foucault, qui est un auteur que j'aime beaucoup et qui revient à la mode, qui dit que : «la société démocratique moderne est paradoxalement une société intolérante, par principe, dans la mesure où elle ne cesse, en fabriquant des normes régulatrices, d'homogénéiser, d'uniformiser, de niveler, bref d'indifférencier, de normaliser, avec l'aboutissement de l'univers [orwellien] de 1984».

Rousseau, dans *Les Lettres écrites de la Montagne*, écrit au chapitre 8: «il n'y a point de liberté sans loi, ni quelqu'un n'est au-dessus des lois. Un peuple libre obéit, mais il ne sert pas. Il obéit aux lois, mais il n'obéit qu'aux lois, et c'est par la force des lois qu'il n'obéit pas aux hommes», préfigurant et inspirant par là même l'article 4

dont on a parlé tout à l'heure. Autre façon de dire qu'en régime démocratique, la loi, parce qu'elle est une émanation de la volonté générale, n'est pas un obstacle, mais une condition de possibilité de liberté individuelle.

Troisième remarque un peu plus concrète à propos de ce que nous a dit tout à l'heure M. Richert sur ce socle que l'on veut mettre en place pour l'Éducation nationale, dans lequel il voudrait voir inscrire la redécouverte du respect. Je crois que le respect ne peut passer que par la loi. C'est pour cela que je dirais qu'en ce qui nous concerne, il faut qu'une partie de ce socle de base soit l'instruction civique, mais au sens citoyen tel que je viens de le définir; et tel qu'on l'a définie au moment de la Révolution française, c'est-à-dire dans le rapport de l'homme au droit, en tant que sujet des droits et en tant que personne respectant les droits. Pour cette raison, il me semble indispensable que, dans ce socle, il y ait une formation au droit, de manière à ce que nos jeunes sachent effectivement ce qu'est la loi.

F. BENOIT-ROHMER

Merci, Me Hincker d'avoir insisté sur ce qui vous paraît essentiel, le rôle de la loi dans le respect de la tolérance.

Je voudrais savoir si ce point de vue est partagé. Est-il partagé notamment par M. Binetruy, Président de l'Association ACCORD?... Vous vous intéressez tout particulièrement aux victimes de violence. J'aurais aimé avoir votre point de vue sur cette question.

Christian BINETRUY, Président de l'Association ACCORD

Merci de me donner la parole.

Je voudrais préciser le cadre de cette présentation car, tout en étant vice-président de l'association Accord, je suis professionnellement officier de police à Strasbourg depuis une trentaine d'années, en sécurité publique. Cette activité m'a amené à côtoyer des victimes d'infractions, nombreuses et variées. Mais c'est aujourd'hui au titre de l'association Accord que je me présente devant vous, association qui développe une activité d'aide aux victimes depuis une vingtaine d'années sur le Bas-Rhin. Cette activité consiste à accueillir les victimes, à les assister dans leurs démarches administratives, à leur proposer une information juridique, un soutien psychologique et à envisager un accompagnement social.

Cette activité s'exerce à travers des permanences au siège de notre association, mais également dans d'autres endroits. Cette association d'aide aux victimes n'est pas une association de défense de victimes ou une association de victimes. Ces autres structures sont composées de personnes ou de parents de victimes qui ont subi elles-mêmes, qui ont connu ou expérimenté des événements traumatisants et douloureux, et dont l'objet est plutôt de garantir les droits de ces personnes, ou de faire valoir auprès des institutions certains principes, dans le but de prévenir la réitération des faits dont ces personnes ont été victimes.

Il est important que l'on dissocie ces différentes activités. Nous n'assurons pas d'aide aux victimes et, porte-parole des victimes, nous les assistons, nous les accompagnons. Néanmoins, au travers de cette activité quotidienne, nous sommes en mesure d'apporter ici le témoignage de la parole de ces victimes.

Une société de tolérance est-elle forcément une société de laisser aller? Du point de vue de la victime, j'ai essayé de reformuler cette question, que l'on pourrait peut-être envisager de la manière suivante?... Quel regard une victime de violence peut-elle porter sur la responsabilité de la société dans laquelle elle vit, s'agissant d'une société démocratique, républicaine, d'un Etat de droit respectueux des Droits de l'Homme?... son regard se montre-t-il plus critique, voire outrancier, du fait de l'événement traumatisant subi par cette victime?... ou bien, peut-on considérer qu'il est révélateur d'une situation objective, tel un miroir qui mettrait mal à l'aise une société désinvolte ou laxiste?

Un principe reste présent et irréfutable pour tout un chacun, victimes y compris, c'est que la société dont nous parlons ici, stigmatise à travers les lois qu'elle édicte toutes les formes de violence. Elle entend les réprimer fermement. Mais à côté d'une volonté affichée de réprimer ces actes, cette société de tolérance se donne-t-elle les moyens de les prévenir?... l'existence même de ces victimes de violence est-elle donc une fatalité, un tribut payé au sacro-saint principe de tolérance? C'est de cette manière que je reformule la question. Et je voudrais illustrer ce questionnement à travers trois exemples.

Le premier cas concerne les victimes oubliées ou négligées, celles dont la parole n'est pas entendue ou prise en considération, voire même celles qui ne dénoncent pas les violences qu'elles subissent. Quel regard portent-elles sur un système judiciaire qui ne leur permet pas de s'exprimer?... Les raisons de ce manque d'expression sont diverses. Cela peut être une désinformation totale sur la procédure, ou la complexité même de la procédure judiciaire. Ou alors ce sont des problèmes liés à la preuve à apporter, à la qualité de l'accueil qui leur sera fait par les institutions. Quel regard sur un système judiciaire qui ne garantit pas leur sécurité?... peur de représailles, carcan culturel ou familial, dépendance économique (je pense particulièrement aux femmes victimes de violence, notamment intrafamiliale, conjugale). On a l'impression que ce système ne fait qu'ériger des obstacles à la dénonciation de leurs souffrances, en instituant des principes incontournables. Par exemple, la présomption d'innocence pour l'auteur, le débat contradictoire, la nécessaire confrontation avec l'agresseur ou l'expertise de crédibilité pour la victime.

La deuxième illustration concerne des faits récents d'assassinats, pour lesquels Pierre Bodein a été mis en examen. Si je peux me permettre de le faire ici, c'est parce qu'un débat politique a déjà eu lieu sur ce sujet, le Procureur général s'est exprimé. Bien sûr, nous garantirons ici – moi-même le premier – la présomption d'innocence de cette personne. Par rapport à ces actes que tout le monde connaît, à travers les discours des parents des victimes, quel regard portent les parents de

ces victimes sur une société qui tolère, par exemple, que l'on remette en liberté des personnes dangereuses? qui tolère la confusion des peines, les remises des peines, la liberté conditionnelle ou le manque de moyens pour exercer réellement le contrôle judiciaire? Quand un procureur général dit à la mère de la victime que, quotidiennement, on remet en liberté des personnes dangereuses, quel regard peut-elle porter sur ce système judiciaire?

La troisième illustration concerne des éléments statistiques sur la délinquance et particulièrement sur le taux d'élucidation des procédures judiciaires. Dans le meilleur cas, ce taux d'élucidation culmine entre 20 et 25 %. Par rapport à ce chiffre, quel regard peuvent porter les victimes sur une société qui semble s'accommoder du fait que près des trois quarts des enquêtes judiciaires n'aboutissent pas à l'identification des auteurs?...

En guise de conclusion, ladite justice, au-delà de la restauration de la personnalité des victimes, pour faire court, va travailler à restaurer ces valeurs fondamentales, celles d'une société démocratique, au-delà des incompréhensions légitimes des victimes. Elle va concourir également à maintenir une cohésion sociale, à l'acceptation des règles de droit, au refus d'une justice privée et des positions populistes, voire extrémistes.

F. BENOIT-ROHMER

Merci beaucoup M. Binetruy pour cette vision professionnelle, et en même temps vous êtes le porte-parole des victimes de l'intolérance.

Peut-on lutter contre l'intolérance?... apprendre aux enfants, à autrui ce qu'est la tolérance, comment il faut tolérer les autres. Apprendre à autrui ce qu'est la dignité. La parole est à Gérard Baltzer, directeur d'établissements socioculturels

Gérard BALTZER, Directeur d'établissements socioculturels

Je suis de formation initiale, éducateur spécialisé. J'ai par la suite fait des études en sciences sociales ainsi qu'à l'École nationale de la santé publique. Avant de commencer, je voudrais dire que j'ai bien connu Marcel Rudloff puisque, lorsqu'il était adjoint au maire, il nous invitait régulièrement à la Petite France pour discuter du social, du monde, pour refaire le monde. C'était il y a une trentaine d'années.

Ce qui est peut-être plus important, c'est mon vécu professionnel, dans lequel j'ai souvent côtoyé la violence dans toutes ses formes et dans toute son ampleur. Je suis éducateur depuis 1968, après avoir exercé d'autres fonctions, et j'ai travaillé dans des lieux assez divers, notamment en psychiatrie avec des jeunes toxicomanes, dont certains étaient malades mentaux. C'était l'époque Katmandou, pour ceux qui s'en souviennent!... J'ai travaillé au Château d'Angleterre qui était alors un centre d'observation et de traitement pour les délinquants. Il y en avait plus d'une centaine. J'ai également été en service d'observation en milieu ouvert, etc., pour finalement être chargé par une association, dont certains membres sont présents ici, à la Cité

nucléaire de Cronenbourg en 1973-1974, de la création et de la mise en place d'une équipe de prévention de la délinquance. Pour ceux qui s'en souviennent, il y a eu un décret sous Chaban-Delmas qui a institué ce genre d'action, selon un arrêté du 4 juillet 1972. J'étais aussi chargé de la mise en place des structures qui permettaient le fonctionnement du Centre socioculturel, qui existe toujours.

Pendant une dizaine d'années, j'ai donc eu professionnellement la responsabilité de ces structures, mais j'ai surtout passé beaucoup de temps auprès des jeunes de cette cité, le jour, la nuit aussi, surtout des adolescentes et des adolescents, sachant qu'à l'époque, c'était à Cronenbourg, contrairement aux idées reçues, que le taux de délinquance était le plus important du département. Il y avait, il y a encore je pense, 18 000 habitants, dont 6 000 jeunes entre 3 et 19 ans. Je crois que c'est conséquent. J'ai ensuite été pendant 8 ans à l'aide sociale à l'enfance du Département du Bas-Rhin, comme conseiller socio-éducatif. J'ai pris ensuite la direction d'une Maison d'enfants à caractère social, qui comprend également à Wissembourg un foyer mixte d'adolescents et un service de placement familial spécialisé; le tout ayant une habilitation aide sociale à l'enfance et justice. Donc un public tous azimuts, des jeunes de 3 à 21 ans, placés au titre de l'aide sociale à l'enfance, au titre de la protection judiciaire de la jeunesse, ou encore au titre de l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante.

Pour en venir au sujet qui nous occupe, je ne suis pas un théoricien de la violence, ni d'ailleurs de l'intolérance, mais je crois avoir suffisamment côtoyé les problèmes de ce type, qui n'ont pas manqué, en 36 années d'exercice professionnel, de me questionner et de m'inquiéter quelquefois. Je voudrais aussi ajouter que j'ai la chance de rencontrer et de fréquenter encore un nombre important de jeunes que j'ai connus ou suivis il y a 10, 20 ou 30 ans. Ce qui permet quelquefois de comprendre mieux ou autrement ce qui a été déterminant dans leur parcours, que ce soit positivement ou négativement.

Je me situerai ici, délibérément, en tant qu'éducateur et dans une perspective éducative. Il ne s'agit pas bien évidemment pour moi de nier la responsabilité, l'impact ou l'influence de l'organisation sociale sur la violence en général, et sur celle des jeunes en particulier. L'environnement économique et social, le chômage, la formation ou plutôt la non-formation, la violence institutionnelle, le manque de tolérance et d'écoute – puisque écouter et entendre ce que l'autre veut dire sont pour moi les fondements de la tolérance – tous ces facteurs sont certes déterminants.

Toute l'action que nous avons d'ailleurs menée à Cronenbourg ou ailleurs, était de mettre en œuvre aussi des actions de rencontre pour permettre à l'autre d'exprimer son avis et de respecter les différences. Je voudrais toutefois laisser à d'autres le soin de traiter ces aspects, et ces aspects ont été déjà traités en partie par les autres intervenants. Mais d'un point de vue critique, je voudrais ajouter que, la semaine dernière, j'ai entendu à France Info une interview d'André Glucksman, le philosophe, dont je ne partage pas toujours les opinions, mais qui disait à peu près

ceci : « il faut redécouvrir le mal pour de nouveau savoir ce qui est bien ». C'est un peu de cela dont il s'agit, on ne sait plus tellement ce qui est bien. Et dans un autre registre, il disait que « tous les pauvres, les exploités ou les opprimés de la terre ne sont pas violents, et qu'il fallait peut-être réfléchir à la manière d'arrêter cette violence ».

En tout cas, cela pose – à mon sens – le problème complexe de ce que nous faisons en tant qu'hommes, de la présence de cette violence fondamentale, utile en soi et qui nous habite tous, qui est tout à fait naturelle, comme le dit Jean Bergeret dans son livre sur *La violence fondamentale*, mais dont le destin intégratif n'est jamais joué d'avance. Elle doit se réaliser logiquement dans un processus intégratif au sein de la problématique amoureuse, au sens le plus large du terme ; intégrer sa propre violence dans le cadre d'une créativité relationnelle.

Je cite Bergeret qui dit : « je qualifie la violence dont je parle de fondamentale car je pense qu'elle touche aux fondations, au sens architectural et étymologique, *fundamentur*, de toute structure de la personnalité quelle que soit cette structure ». Et voilà que nous sommes en plein dans le processus éducatif et en même temps dans le vif du sujet : faut-il laisser aller ? Charlotte Herfray, psychanalyste et ancien maître de conférences à l'Université Louis Pasteur, qui était aussi mon professeur dans de nombreuses formations dit ceci : « S'agit-il de laisser le petit qui ne parle pas devenir ce qu'il est, dans une liberté illusoire qui bannirait toute sanction, comme le pensaient les éducateurs libertaires ? »... Or, instituer l'enfant dans la culture, l'humaniser, dit-elle, est un acte qui consiste à lui signifier que tout n'est pas permis quand on est un être humain, et que l'on a des devoirs vis-à-vis de nos ancêtres, vis-à-vis de nos descendants et vis-à-vis de tout autre humain. Ces devoirs, nous devons en répondre, nous sommes responsables.

L'objet de l'éducation, c'est de produire de l'humain, par la formation d'un sujet susceptible, dans le meilleur des cas, de faire des choix en son nom, dans le respect des devoirs qui limitent ses droits. Cela passe par l'éducation, et si l'on admet qu'éduquer, c'est justement domestiquer les pulsions – pas les réprimer – on admet que tout n'est pas permis, qu'il faut renoncer à la folie du désir de puissance. En ce sens, l'éducation est toujours répressive. Et s'il ne faut pas que la mise en place d'interdits devienne jouissive pour celui qui exerce le pouvoir, il faut savoir que le laxisme, qui n'est pas de la tolérance, ne permet pas à un enfant de se structurer. Or, c'est pourquoi nous rencontrons beaucoup trop d'enfants et de jeunes qui n'ont pas eu accès à une structuration suffisante ou suffisamment humanisante.

Il ne s'agit pas de dramatiser car forcément, dans nos fonctions, nous avons affaire à ceux dont le processus habituel ou prévu a été interrompu, ou n'a pas pu avoir lieu, mais le problème est que nous rencontrons de plus en plus d'enfants, non plus déstructurés par des accidents de la vie, mais carrément a-structurés, dont l'inscription dans l'ordre de l'humain ne s'est pas faite. Je suis surpris souvent – contrairement à ce que nous avons connu il y a 30 ans – de voir des enfants, petits et grands, qui n'ont et ne manifestent aucun sentiment de culpabilité, y compris

dans les pires actes de violence vis-à-vis des autres ou de soi-même quelquefois. Par expérience, je sais que c'est très insécurisant pour un enfant quand personne ne lui dit de s'arrêter. Jamais un enfant ne nous en voudra de lui avoir fixé des limites, intelligibles et justes évidemment. Ce qui est sûr, c'est que la tolérance ne doit pas être confondue avec l'indifférence. Ce qui est terrible pour un enfant, c'est d'oublier de lui proposer un accompagnement, même s'il est contraignant.

Les éducateurs, dont les premiers sont les parents, se doivent de répondre de ce qu'ils sont, à la place qu'ils occupent. Et les enfants de notre temps qui deviennent souvent des êtres dévoyés, ne sont-ils pas des enfants perdus par manque de repères, par le fait qu'ils ont été privés de parole par ceux qui avaient la charge de répondre d'eux? Les règles sont autant de repères et de défense pour les parents, comme pour les enfants. La butée du désir sur des limites ouvre la voie à la transformation de l'énergie pulsionnelle et l'oriente vers les objets symboliques. L'enfant pourra apprendre que tout n'est pas possible, et que tout n'est pas permis. Ce ne sont pas les discours qui vont enseigner les enfants, mais les actes portés par le désir des éducateurs. Seule la force peut arrêter la violence, la fonction éducative consistant en premier chef à poser des limites.

Voilà ma perception du sujet qui serait à traiter. Bien sûr qu'une société de tolérance n'est pas une société de laisser aller. Les jeunes sont demandeurs de règles, de limites. C'est insupportable pour eux de ne pas pouvoir se référer, prendre place dans leur groupe social et leur culture d'appartenance, par un travail d'appropriation et de différenciation. Il faut beaucoup d'échanges de paroles, et les aînés se doivent de répondre. Les adultes et les pères doivent se situer dans cette possibilité d'interdire. Ce dont se souviennent les jeunes que je retrouve, et ce qu'ils estiment avoir été déterminant dans leur cheminement vers l'humain et vers l'accès à une position d'hommes et de femmes responsables, c'est d'avoir été confrontés à l'exigence, à la règle, à la loi symbolique. Et ils sont reconnaissants qu'on leur ait permis de renoncer à la folie du désir de puissance.

Pour ceux-là et dans cette population qui a particulièrement dû se battre, s'identifier, faire le deuil de certaines illusions – mais c'est le cas pour tous –, ce qui leur a donné ce courage, c'est toujours le fait d'avoir eu affaire à un ou plusieurs adultes qui, en toutes circonstances, ont été constants, exigeants, mais jamais indifférents. C'est ce qui a soutenu leur demande ou leur démarche vers l'autonomie.

Discussion

F. BENOIT-ROHMER

Merci pour ce témoignage très poignant, très émouvant sur votre expérience professionnelle. Ce que vous dites rappelle nos responsabilités en tant qu'adulte responsable à l'égard d'enfants. Il faut savoir fixer des limites à nos enfants. Certains enfants qui n'ont pas connu ces limites, se retrouvent a-structurés. Je pense à ce fait-divers, ce jeune garçon qui a tué père, mère et frère, et qui n'a aucun sentiment de culpabilité. Comment peut-on arriver aujourd'hui à une telle violence?... c'est une question que l'on peut se poser.

Avez-vous des remarques à faire sur ce qu'ont dit vos collègues?

L. HINCKER

Sur ce qu'ont dit M. Binetruy et M. Baltzer sur la problématique de la violence que je n'ai volontairement pas abordée dans l'exposé liminaire et que je me gardais de reprendre dans ce débat, tout d'abord il ne faut pas confondre violence et insécurité comme c'est souvent le cas actuellement.

Comme l'a dit M. Baltzer, je crois qu'il y a une bonne violence. La violence est nécessaire. Si l'homme n'avait pas été violent, on ne serait pas là. Parmi les prédateurs, nous avons survécu parce que nous avons eu la capacité de réaction, de réactivité par rapport à d'autres prédateurs plus ou moins violents. Cette réflexion est très bien exposée, pas seulement par Jean Bergeret, mais par René Girard dans un ouvrage très fort, *La violence et le sacré*, où il montre comment, dans les temps fondateurs de notre humanité, la violence a été nécessaire et comment par le truchement symbolique de la loi, on a pu dépasser la vengeance privée, on a pu dépasser un certain nombre d'antagonismes réflexifs du mammifère pour en arriver à créer une culture, une civilisation et, effectivement, une humanité. C'est ma première réflexion.

Aujourd'hui, quand on parle d'insécurité, très souvent on confond cela avec la violence. L'insécurité elle-même est souvent confondue avec le sentiment d'insécurité, et c'est là qu'intervient la loi, c'est-à-dire qu'est-ce qui est permis? qu'est-ce qui est autorisé?... et à l'intérieur de cela, quelle est notre possibilité de réactivité?... quels sont les seuils de tolérance par rapport à un certain niveau de violence, que je crois nécessaire. Accepte-t-on une société aseptisée, inodore et sans saveur, vers laquelle on se dirige?... ou accepte-t-on encore qu'il y ait quelque part de la violence, et une violence nécessaire à la survie de l'humanité?

Le deuxième débat lancé par Christian Binetruy, c'est évidemment quand on nous dit qu'une personne a été libérée – et je crois que Marcel Rudloff aurait eu la même

réaction – M. Bodein n’a été libéré que dans le cadre des lois. Je disais tout à l’heure l’importance de la loi et rien que la loi. Qu’il y ait une erreur au départ, de triage, c’est ce que je pense personnellement. C’est-à-dire que quand une personne commet un acte contraire à la loi qu’on nomme crime, soit elle est déclarée responsable, soit elle est déclarée irresponsable.

Si elle est déclarée irresponsable, elle va immédiatement dans un hôpital psychiatrique. Si elle est déclarée responsable, elle va dans les prisons et, dans les prisons, les députés, par le truchement de la loi, mettent en œuvre un certain nombre de processus qui font que M. Bodein a été effectivement un détenu modèle, qu’il a obtenu toutes les remises de peine et qu’il est sorti six mois avant la date prévue. Le juge d’application des peines n’a fait que ce que tous les criminologues aujourd’hui conseillent, c’est-à-dire de faire en sorte qu’il y ait une libération conditionnelle, que pendant six mois au moins on puisse le surveiller de manière à ce qu’il ne soit pas dans une sortie ‘sèche’. Que cette surveillance ne se soit pas faite, c’est un autre débat ; le manque de moyens, c’est un autre débat, mais la loi, rien que la loi, a été appliquée, ou alors allons vers autre chose.

Disons que nous sommes aujourd’hui arrivés à un système – et pourquoi pas ! – dans lequel le problème de la dangerosité doit primer sur le problème de *l’imputabilité*, c’est-à-dire qu’il y a des gens dangereux et que, pour ces gens-là, on va inventer, non pas des unités pour malades difficiles (U.M.D.), qui sont contraires à la dignité humaine la plus basique, comme nous en avons à Sarreguemines, où effectivement on met des gens dans la contention, etc. de manière totalement indigne. Inventons des lieux de vie pour ce gens-là, qui sont des gens considérés comme dangereux, et que les psychiatres assument aussi leurs responsabilités à ce niveau-là, et que le corps social l’assume à ce niveau-là. On entrera dans un autre type de société, dans un autre type de raisonnement, qui ne sera pas seulement juridique, mais pragmatique. À partir de quand pourra-t-on accepter qu’un collègue d’experts considérera qu’une personne est dangereuse ou ne l’est pas?... avec tous les risques évidemment, mais assumons-les pour nos libertés publiques et individuelles.

Troisième réflexion : les victimes. Nous entrons dans une société de victimisation. Avec l’émergence des droits subjectifs, nous avons aujourd’hui droit à un environnement sain... oui, heureusement!... droit à la santé, mais qu’est-ce que la santé?... ce n’est pas seulement l’absence de maladie. C’est le maximum de bien être possible dans un moment donné, dans un pays donné. Qu’est-ce que cela veut dire?... cela veut dire que de manière préventive, pour ne pas tomber malade, pourquoi ne pourrais-je pas avoir droit à ma cure de thalassothérapie tous les ans?... et pourquoi ne pourrais-je pas avoir droit à une deuxième cure de thalassothérapie tous les ans, et pourquoi pas une troisième, une quatrième, une cinquième et pourquoi pas dix?... vous voyez bien que la limite est là. Et, comme le dit Foucault, «la limite, évidemment, est économique», c’est-à-dire qu’au-delà du trou de la Sécurité sociale, de par ces créances, de par ces nouveaux droits subjectifs, ces nouveaux droits de

l'homme dont, en fait, nous serions les créanciers et dont l'Etat serait le débiteur, cela suppose un Etat providence qui, aujourd'hui, n'est plus possible. On doit réfléchir sur ce critère de réalité.

Enfin, dernier point que je partage avec M. Baltzer, l'importance fondamentale de la loi, non pas en tant que technique, mais en tant que repère symbolique. Aujourd'hui, ce dont souffre le corps social, c'est de l'absence de repères symboliques, c'est de l'absence de rituels. On peut certes imaginer des procès autour d'une table, avec des experts en blouse blanche qui vont dire : « cette personne est plus ou moins dangereuse, on va la mettre à l'écart ». Cela s'est vu dans un certain nombre de pays, mais on sait que le totalitarisme parfois n'est pas loin. On peut aussi continuer; et personnellement je suis assez partisan de cette longue tradition et de cette culture qui s'incarne en procès; où effectivement il y a du rituel qui va fabriquer du sens, et peut-être, au-delà du sens va, par une fonction cathartique, permettre à la personne qui a commis une infraction, à la personne qui est violente au sens où elle ne respecte pas la loi, d'apprendre peut-être un certain nombre de choses.

Dans ces violences et dans ce débat de violence, insécurité, sentiment d'insécurité, tolérance, aujourd'hui une violence émerge qui est de plus en plus difficile à cerner. C'est ce qu'on appelle les violences psychologiques, et l'on est dans le harcèlement: qu'est-ce que le harcèlement moral dans une entreprise?... Sur le plan pénal, il n'y a quasiment pas eu de condamnations alors que cela existe. Et au-delà de ces violences psychologiques qui créent du traumatisme psychologique... la violence physique, on la voit; par contre, la violence psychologique, on ne la voit pas. Il faut la détecter autrement et, parfois, on peut se tromper... De plus en plus on assiste à ce qu'on appelle des violences institutionnelles, c'est-à-dire que la victime est aujourd'hui plus traumatisée par les différentes structures qui sont censées l'aider – je le dis en connaissance de cause – que par l'acte violent lui-même, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui la seconde victimisation, où nous avons toute une série d'institutions qui sont censées aider, et qui non seulement n'aident pas, mais participent, contribuent, augmentent le traumatisme initial.

Voilà les quelques pistes que je voulais donner pour réalimenter le débat.

F. BENOIT-ROHMER

Merci beaucoup. Est-ce que quelqu'un veut réagir?

C. BINETRUY

Très rapidement, par rapport à ce que disait Me Hincker sur l'exemple de cette affaire douloureuse qui met en cause Pierre Bodein, je ne faisais dans mon intervention que rapporter des paroles des parents des victimes. Je ne donnais pas une opinion personnelle, ni celle de mon association. Cette parole existe et elle est portée.

Ce qui est encore plus dramatique, et je rejoins tout à fait Me Hincker lorsqu'il dit que « les magistrats n'ont fait qu'appliquer la loi », effectivement, aucun reproche ne peut leur être fait. Mais c'est ce qui rend beaucoup plus dramatique la parole, le sentiment d'injustice des victimes, quand elles entendent que la loi a été scrupuleusement appliquée, mais qu'elle n'a pas empêché la mort de leur proche. C'est d'autant plus dramatique pour elles, et quand on parle de cette société de tolérance, ce n'est pas l'institution qui est visée, mais la société qui fait des lois, qui les édicte, qui réfléchit.

L. HINCKER

Juste un mot concernant le Droit. Je voudrais dire qu'il faut bien différencier la loi qui serait un peu ce qui dit le bien et le mal – si on peut s'exprimer ainsi, je ne suis pas juriste – et la loi symbolique qui propose la séparation et la domestication de la violence. Fondamentalement, c'est en injectant cette dimension que l'individu peut s'inscrire dans un autre registre.

Vous disiez que la limite est économique, mais je crois qu'elle est aussi symbolique, dans le sens où il s'agit de limiter la folie du délire. Ce n'est pas de la prévention, mais c'est au niveau de l'éducatif que les choses se dessinent dans un premier temps. Avant ou après, on est confronté à cette violence institutionnelle.

F. BENOIT-ROHMER

Suite à ces interventions, la salle veut-elle réagir ? y a-t-il des questions ?

PARTICIPANT, Professeur de lettres

Je me régale de tout ce que j'entends et, en même temps, je voudrais ajouter deux ou trois petites remarques au débat que l'on vient d'avoir.

Première remarque : le sujet est bien la tolérance, mais nous voyons que dans le débat nous allons évoquer beaucoup de choses autour : la loi, le permis, l'interdit, la violence. A propos de la tolérance, deux petites suggestions :

1 – la tolérance me paraît surtout une bienveillance du fort au faible. Parler, par exemple, de la tolérance de l'esclave à l'égard du maître, cela n'a pas de sens. Et c'est pourquoi la tolérance fonctionne si, dans une situation particulière, on est deux à être tolérants. Quand deux systèmes s'opposent, deux visions du Monde sur lesquelles on peut se prendre aux cheveux, la tolérance fonctionne si, des deux côtés, il y a cette espèce de croissance intérieure, d'éducation. Vous parliez très justement de structuration : il faut déjà être très structuré pour être tolérant, parce qu'au départ on ne l'est pas spontanément. Le petit enfant veut encore plus – M. Baltzer le rappelait fort opportunément – et, par conséquent, le gros problème est lorsqu'un des deux n'est pas dans cette situation. C'est un problème que nous vivons, que ce soit aux plans local, national ou transnational : si, dans une situation particulière, je suis seul à être tolérant et que l'autre ne l'est pas, eh bien on retourne à la case de départ ; ou

bien je n'ai plus de solution que dans la soumission devant la loi du plus fort, même s'il est minoritaire, ou alors je passe au combat. Tout le problème qui a été évoqué dans l'introduction de la non-violence se pose, c'est-à-dire la posture du combat.

Ensuite, je m'adresse à Me Hincker. Je vous suis maître, mais je suis un peu gêné quand vous dites «la loi et rien que la loi». Je suis bien d'accord avec vous!... quand il y a un délire de subjectivité, il faut bien une référence stable et, à ce moment-là, la loi devient un garant, mais en même temps nous savons que bien des lois n'étaient pas forcément justes. Dans l'Alabama, la ségrégation dans les autobus était une loi. Il faut distinguer entre la loi, en tant que disposition législative qui indique une façon d'être dans une société, et le coefficient de justice réelle qui est en elle.

Il y a deux sens au mot «justice» – la justice au sens des tribunaux existants et la Justice, avec un J majuscule, qui consiste à insuffler du vrai et de l'authentique dans la loi. C'est un gros travail que des personnes comme vous, des juristes, doivent assumer, et ce n'est pas évident!... Egalement, quand la loi est juste, elle devient le levier indispensable. Mais nous savons que l'application de cette loi de façon trop mécanique peut parfois provoquer le contraire, et c'est parfois l'appréciation subjective qui redevient ce qui oxygène la relation et fait sortir de ce que la loi avait parfois de mécanique. Il y a certainement quelque chose à creuser sur cette idée de la relation à la loi.

Enfin, le troisième point me touche très au vif parce que c'est une personne que j'aime beaucoup, c'est René Girard que vous avez évoqué, et qui était venu à Strasbourg en juin 2003. Vous aviez évoqué le problème de «la bonne violence». Il y a un gros problème autour de ce sujet, mais il y a eu un malentendu à propos de la violence et du sacré.

Ce que René Girard a établi en tant qu'anthropologue, c'est une lecture de ce que l'on constate, de ce qui est, et non pas une recommandation éthique. Ce n'est pas un discours de moraliste, mais un discours d'anthropologue, qui décrit des phénomènes selon une hypothèse. Or des personnes à l'époque avaient lu *La violence et le sacré* comme une sorte de légitimation, voire d'apologie de la violence. Il y a là un sérieux malentendu puisque René Girard dit: «il semble que les choses se passent ainsi si mon hypothèse est exacte», mais en même temps il dit – et c'est bien écrit dans son œuvre – que «les gens se réconcilient à tort contre une victime». Donc, il y a une erreur, même si on ne la voit pas, et on dit: «mais non, c'est la justice, c'est le tabou, c'est le sacré».

Si on lit un autre ouvrage publié en 1978, *Les choses cachées depuis la fondation du monde*, on s'aperçoit qu'il y a quelque chose de différent, dans la mesure où la mise à nu de ce mécanisme victimaire par Jésus, qui prend en plein ce mécanisme dans la poitrine, révèle l'erreur de cette violence fondatrice. Il faut donc dire – et, sur ce point, je me sentirai plus en accord avec une formule de M. Baltzer qui disait que «seule la force peut maîtriser la violence». J'aime bien ce distinguo entre force et violence parce que, dans la violence, il y a l'idée que l'on ne se possède pas d'une part

et, d'autre part, que l'on fait fi de la vie de l'autre. Si je suis violent avec l'autre, cela signifie que je me fiche de savoir ce qu'il va devenir, alors que le propre de la force est, me semble-t-il, l'idée d'une maîtrise, celui qui veut dire quelque chose se maîtrise et, en même temps, se maîtrise assez pour ne pas détruire l'autre.

C'est donc toute la problématique de la non-violence qui apparaîtra peut-être dans la suite du débat, entre une tolérance qui serait une sorte de renoncement silencieux, non avoué, et une affirmation qu'il faut dire. Vous avez à plusieurs reprises rappelé la nécessité d'affirmer des choses dans une société qui se délite, et en même temps de faire que celui qui réaffirme ne soit ni violent, ni injuste dans son affirmation. C'est là que le nœud se situe. Il faut pouvoir conjuguer à la fois une certaine souplesse par rapport à l'espace de vie et à l'autrui qui est en face de moi, et en même temps une capacité d'affirmation très forte.

Juste pour conclure sur ce point. Puisque la question de l'intolérance m'intéresse depuis longtemps en tant que professeur, j'ai fini par interroger dans mes différentes pérégrinations des religieux dans des monastères. Comme je travaillais ce sujet, j'ai posé la question à différents religieux, et en particulier près de Cluny, chez les carmélites, j'ai posé la question à la mère supérieure qui m'a dit: «pour nous, le problème de l'intolérance n'est pas fondamental, mais plutôt celui de l'amour de l'ennemi». Cela m'a fait un choc. Je me suis dit: «ce que je viens d'entendre est très fort parce qu'il ne s'agit pas de nier qu'on a un ennemi, quand il y en a un, il faut bien reconnaître les faits et ne pas mettre un voile devant les yeux». Cette posture m'a paru beaucoup plus courageuse, dans la mesure où il s'agit d'abord de reconnaître qu'il y a un problème, même s'il ne s'agit pas d'en rester là et, ensuite, de voir comment rester dans une situation de respect avec cet ennemi. Et là, on est dans une situation très efficace et surtout très difficile. J'échoue très souvent, je le dis tout de suite, mais j'essaie de tendre à cela et je me demande si une part du débat n'est pas là.

F. BENOIT-ROHMER

C'est très joli ce que vous venez de dire. L'amour de l'ennemi est une formule très marquante et frappante, c'est peut-être la définition de la tolérance.

L. HINCKER

Je suis tout à fait d'accord avec l'intervenant précédent, notamment par rapport à Girard; je vous remercie pour les compléments et les éclaircissements que vous avez donnés. C'est un auteur que j'aime beaucoup, mais qui est un peu compliqué et que l'on ne peut pas galvauder rapidement. Mon propos visait en particulier à réinjecter Girard, qui est un auteur que je trouve injustement méconnu en France et à Strasbourg en particulier.

Pour en revenir à cette problématique de l'amour de l'ennemi, il y a aussi une phrase qui est sans cesse évoquée et qui vient de Saint-Just: «pas de liberté pour les ennemis de la liberté». Dans la convention européenne des Droits de l'Homme, on a

un article – article 17 ou 18 – sur lequel la Cour s’est basée récemment. Par exemple, dans un dossier concernant la Turquie – il y a aujourd’hui un grand débat sur son entrée en Europe – il y a le problème de la Chari’a; Chari’a en tant que religion, ou en tant que culture, ou en tant que vecteur de civilisation.

La Cour, alors qu’elle avait toujours condamné la Turquie pour tous les partis politiques qui avaient été interdits dans ce pays, que ce soit le PPK ou le Parti Communiste, pour la première fois ne l’a pas condamnée, parce qu’il s’agissait du Parti pourtant élu démocratiquement, arrivé au Pouvoir par la voix du peuple, par le truchement du Premier ministre de l’époque qui a été renversé après... La Cour dit: « nous ne condamnons pas la Turquie, parce que le Premier ministre et son Parti véhiculent des idées qui ne sont pas conformes à la norme démocratique européenne ». Donc, on est tout à fait dans ce système de normalisation et de tolérance, la Chari’a étant par définition non conforme à cette norme démocratique.

On est au cœur du débat entre la Turquie et l’Europe, et la Cour s’est appuyée sur cet article 17 ou 18 en disant: « on ne peut pas invoquer un certain nombre de droits qui sont dans la convention, parce qu’on s’est appuyé sur les articles 9, 10 ou 11, « liberté d’expression », « capacité d’avoir un Parti politique », etc. Et un autre article dit: « on peut interdire de se prévaloir d’un certain nombre d’articles de la Convention si on ne respecte pas un certain nombre de libertés édictées par cette même Convention ».

F. BENOIT-ROHMER

Y a-t-il d’autres questions?

PARTICIPANTE

Je suis juriste et également diplomate. Je voudrais remercier M. le Président du Conseil Général de l’importance qu’il a donnée à l’affirmation des valeurs de respect, des règles de base de la vie en société, et au fait de les faire partager.

Comment mettre en place ce partage?... M. Hincker a parlé de l’instruction civique. Quelles pistes donnez-vous?... merci à tous les intervenants.

L. HINCKER

Je pense que l’instruction civique fait aujourd’hui partie du socle dont tout le monde parle, de la nouvelle réforme des écoles et, dans ce socle, doit apparaître le droit, au sens de la loi juste, c’est-à-dire la reconnaissance des droits subjectifs de l’individu, etc. En même temps, je suis étonné que des gens me disent: « on ne sait pas réagir à un commandement de payer déposé par un huissier », et lorsqu’on demande à des personnes « quel est votre régime matrimonial? » – elles répondent: « on n’en a pas ».

Aujourd’hui, il n’y a souvent pas d’enseignement pour l’instruction civique; cela se confond avec un discours idéologisant autour de l’Histoire, et c’est fait par

des enseignants d'histoire – on ne peut pas le leur reprocher – ou parfois par des philosophes. Il n'en demeure pas moins qu'il y a dans le droit une technicité qu'il faut maîtriser, et qu'à partir du moment où l'on a cette maîtrise, on accède plus aisément à la citoyenneté, l'accès à la citoyenneté passant par la maîtrise technique d'un certain nombre d'outils juridiques.

Je pense qu'il y a des malentendus dans les débats que nous avons avec des gens qui viennent souvent d'Europe centrale. On ne peut pas le leur reprocher, ils ont connu un siècle de bolchevisme. Lorsqu'on discute avec des Russes aujourd'hui sur un certain nombre de concepts, on ne parle pas la même langue. On a les mêmes mots, mais les signifiés sont complètement différents. Notre psychisme a intégré un certain nombre de catégories, de manière très pragmatique – je ne suis pas un philosophe, je ne suis pas un psychologue – qui nous permettent de comprendre et de réagir d'une certaine manière. On sait ce qu'est une victime, on sait ce qu'est une constitution, etc.

Dans certains pays, cela fonctionne autrement. Il y a le constat de cette différence, l'acceptation de cette différence, et en même temps la difficulté de la comprendre. Il y a aujourd'hui un problème, notamment du fait de la mondialisation, car nous rencontrons des personnes différentes, avec lesquelles nous avons du mal. Je parlais tout à l'heure de la Chari'a. Quand vous discutez avec certains musulmans du problème du mariage, par exemple, et du débat entre la laïcité et le religieux, ils répondront : «chez nous, tout est laïc»... par définition puisqu'il n'y a pas de différence entre mariage religieux et laïc.

G. BALTZER

Juste deux mots à propos de la bonne violence qui, à mon avis, ne peut être que celle qui est canalisée par l'éducation, celle qui peut s'exprimer par d'autres biais, par le dynamisme, par le courage, par la justice, par la sublimation, par l'expression artistique, dans une relation humaine.

Il est vrai qu'on accompagne, on aide, on soutient, on finance, mais le gros problème est de savoir comment on rend les gens responsables. Et là, il y a, à mon sens, une énorme lacune. Tout le monde prend des responsabilités pour aider des personnes à problèmes, mais on a beaucoup de mal à les rendre elles-mêmes responsables. C'est un des gros problèmes rencontrés actuellement.

F. BENOIT-ROHMER

L'apprentissage de la citoyenneté, l'apprentissage de la vie en société, pour précisément apprendre à connaître l'autre, à aimer l'autre. Il est important d'apprendre cela, mais je ne voudrais pas anticiper sur la deuxième table ronde qui, certainement, parlera de ce sujet.

D'autres questions ?

PARTICIPANT

Je voudrais aborder un sujet un peu tabou qui est celui de la peine de mort. Personnellement, je n'ai jamais été député, mais j'aurais voté l'abolition pour une raison simple, c'est que j'ai eu la chance d'avoir un professeur de français qui, en 1947-1948, nous a fait découvrir et approfondir Albert Camus. Ils n'étaient pas légion. Quand on a approfondi Camus, on ne peut pas être pour la peine de mort.

Par contre, je constate que, initialement, on pensait qu'il fallait, pour des crimes et des faits graves, punir de mort pour effrayer. On sait très bien ce que cela donne!... maintenant, la vox populi l'a peut-être admis!... on n'est pas près de la rétablir en France. On découvre cependant que des gens qui ont été condamnés sont relâchés, et qu'ils récidivent. Et quand ils récidivent, écoutez la vox populi!... j'ai bien peur que si on n'arrive pas à encadrer et à limiter la récidive, les gens redeviendront sensibles aux sirènes qui demanderont le rétablissement de la peine de mort.

C. BINETRUY

C'est exactement ce que je disais en terminant mon exposé tout à l'heure : l'un des objectifs poursuivi par notre association d'aide aux victimes, est de restaurer l'Etat de droit, cette valeur fondamentale pour des victimes qui pourraient être tentées par ce réflexe de vengeance ; voire au-delà, qui pourraient également verser très rapidement dans ce qu'on peut appeler quelquefois des milices. Le danger n'est pas du tout à sous-estimer, ne serait-ce que lorsqu'on voit de quelle nature sont les institutions ou même les associations qui approchent les victimes, quel message est véhiculé à ce moment-là. Il faut être très prudent à mon sens. C'est un message que l'on peut faire passer aux institutions : à qui confie-t-on ces missions de service public?... est-on sûr que le message véhiculé vers ces victimes, vers ces personnes fragilisées par l'événement, ne les poussera pas vers des idéologies extrémistes. Je pense que le problème est réel.

L. HINCKER

La question que vous posez est une vraie question et elle est essentielle, à la suite de l'abolition de la peine de mort qui, aujourd'hui, est la règle pour tous les pays membres de l'Union européenne (protocoles 6 et 13). Or il y a deux fonctions à la peine de mort : l'exemplarité et la mise à l'écart.

L'exemplarité ne fonctionnait plus et, à la suite de l'abolition de la peine de mort, on n'a pas eu cette recrudescence de crimes que l'on aurait pu craindre. Parce que l'on tuait légitimement, mais en catimini derrière les murs, etc., l'exemplarité ne jouait plus de toute façon.

Par contre, en ce qui concerne la mise à l'écart, il n'y a pas eu de vraie peine de substitution, c'est ce que je disais tout à l'heure. Pour les personnes dangereuses, aujourd'hui le débat est – c'est un débat qu'il faut avoir également avec les surveillants de prison – que l'on ne souhaite pas avoir des personnes emprisonnées à vie, parce

qu'on sait qu'une personne qui n'a plus d'espoir est une bête sauvage qui est prête à tout, et donc les surveillants ne sont pas d'accord avec cela, et donc il faut peut-être inventer autre chose, une vraie peine de substitution à la peine de mort. Cela suppose que l'on rentre dans d'autres critères que celui simplement de la responsabilité d'état de démence ou de l'article 222-1 sur l'abolition des facultés mentales ou d'altération. Il faut un autre débat... – je suis un juriste, je suis pragmatique –... certains pays ont d'ailleurs franchi le pas, qui est d'aller vers la mise à l'écart des personnes dites dangereuses, mais avec la difficulté et le danger de décider de qui va décréter qu'une personne est irrémédiablement dangereuse ou pas.

F. BENOIT-ROHMER
Une dernière question ?

PARTICIPANT, Médecin

À ce titre, je me demandais si, dans ce débat, passionnant par la qualité des intervenants, le regard d'un biologiste sur les mots qui sont employés ne serait pas utile. Quand je lis « Tolérance et violence », je pense à « immunité et agression », dans la mesure où la tolérance sur le plan biologique est la capacité que nous acquérons à détruire en nous tout ce qui pourrait viser à supprimer les agresseurs qui seraient nuisibles à notre propre identité.

Quand je lis « violence », je lis « agression ». Et, dans cette mesure, les systèmes biologiques de défense correspondent simplement à la capacité que nous acquérons à ne pas détruire ce qui, hors de nous-mêmes, ne nous est pas agressif, et à ne pas détruire en nous-mêmes ce qui pourrait détruire notre propre identité.

Cette tolérance est une suppression de notre propre agressivité contre ce qui n'est pas un agresseur. Est-ce que ces modèles biologiques, à condition de les approfondir jusqu'à leurs limites théoriques, ne seraient pas des modèles sur lesquels nous pourrions bâtir les systèmes qui, dans des sociétés plus élaborées que les sociétés cellulaires, règlent les comportements et la défense de notre identité et de notre personnalité ?

A. HAMM

Il est temps de clore cette première table ronde, mais cette dernière question sera bien évidemment traitée, et qui peut mieux nous en parler que le Professeur Karli ? Cela fait des années qu'il réfléchit à cette question. Je ne sais pas comment il va se positionner par rapport à ce débat, ni si c'est dans votre perspective qu'il va intervenir ce soir. En tout cas, le problème que vous soulevez recevra une forme de réponse dans l'intervention prévue d'ici une heure.

Table ronde

**Ecole, parents, professeurs, élèves,
tous responsables ?**

Le Président

Jean-François Collange, Président de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine, nous fait l'amitié de présider cette table ronde. Et en tant que membre du Comité national d'éthique, il mène une réflexion individuelle et collective qui, par bien des aspects, touche à ces problèmes de tolérance ou de violence individuelle ou collective.

Jean-François COLLANGE, Président de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Les questions de tolérance, d'autorité et de violence se posent actuellement dans les familles. Peut-être faut-il d'ailleurs comprendre que le terme d'autorité se présente comme une sorte de moyen terme entre tolérance et violence. C'est ainsi que la question de l'autorité dans les familles, mais aussi à l'école, dans les salles de classe, se pose aujourd'hui avec une acuité toute particulière.

Les propos déjà tenus depuis le début de cette rencontre en témoignent largement, en particulier l'évocation faite par M. Richert.

1- À mon avis, les questions se posent à trois niveaux, que les participants à cette table ronde évoqueront chacun à leur manière. Bien sûr, il convient d'abord de se demander comment l'école et les familles (mais la famille est un peu moins représentée ici) peuvent prévenir les montées de violence et éduquer à la tolérance?... Se pose alors une question de moyens. Et dans ces moyens, on pourrait revenir – s'il en était besoin – sur l'éducation à la non-violence, encore que, de mon point de vue, celle-ci ne soit pas exclusive.

2- En deçà même des moyens, il convient d'évoquer un certain nombre de pré-requis, de faire un diagnostic sur la situation culturelle et sociale que nous vivons et qui entraîne le fait que la question se pose. Pourquoi se pose-t-elle aujourd'hui alors que, semble-t-il – il faudrait peut-être y regarder de plus près – elle ne se posait pas autrefois ?

En ce qui concerne ce diagnostic sur les pré-requis de la situation actuelle, j'en verrais au moins trois :

Le premier est la fragmentation et le grand nombre des canaux du savoir qui font que, tant l'école que la famille ne sont plus les seuls lieux d'acquisition de la compétence et du savoir. La compétence, on pourra en discuter... en tout cas, pour ce qui est du savoir, c'est à peu près évident.

Comment faire en sorte, au niveau de l'éducation, de l'enseignement, de relever ce défi, du fait que par les voyages, les contacts, la télévision, les nouveaux moyens électroniques de transmission, un enfant peut se trouver au contact de savoirs, a priori incommensurables, par rapport à ce que peut transmettre en quantité et en qualité l'enseignement à l'école? Premier lieu d'ébranlement.

Le deuxième est une sorte de paradoxe que nous vivons. Cela est mis en évidence dans un livre paru, il y a quelques semaines, du philosophe Alain Renaut, *La fin de l'autorité*. Le paradoxe est le suivant: nous vivons dans un système d'égalisation des droits des personnes et notamment des enfants. À titre de repère, la Déclaration de 1989 de l'Unesco sur les Droits des Enfants, en témoigne à sa manière. On n'a plus le droit d'agir à l'égard des enfants de n'importe quelle façon, et c'est sans doute bien!... D'un autre côté, la situation éducative est par définition une situation asymétrique, non-égalitaire. Comment concilier la tendance à l'égalisation dans laquelle nous sommes pris culturellement et contre laquelle nous n'avons pas éthiquement à nous révolter et l'asymétrie fondamentale de la situation éducative?...

Troisième élément: comment peut-on transmettre un sens de la limite, un sens du repère?... comment transmettre des repères?... est-ce que les repères se transmettent d'ailleurs? comment faire?... cela ne s'enseigne pas; donc, comment réagir face à ces défis?

3- Le troisième ordre de réflexion plus immédiat, qui se trouve sans doute à la jonction des deux thématiques que je viens d'évoquer, est la question du voile islamique et, au-delà du voile, la question de savoir ce que, en matière de tolérance, culturelle et religieuse, l'école est susceptible d'accepter ou non.

Cet arrière-fond étant ainsi brossé, je suis heureux de présenter autour de cette table, M. Didier Kahn, Élu au Conseil économique et social d'Alsace et représentant d'une fédération de parents d'élèves, la FCPE. Puis quatre chefs d'établissements, dont deux proviseurs: M. Jean-Paul Brion, Proviseur du lycée Jean Rostand et M. Jean-Claude André, Proviseur du lycée Marc Bloch, et deux principaux, Mme Marie-Claude Matthieu, Principale du collège Solignac et M. Bruno Polican, Principal du collège Erasme à Hautepierre, et enfin M. Thierry Alende, Commissaire de Police.

Didier KAHN, Elu au CESA, représentant parent d'élève FCPE

Merci, M. le Président. Mesdames et messieurs, bonjour.

«Accepter l'enfant tel qu'il est, pas tel qu'il devrait être. Une distance se creuse aujourd'hui entre la culture des enseignants et celle des milieux populaires.» Ces propos ont été tenus lors d'un débat à l'occasion du congrès départemental de ma fédération de parents d'élèves en 1999. Je précise que depuis le 8 novembre je ne représente plus les parents d'élèves au Conseil économique et social, où m'a succédé

la présidente de l'APEP, par un accord entre nos organisations. Aujourd'hui, si je n'y siége donc plus, j'ai des responsabilités dans cette fédération de parents d'élèves qu'est la FCPE.

M. Pascal Freund, qui était à l'époque principal d'un collège à Hautepierre et qui participait à ce congrès départemental, rappelait le concept d'éducation suivant: «Pousser l'enfant au meilleur de lui-même, dans une socialisation qui implique à vivre ensemble. L'enseignant et le parent ne parlent pas de la même vision de l'enfant. Les parents sont souvent dans une vision utilitariste de l'école. L'école est devenue un bien de consommation, et ceci dans un schéma concurrentiel, regardez le classement des lycées». Je ne parlerai pas des universités, et resterai à ce niveau. Heureusement on n'a pas encore fait de classement des collèges.

L'enfant devient un client. Il négocie ses notes. Les parents contournent la carte scolaire, des chefs d'établissement constituent des classes qui sont socialement caractérisées – cela arrive –. Dans les villes les plus économiquement défavorisées, les classes moyennes mettent leurs enfants dans le privé. À Roubaix ou Tourcoing, c'est le cas pour 45 % d'entre eux. Le monde enseignant parle d'une démission des parents, ne s'agit-il pas d'une souffrance?... Une étude indique que 62 % des familles veulent que leurs enfants fassent des études supérieures, 32 % seulement d'entre eux entrent en seconde».

Venons-en à la violence elle-même:

Ma première question: la violence fait-elle partie de la nature humaine, notamment chez l'enfant?... M. François Galichet, un philosophe à la retraite aujourd'hui qui enseignait à l'IUFM, était intervenu lors d'un débat que nous avons organisé avec la FCPE au lycée Kléber pour nous rappeler que l'enfant n'a plus aujourd'hui de lieu où exercer son agressivité.

À la campagne, il y avait la possibilité pour l'enfant de se battre et de s'ébattre.

Est-ce que l'enfant doit être parfait?... c'est une question que je souhaite poser: n'exige-t-on pas chez l'enfant aujourd'hui une qualité 'zéro défaut'? L'adolescence est une révolte, peut-on la brider? Comment la canaliser lorsque l'on sait que la colère est une énergie?... or, cette énergie peut devenir destructrice lorsque l'adolescent l'exerce contre lui-même, qu'il la retourne contre lui-même, que ce soit par la drogue, le piercing, etc.

Deuxième question: la société n'est elle pas violente?... quel exemple donnons-nous à nos enfants?... la guerre en Irak et ses exactions, le sang complaisamment étalé dans l'ensemble des médias, ou au moins dans un certain nombre d'entre eux, la violence économique qui a été dénoncée tout à l'heure, comme le chômage, la déstabilisation de beaucoup de quartiers de nos villes, l'absence de mixité sociale, la corruption et le viol de la loi par certains... heureusement pas trop nombreux, mais cela existe!

Troisième question: quel degré de violence tolérons-nous? Prenons un exemple d'actualité: trois enfants de 5 ans agressent une petite fille de 3 ans dans une école du

Haut-Rhin. Les parents de la fillette exigent le renvoi de l'école maternelle des trois enfants agresseurs... des enfants de 5 ans, des bambins!... ont-ils l'âge d'accession à une telle responsabilisation de leurs actes?... dans cette histoire qui est évidemment triste pour la petite fille, l'encadrement scolaire a-t-il été suffisant dans la cour de récréation?... cela pose la question des moyens qui sont donnés pour la surveillance dans les établissements scolaires.

La présidente de la FCPE du Haut-Rhin me rappelait que, dans son collège qui est en zone rurale, les enseignants grondent les enfants, les élèves qui font du bruit dans les couloirs en changeant de salle de classe; ils parlent d'une jeunesse digne de la Seine Saint-Denis! Bien sûr que les bousculades dans les couloirs doivent être réprimandées, mais je crois que tous ici, nous en avons provoquées. Relisons aussi *La guerre des boutons*, et on se souviendra de la manière dont l'enfant vit son agressivité et sa vivacité.

L'acceptation par les enseignants d'une forme d'agressivité, dont je parlais précédemment, se fait parfois un peu trop rare. Les conseils de discipline dans les collèges sont édifiants. La violence – il faut tout de même le rappeler – est le fait d'enfants issus de familles déstructurées, souvent des familles dans lesquelles la responsabilité éducative est confiée à un parent isolé, seul, ou dans une famille où le père n'exerce pas son autorité, généralement dans un milieu économique défavorisé.

Entendre dans un conseil de discipline d'un collège, pour violences répétées, un jeune adolescent en échec scolaire affirmer qu'il ne reconnaît pas la loi de la République – cette loi que le chef d'établissement a pour mission de faire respecter –, mais qu'il n'accepte que la loi de Dieu, c'est se trouver dans un contexte qui est un problème de société, qu'il n'appartient pas à l'école de régler.

Violence et tolérance, la violence est aussi parfois le fruit de l'intolérance. J'ai eu l'occasion d'entendre dans un congrès, Maryse Esterle-Hedibel, sociologue, maîtresse de conférences à l'IUFM du Nord-Pas-de-Calais, citer une étude sur l'incidence de la composition familiale et du fonctionnement familial sur les phénomènes de délinquance. En termes de relations entre les parents et les enfants, elle distinguait deux aspects:

- le premier est le contrôle parental, c'est-à-dire la capacité qu'ont les parents de savoir pratiquement, à tout moment, et de pouvoir le vérifier, où se trouve leur enfant, avec qui il est, ce qu'il fait.

- le deuxième est la qualité de la relation avec l'enfant; et la qualité de la relation avec l'enfant, c'est la capacité pour le parent, non seulement à repérer un certain nombre de bêtises ou de transgressions que l'enfant pourrait commettre, mais aussi la confiance que le parent a en lui-même, que ce soit le père ou la mère, la clairvoyance qu'il peut avoir et aussi l'écoute qu'il peut avoir par rapport à son enfant.

Cette qualité de relation consiste, pour l'enfant, à accepter de la part du parent qui est son responsable cette vigilance, à accepter aussi des sanctions si tant est

qu'elles soient adéquates. On retrouve dans l'intervention de M. Baltzer l'idée que l'enfant peut comprendre que cette sanction prenne du sens et qu'elle ne bloque pas la relation.

Cette sociologue citait une synthèse d'études faites sur ces questions, qui montre que ce n'est pas la composition familiale en elle-même qui est déterminante dans ces problèmes de violence, mais plutôt l'entente d'un couple, le fait qu'il y ait ou non conflit entre les parents, le degré de sociabilité, mais également l'environnement de la famille. Lorsqu'une famille est isolée, qu'elle n'a pas de réseau relationnel, elle vit dans des conditions extrêmement difficiles. Et les conditions socio-économiques dans lesquelles vivent les familles sont donc déterminantes dans la mise en place, et du contrôle parental, et de la qualité de la relation parents/ enfants. Cela a une importance déterminante sur la crédibilité des parents. Cela entraîne des problèmes importants de (dé/ re) valorisation des personnes, de l'estime dont les parents peuvent jouir pour autoriser ou interdire un certain nombre de choses à leurs enfants, pour établir une relation avec les enfants.

L'enfant est également soumis à d'autres influences, notamment celle des autres enfants de son âge, à partir de 11-12 ans tout particulièrement. Il y a aussi l'influence des médias qui façonnent les mentalités, qui transmettent des valeurs relativement opposées à celles que propose l'école. Cela devrait aussi atténuer la charge contre certains parents accusés et condamnés pour défaut d'éducation.

Ce qui me semble – et je m'exprime en tant que parent – important, c'est de dire que la responsabilité de parent ne s'apprend pas. C'est le fruit de notre expérience personnelle. Nous ne l'apprenons pas, il n'y a pas d'école pour cela, et heureusement!... Et corriger les traits parfois durs, les traits de l'éducation que nous avons nous-mêmes reçue, est le fruit d'un travail personnel lourd.

Un autre sociologue, M. Zehraoui, évoque le problème bien connu de la violence qui se concentre dans des familles d'origine émigrée. Et il rappelle que l'on a fait venir une main d'œuvre composée d'hommes. On a fait venir une force de travail, on ne s'est pas intéressé à leur culture, à leur histoire, à leur religion. Puis on a fait venir leurs familles. Certains étaient habitués à vivre en célibataire, ils se sont retrouvés confrontés à leur fonction de père, avec des enfants qu'ils n'ont pas vu grandir, qu'ils connaissaient à peine. Ils sont devenus parents. Leur femme n'a pas été préparée à devenir parent d'élèves. Et, là, les difficultés ont commencé car les enfants ont été confrontés à une culture qui n'était pas la leur et à un père qui n'était pas préparé à recevoir ses enfants.

Quelle est la réponse de la société à ces problèmes de violence?... supprimer les allocations familiales à des familles miséreuses?... intégrer des jeunes Beurs à la société par des discriminations au travail?... mettre des caméras dans les établissements scolaires, alors qu'il est important d'avoir un encadrement humain?... Lorsqu'on installe des caméras au lycée Kléber, alors qu'il y a des kilomètres de clôtures, c'est d'une totale inefficacité. Mais on est dans une période où les postes de surveillants,

les aides éducateurs, les emplois jeunes sont supprimés ou limités. Une machine qui permet de savoir qui a commis le délit, n'empêche pas le délit.

Mettre le zoom sur des violences, tous médias confondus, et en tirer des conclusions hâtives et bâtir des représentations, cela a été fait. J'ai participé il y a deux ans à un débat sur France 3 sur le thème suivant : la société est-elle malade de son école?... Mon intervention avait commencé par reformuler la question : l'école n'est elle pas malade de la société?...

Je vous remercie de votre attention.

J.-F. COLLANGE

Merci beaucoup, M. Kahn, pour cette présentation indiquant plusieurs facteurs, causes de violence, dans la société actuelle. Nous allons maintenant zoomer sur le contexte scolaire, de façon plus précise. Je donne immédiatement la parole à Mme Matthieu.

Marie-Claude MATTHIEU, Principale du Collège Solignac

Je suis là, cet après-midi, en tant que témoin, acteur de terrain, et souhaite vous faire part de ce que je vis au quotidien et de la façon dont j'envisage les choses, notamment en réponse à la question que Jean-François Collange a posée précédemment : comment l'école et les familles peuvent-elles prévenir les montées de la violence et éduquer à la tolérance ?

Nous sommes confrontés à accueillir un ensemble de jeunes qui est tiraillé à la fois entre des valeurs qui leur sont transmises par leur culture et les valeurs que l'école voudrait leur transmettre. Elles ne sont pas forcément les mêmes. Ces jeunes sont également soumis à des pressions qu'il est difficile pour eux d'oublier à l'entrée de l'école.

Nous, école, nous leur demandons d'abandonner, d'oublier et de rentrer dans l'école en occultant tout ce qu'ils ont vécu les heures précédentes. Nous leur demandons d'être respectueux, tolérants, d'accepter l'autre, ce qu'ils ne vivent pas dans leur quotidien. Qu'est-ce que, pour eux, la tolérance?... qu'est-ce qu'être violent?... lors d'échanges, je constate que nous sommes loin l'un de l'autre dans cette conception.

Le travail fait au quotidien est basé sur le dialogue, la parole. Un travail difficile pour l'équipe qui m'accompagne car le propre de ces jeunes est un déficit important dans la maîtrise de la langue. J'aimerais vous raconter une petite anecdote : à un élève qui récidivait très souvent, qui « n'entendait » pas ce qu'on tentait de lui expliquer, je lui ai dit : « tu fais fi de tout ce qu'on te dit » – il m'a répondu : « madame, pourquoi vous m'insultez ? » – je me suis demandé ce que j'avais dit !... « vous me traitez de fille, madame ». Si cet élève ne s'était pas permis de m'interpeller sur ce que je venais de lui dire, on aurait certainement eu des relations de violence, et irrespectueuses par la suite parce que, lui, projetant l'image : « le chef d'établissement ne me respecte

pas», cela aurait pu générer une situation de violence que, certainement, je n'aurais pas comprise.

La parole est très importante. La prise en compte de la parole de l'élève est capitale, mais également la prise en compte de la parole de leurs parents. Leurs parents, par rapport à l'école, ne sont pas en situation de «force». C'est difficile pour eux de venir à l'école parce que trop souvent ils maîtrisent mal la langue. Afin de pouvoir gérer et éviter des situations de violence ou d'incompréhension, notre attention dans ce domaine doit être accentuée et le regard que nous portons sur eux doit être un regard positif, un regard bienveillant, un regard très respectueux sur leurs capacités à comprendre ce qu'on leur explique.

Nous avons parlé de repères. Souvent, dans notre cadre de travail, nous disons: « nous n'avons pas les mêmes repères. Nous n'arrivons pas à nous comprendre parce que les repères ne sont pas les mêmes. Peut-être pouvons-nous nous mettre d'accord sur des valeurs telles que le respect, et c'est le travail effectué au quotidien.

Respect des familles en les informant, comme toute autre famille de tout autre établissement, c'est-à-dire en travaillant avec eux par l'écrit, par l'oral, en les rencontrant le plus souvent possible, en les acceptant dans ce qu'ils sont, avec leurs difficultés.

Je rencontre en permanence des parents qui veulent que leurs enfants réussissent. C'est quelque chose de partagé. Je ne rencontre pas ou très peu de parents démissionnaires en tant que tels, je ne les connais pas!... par contre, je rencontre des parents qui ne maîtrisent pas nos exigences, qui n'ont pas les conditions au quotidien pour mettre en place ces exigences parce qu'ils ont de multiples problèmes à résoudre, et qui ne répondent pas à nos demandes.

Je rencontre aussi des jeunes qui considèrent l'autre comme étranger à ce qu'ils sont, eux..., c'est-à-dire dans l'incapacité d'éprouver les mêmes émotions qu'eux, la même souffrance qu'eux, ce qui peut expliquer ces réactions de violence. Je retrouve souvent la maîtrise de la langue à l'origine de l'intolérance. Ils se comprennent mal entre eux; ils ne comprennent pas toujours les mots qui sont utilisés, et comme ils n'ont pas les capacités de répondre par la parole, ils passent très rapidement aux actes. Ils n'ont pas le vocabulaire nécessaire par rapport à une réponse construite suite à une agression qu'ils ont vécue.

Il y a donc un long travail pour les amener à cette tolérance et à cette acceptation de l'autre, tel qu'il est. Accepter que l'autre soit différent, qu'il témoigne une émotion ou une réaction à un moment donné. Dans les familles, on n'a pas toujours les possibilités et/ ou le temps de reprendre les enfants en fonction de leurs réactions, et c'est vrai que, dans la rue, cela ne se fait plus ou pas. Donc, le seul endroit où cela se passe, c'est le collège.

Nous sommes encore «quelques» individus pour encadrer et nous occuper des enfants, individuellement. La prise en compte de l'enfant en tant qu'individu est capitale, puisqu'il fonctionne en groupe. Il faut donc travailler sur l'individu et le

sortir du groupe, de façon à le valoriser dans ce qu'il est. Puisqu'il a une valeur, il a des qualités, mais ces qualités, il ne sait pas les montrer dans les situations dans lesquelles il est placé à l'école.

Nous tentons de travailler à une action qui dure sur les quatre années de collège où l'élève participe régulièrement à un travail sur le respect. En 6^e, c'est le respect de ce qu'il est, et surtout le respect de l'environnement, donc pas très complexe. En 5^e, on travaille avec lui sur tout ce qui est connaissance de soi puisque, pour accepter l'autre, il faut déjà avoir une notion de ce que l'on est, de ses qualités et de ses défauts. Et nous travaillons aussi le rapport à l'autre dans la médiation et dans l'analyse des conflits. Comme l'élève grandit, nous le suivons en 4^e, et nous travaillons avec lui sur le respect de l'autre, «en tant que garçon ou fille, quelle image ai-je du sexe opposé?... et quel respect est-ce que je lui dois?».

C'est un long travail. Nous luttons en permanence avec ce qui est véhiculé à l'extérieur de l'établissement scolaire.

La meilleure façon de lutter contre la violence est bien ce regard qu'on porte sur l'autre. C'est construire un regard, construire une image. C'est tout l'objet de notre travail. Au collège, je ne parle pas de répression, je ne parle pas d'autoritarisme, je parle de dialogue, d'échange et de rigueur quand il le faut, de façon à construire un adolescent qui ait des barrières et des repères, qui sait se référer à des valeurs que l'on partage.

Voilà ce que je tenais à vous dire ce soir.

J.-F. COLLANGE

Merci beaucoup pour ce témoignage clair et constructif. Je me permettrai juste de souligner l'importance que vous avez donnée à la parole, aux possibilités d'expression et aussi aux malentendus dus à une difficulté de maîtriser la langue, à l'individualisation des personnes considérées en tant que telles, et puis à l'effort fait pour qu'elles puissent se construire.

La parole est à M. André.

Jean-Claude ANDRE, Proviseur du Lycée Marc Bloch

Mesdames et messieurs, je voudrais essayer de répondre aux questions qui sont posées ce soir de façon un peu plus institutionnelle, en rappelant le cadre dans lequel nous sommes tenus par la loi de la République d'exercer nos missions.

Dans un premier temps, j'aimerais préciser que l'école est peut-être la seule administration, le seul Service public à être présent sur l'ensemble du territoire national, quelle que soit la situation, avec le Ministère de l'Intérieur... (rires)... privilège que nous partageons. Ce n'est pas qu'une boutade parce que nous avons lié, peut-être relié des liens extrêmement charpentés avec les Services du Ministère de la Justice et du Ministère de l'Intérieur. Nous en reparlerons plus tard. Donc, l'école

est présente partout. D'ailleurs, M. le Ministre s'est encore exprimé hier soir, on va connaître une nouvelle réforme.

On pourrait rappeler quelles sont les missions que l'Etat nous a confiées, et pas n'importe quel Etat, l'Etat démocratique et républicain. C'est dans ce cadre que l'on essaiera de répondre aux différentes questions.

Tout d'abord, l'école a une mission de transmission de culture générale et de culture technologique, ce qui est de plus en plus présent. La volonté que tous les jeunes sortent en sachant utiliser un micro-ordinateur, qu'il n'y ait pas de fracture informatique, contribue à ce premier point.

En second lieu, et c'est une exigence de plus en plus forte, au fur et à mesure que le tissu économique devient de plus en plus incertain – on parle de désindustrialisation dans notre région – la nécessité d'une formation professionnelle.

Le troisième point est une demande émanant de tous les milieux, de l'institution, des familles, c'est le devoir d'éducation. Comment définir un terme aussi vaste et aussi complexe que le verbe «éduquer»?... peut-être en utilisant deux termes: éduquer, c'est d'abord transmettre des valeurs, mais c'est aussi poser des interdits. Ces deux propositions me semblent inséparables, indissociables.

Quelles sont les valeurs que l'école peut et doit transmettre?... il s'agit bien évidemment du respect des personnes, de l'autre, et évidemment du respect des choses matérielles qui nous entourent et qui sont en milieu scolaire d'un usage quotidien.

Cette mission doit être accomplie en respectant l'un des piliers fondateurs de la République qui est le principe de la laïcité inscrite dans la Constitution, qui se décline dans le système éducatif comme étant l'application du principe de neutralité: neutralité commerciale, l'Inspection générale a mis fin récemment à une intervention un peu trop pressante; neutralité politique, bien évidemment! et neutralité religieuse, mais nous y reviendrons.

L'Etat nous demande, à nous, fonctionnaires, d'avoir cette distanciation par respect – et c'est le premier moyen de lutter pour la laïcité – des élèves qui nous sont confiés. L'état estime qu'il n'est détenteur d'aucune vérité, d'aucun dogme, qu'il n'est la propriété de personne, détenteur d'aucune vérité, je le souligne, et donc, dans ces conditions, les exigences sont fortes.

Depuis des décennies, l'école a fonctionné en s'adressant à une élite. Nous sommes confrontés à une indispensable démocratisation, voire une massification. Comme disait quelqu'un: «la liberté, c'est comme l'air, il faut en être privé pour se rendre compte qu'elle est indispensable», il en va de même de ce principe de neutralité, de laïcité.

Ne pas oublier que toutes les disciplines scolaires qui sont enseignées sont définies dans un cadre national. Qu'elles n'obéissent à aucune règle, à aucun dogme, à aucun préjugé et qu'il y a, pour tous les enseignants, tous les fonctionnaires de l'Education nationale, une exigence de scientificité. Il y a, là, une pierre d'achoppement essentielle

pour que nos élèves entendent que nous devons aborder tous les sujets, sans tabou, ni préjugé, avec l'objectivité la plus grande possible.

Je voudrais vous citer un exemple de violence qui s'est passé dans un établissement, il y a de cela trois ans. Un professeur de philosophie abordait les thèses relatives à la création du monde et de l'univers. Il a parlé des thèses créationnistes, bien évidemment!... et lorsqu'il a débordé de ce cadre pour aborder d'autres points de vue, le big-bang, il a vu des crayons se poser, les élèves, sans manifester aucune opposition verbale, aucune revendication, ont simplement refusé de prendre des notes parce que les théories qui étaient énoncées, étaient tout simplement contraires à leurs convictions. Bien évidemment, la réponse a été celle du dialogue.

Face à la violence scolaire, il y a des cas individuels, et Marie-Claude Matthieu a dit des choses tout à fait fortes et pertinentes auxquelles je ne peux qu'adhérer. N'oublions pas non plus qu'il y a eu des mouvements de violence – je ne pense pas seulement à Mai 68, mais dans les années 90, l'école a connu des soubresauts et des manifestations importantes. Comment l'école a-t-elle répondu?... comment l'Institution, comment l'Etat ont-ils répondu?... ils ont répondu en accordant aux lycéens des droits nouveaux. Ces droits nouveaux sont le droit d'association, le droit de disposer dans les établissements d'organes de presse, le droit de réunions et le droit d'affichage, le droit d'expression. Ces droits sont mis en œuvre particulièrement dans les lycées, et les lycées s'y investissent.

D'autre part, la représentation des lycéens, des jeunes est systématique dans toutes les instances : conseil d'administration, conseil de discipline, etc. ; ce sont des lieux de débats, des lieux d'échanges, mais aussi des instances qui ont des droits et ces droits sont, pour nous, chefs d'établissement, incontournables.

Donc, il existe un contre-pouvoir démocratique, lieu d'expression, lieu de débats, qui favorise la sérénité dans les établissements.

Autre point indispensable : la présence et le dialogue. Mme Matthieu a dit des choses fortes. La présence de la parole est indispensable. Le métier de chef d'établissement est un métier de la relation, de la relation avec les élèves, de la relation avec les familles. Je n'ai jamais rencontré de familles démissionnaires. Les familles sont parfois en difficulté, mais elles ne baissent pas les bras. Nous avons parfois avec elles des relations conflictuelles, mais c'est normal!... l'investissement familial dans l'enfant est quelque chose d'affectif et de très fort, donc bien évidemment, lorsque les opinions sont divergentes, on ne peut aller que, dans le cadre de cette dialectique, vers des échanges un peu vifs, mais à mon sens toujours constructifs et indispensables.

Nous essayons de donner la parole à ces jeunes. Lorsque le jeune dévie, eh bien ! l'Education nationale a découvert ou redécouvert la nécessité d'appliquer la loi, loi qui est dans le règlement intérieur. Nous avons redécouvert, il y a quelques années, des règles de droit ; nous avons redécouvert que l'école n'était pas une espèce d'institution qui serait frappée d'exterritorialité, mais que nous sommes bien dans les lois de la République, et toutes les lois de la République s'y appliquent, donc bien

évidemment toutes celles qui protègent les jeunes. Cela me paraît indispensable. Il a fallu éduquer ces jeunes à ces lois.

Lorsque nous travaillons le règlement intérieur, le règlement intérieur est d'abord soumis au conseil de vie lycéenne, donc aux élèves qui participent, qui édifient la loi, à charge ensuite pour les enseignants de faire en sorte qu'ils se l'approprient. Et c'est le travail, chaque année, lors des rentrées scolaires, lorsque les professeurs principaux analysent et explicitent les textes fondateurs qui régissent la vie en collectivité. Je dis très souvent à mes élèves, puisque je les accueille par classe, « nous sommes 1 500 à vivre dans 18 000 m². Donc, sans règles, c'est impossible ».

Autre moyen de valoriser la réussite des jeunes, ils ont des potentialités et je crois que les pistes ouvertes, hier soir, par M. le Ministre de l'Éducation nationale, permettant aux élèves de passer des épreuves d'examens, en pouvant y faire un choix, me paraissent être intéressantes. Donc, valoriser leur réussite.

Je voudrais conclure par un sujet d'actualité, par un sujet brûlant, qui est la loi sur la laïcité. Je voudrais commencer par la loi de 1905, même si le régime d'Alsace-Moselle est un peu particulier. La loi de 1905 a été, dans sa fondation, une loi de compromis entre ceux qui voulaient éradiquer le fait religieux et ceux qui l'ont néanmoins maintenu. Le calendrier, même si lundi est le jour de la lune, etc., n'en demeure pas moins un calendrier fortement marqué de prégnance religieuse et la République l'a accepté en tant que tel. Donc, cela a été une loi de compromis. Je tiens à le préciser.

En repartant de la laïcité que je voudrais définir comme étant le constat que l'État ne détient aucune vérité, aucun dogme à défendre, il a été rassurant, pour nous chefs d'établissement, qu'enfin les parlementaires prennent une position qui soit claire après 15 ans de situation assez fluctuante par rapport à l'émergence des signes religieux. Nous avons apprécié ce courage politique et nous l'avons décliné, en sachant qu'il y a au préalable, dans cette loi, une phase de dialogue avec les élèves et avec les familles.

Lorsque l'on voit que la volonté républicaine affichée, étalée, a réussi à faire passer 1 500 cas de voile l'année dernière, au mois de juin, à un peu moins de 80 à l'heure actuelle, sur l'ensemble du territoire national, cela est une réussite, quand bien même on est sensible au fait que des élèves qui ont vécu un certain modèle et en ont connu la prégnance éducative, peuvent être en souffrance lorsqu'on leur demande de rompre avec ce modèle. La difficulté sera de ne pas laisser ces jeunes filles, essentiellement, sur le côté de la route, parce que la société est faite de telle façon – le Ministre vient de le rappeler – que l'école est indispensable. On demeure persuadé qu'elle est un lieu d'émancipation, même si elle est conflictuelle. Je pense qu'elle a appris, qu'elle apprend quotidiennement à les gérer.

Voilà ce que j'avais à vous dire, mesdames et messieurs, sur ce thème. Je vous remercie.

J.-F. COLLANGE

Merci, M. André, pour ce rappel du cadre institutionnel et de la nécessaire laïcité comprise comme neutralité qui doit y régner, pour permettre à des personnes venues d'horizons différents et de convictions différentes de pouvoir, en concert, y travailler. Je passe la parole à M. Brion.

Jean-Paul BRION, Proviseur du Lycée Jean Rostand

Evidemment, après deux brillants orateurs, comme Marie-Claude Matthieu et Jean-Claude André, il est difficile d'intervenir. Néanmoins, je vais essayer de présenter le thème qui nous est proposé de manière différente c'est-à-dire, en m'appuyant sur quelques données chiffrées.

Jusqu'à maintenant, nous avons essentiellement parlé « école » et « famille ». À mon avis, c'est de nos jours devenu insuffisant, tout simplement parce que d'autres éléments sont à prendre en compte. Je vais essayer d'expliquer pourquoi.

Bon an, mal an, les élèves sont en classe au maximum 36 semaines par an dans un collège et 30 semaines dans un lycée. Les élèves sont en classe à peu près 5 jours par semaine, et il ne s'agit pas de 5 fois 24 heures, donc le calcul est déjà un petit peu faux d'entrée. Si l'on prend 36 semaines, $36 \times 5 = 180$ jours. Cela veut dire que l'école est responsable du devenir des jeunes pour la fraction $180/365$. Cela ne veut pas dire qu'en abordant mon intervention par des données mathématiques, je décharge l'école de ses responsabilités, cela veut simplement dire que le devenir d'un jeune, qu'il soit écolier, collégien ou lycéen, représente une responsabilité partagée. Certes, l'école – parce que c'est notre métier – aura une responsabilité forte, parce que les fonctionnaires qui dispensent les connaissances et le savoir sont fonctionnaires de l'Etat, sont payés par lui et se doivent de faire face à leurs obligations. C'est bien là leur métier. Pour l'autre fraction, la famille est directement responsabilisée. Mais elle n'est pas seule. Ce serait un peu facile, en particulier dans le cadre de familles éclatées, car nous en mesurons les conséquences dans les établissements scolaires, qu'il s'agisse de lycées, de collèges ou d'écoles. En effet, au sein de ces familles monoparentales, les carences affectives rencontrées chez ces jeunes transparaissent inévitablement dans leur comportement en classe sous forme de refus d'école, de violences verbales ou d'incivilités.

Au-delà de la famille, il y a le milieu associatif dans les quartiers, qu'il s'agisse des associations sportives ou culturelles qui, bien évidemment, ont un rôle important. Je pense notamment aux centres socio-éducatifs, mais tout autant aux médias, qu'il s'agisse de la presse écrite, de la presse parlée ou de la presse télévisée, qui ont aussi leur rôle dans cet accompagnement du jeune, adulte en devenir.

Positionner mon intervention sur cette base montre que la pertinence du « faire ensemble » sera déterminante, dans la mesure où il correspondra à un accompagnement plus efficace de l'élève. D'où la nécessité pour l'école de tisser des relations avec les associations de quartiers, de manière à faire en sorte qu'un

relais soit pris lorsque le jeune n'est plus à l'école, mais qu'il aille dans un centre socioculturel en fonction de ses affinités, pour y pratiquer du théâtre, du soutien scolaire, y faire du sport, bref peu importe ce que sera l'activité retenue. De telles structures offrent aux jeunes des repères qui évitent le refuge vers la rue ou vers la bande, avec les conséquences faciles à imaginer, surtout lorsque le foyer familial est défaillant. Combien de fois, dans un poste précédent, ai-je rencontré des élèves qui me disaient: « monsieur, je ne peux pas rentrer chez moi, je dors sur le paillason parce que ma mère « reçoit »... vous mettez ce terme entre guillemets, et je vous laisse le soin d'en interpréter la signification.

Ce que vous exposaient mes collègues est de la même veine. Je vais simplement le dire autrement: l'école est un lieu de vie collective qui doit être structurant pour l'élève, et je dirai pour « tous les élèves ». Je voudrais rassurer, M. Kahn, en lui disant que nous acceptons bien évidemment – c'est le propre de l'école publique – tous les élèves tels qu'ils sont. Et notre ambition est de rechercher – le Ministre le rappelait – la réussite de tous les élèves.

La loi de 1989 – comme la future loi de 2005 – place l'élève au centre du système éducatif. Simplement demain, il appartiendra à l'Ecole de mettre en place des moyens différents peut-être mieux adaptés au profil des élèves d'aujourd'hui. Certains ont été énoncés hier soir par le Ministre lui-même, aussi, n'y reviendrai-je pas.

Ce qui me paraît important, c'est que tous les personnels de l'établissement – quand je dis « tous », je ne voudrais oublier personne, qu'il s'agisse des enseignants bien sûr, mais aussi des personnels administratifs, des personnels de services, des personnels de santé, des personnels sociaux – tous ceux qui font partie de la communauté scolaire et qui ont un rôle très important dans cet accompagnement. Souvent, certains d'entre eux – je citerai les personnels de services – sont les confidentiels de nos élèves parce que ce ne sont pas des notateurs, ce ne sont pas des évaluateurs. Lorsque la communauté scolaire vit bien, un certain nombre de révélations se font, ce qui nous permet d'être beaucoup plus efficaces dans nos actions respectives pour l'accompagnement de certains jeunes.

Au-delà de ces propos, j'ajouterai deux mots concernant l'autorité. Je souhaiterais ici remercier l'association de nous avoir invités à un colloque aussi intéressant: « tolérance, violence, regards croisés » parce que cette idée est notre préoccupation au quotidien et les problèmes de violence naissent souvent d'une relation « enseignants/ enseignés » mal assumée, et donc source de violence. Cette remarque me conduit à définir, par rapport à mon expérience, ce que j'entends par autorité.

Avoir de l'autorité, selon moi, c'est être capable de prendre des décisions, c'est être capable de se faire obéir, c'est être capable aussi de commander; quand je dis « commander », ce n'est pas au sens militaire du terme, mais c'est donner du sens aux actions qui seront mises en place. L'autorité doit se manifester au quotidien et à tous les moments de la journée par des paroles, par des attitudes, par des conduites comprises par tous.

L'autorité dans la relation « enseignants / enseignés » doit se camper sur la notion de respect, de respect de l'élève en tant que personne, d'où l'importance du savoir être de l'enseignant, certes dispensateur de savoir, mais dans un rôle bien déterminé. Nous rencontrons, hélas ! dans les établissements des enseignants qui ne veulent être que des enseignants et pas des éducateurs. Il manque quelque chose dans les missions qui doivent être les leurs aujourd'hui. Le tout se faisant par rapport à des règles qui doivent être clairement définies, c'est-à-dire expliquées pour être bien comprises et donc mieux respectées...

Il existe dans l'école deux formes de violence : la violence à l'école et la violence de l'école. Je vais vous donner quelques exemples : je ne suis pas professeur de mathématiques, mais supposez l'espace d'un instant que je le sois. Ne pensez-vous pas qu'au niveau d'un devoir de mathématiques qui est donné à un élève, quel que soit le niveau de la classe, y compris une classe de terminale, le professeur doit dire aux élèves en donnant le sujet du devoir : « jeunes gens, ce devoir comporte quatre questions, chacune des questions est notée sur 5. Vous pouvez répondre à ces questions dans l'ordre que vous voulez. Elles sont indépendantes les unes des autres ». Ne pensez-vous que c'est donner la règle et ne pensez-vous pas que c'est permettre à l'élève de s'expliquer pleinement, alors qu'il va peut-être paniquer si, à la première question, il n'y arrive pas, et n'osera pas passer à la seconde, alors qu'il pourrait fort bien la réussir.

La deuxième chose est la notion de confiance, c'est-à-dire, pour l'élève, être sûr de l'adulte qui est en face de lui. L'élève, l'apprenant, doit être sûr de l'adulte auquel il s'adresse, celui qui est là pour lui apporter la connaissance. Un climat de confiance doit s'établir. Le courant doit passer.

Le troisième point est la reconnaissance. La reconnaissance fait aussi partie des relations interpersonnelles importantes et souvent décisives dans la qualité de la relation enseignants / enseignés.

Enfin, il y a le dialogue. Je crois qu'au-delà du cours, des séquences de cours, il n'est pas interdit aux personnes de demander à voir un élève pour échanger avec lui. L'élève a le droit, comme le professeur, de ne pas être au « top » le jour où il rencontre sa classe, dialogue donc pour mieux se comprendre, explication et pas justification. L'existence d'une bonne relation de confiance et de respect mutuel est peut-être à ce prix.

Pour terminer – évidemment, c'est le souci de l'association –, je parlerai de la tolérance, mais de la tolérance bien comprise, bien admise par tous les acteurs. L'autorité, c'est aussi décider parce que, à l'école, il faut aussi décider et savoir prendre des décisions en les justifiant, afin de donner des repères qui permettent à tous les usagers de l'école d'avancer ensemble dans le même sens.

Par rapport à la définition de l'autorité, le dernier élément est la sincérité, c'est-à-dire le besoin du vrai. Dans la relation « enseignants / enseignés », si elle est authentique, elle se traduira par du vrai et, dans ce vrai, on peut construire et bâtir

des relations interpersonnelles de qualité et peut-être – démonstration en a été faite – gommer d'une certaine manière des faits de violence qui, hélas!... – le terme que je vais employer est fort – pourrissent l'école.

Merci de votre attention... Si vous le permettez, je voudrais ne pas esquiver un dernier point, – mon collègue Jean-Claude André l'a bien expliqué – qui est le problème de la laïcité, et vous dire comment nous le comprenons en tant que chefs d'établissements.

La laïcité, bien évidemment, pour l'école publique est une richesse, et il est dommage qu'elle ait été mal interprétée. La laïcité, c'est vivre ensemble et bien vivre ensemble, et la pluri-culturalité dans l'école serait une source de richesse. Il y a hélas! l'échec du dialogue que nous avons conduit, et qui va devoir nous faire faire le plus mauvais côté de notre métier. Nous le regrettons tous. J'ajouterai que: «l'éducation citoyenne, l'éducation à la citoyenneté telle qu'elle a été rappelée au niveau de la table ronde précédente, fait aussi partie du rôle de l'école et tous les établissements scolaires s'y emploient».

J.-F. COLLANGE

Merci encore pour ces propos qui situent l'école et l'acte éducatif dans leur environnement polyvalent. Ce qui nous a été présenté, est me semble-t-il, comme un exposé condensé tout à fait remarquable sur les structures de l'autorité.

Je donne maintenant la parole à M. Polican.

Bruno POLICAN, Principal du Collège Erasme

C'est à ce moment-là que mes collègues craignent le pire parce que je suis souvent iconoclaste. Je vais l'être un peu à cette heure de la journée, pour détendre un peu l'atmosphère.

Je suis principal du collège Erasme de Haute-pierre. Par rapport à ce qui a été dit cet après-midi, ce n'est pas Chicago. Je n'ai pas l'air de sortir de Chicago. Je suis également chargé de mission Politique de la Ville auprès de l'Inspecteur d'académie du Bas-Rhin et, à ce titre, je suis en contact avec de nombreuses institutions et de nombreux partenaires, notamment la police. Et je parlerai tout à l'heure d'une expérience que nous menons à Haute-pierre.

Avant d'être principal de collège, j'étais conseiller d'éducation, et donc très proche des élèves tout au long de la journée. Je suis aussi parent. Il a été dit tout à l'heure que les parents – c'est vrai es qualité – ne sont pas représentés. Je trouve qu'il y en a pas mal dans la salle. Ce sont nos enfants qui sont à l'école, ne l'oublions pas!... ce sont nos enfants, les miens, qui sont à l'école.

Si je fais ce métier, c'est parce que j'aime les enfants. J'aime même les faire parce que, après en avoir fait trois, le premier étant en 3^e année de médecine et le dernier entrant en seconde, il se trouve que nous avons eu des jumeaux, qui ont 20 mois. Donc, j'ai une certaine habitude de travailler avec les jeunes.

Bien souvent, une minorité de jeunes cache la richesse de la quasi-totalité de nos jeunes. L'intolérance, c'est le discours... chaque fois qu'il se passe quelque chose, c'est un jeune. Cela arrive, c'est vrai! mais ce n'est pas toujours sûr. Je vais donner quelques impressions par rapport à ce qui été dit cet après-midi, et par rapport à un vécu.

On a dit que la laïcité était la neutralité. Pour moi, la laïcité, c'est la neutralité, oui... mais pas la neutralité des valeurs de la République. La laïcité, c'est l'instrument que s'est donnée la République pour instaurer le vivre ensemble. On a parlé aussi de relation asymétrique. Il faut revendiquer cette relation asymétrique parce que, dans « élève », il y a « élever ». Il n'y a rien de plus beau que d'élever un enfant jusqu'à la position du maître.

On a dit « comment transmet-on des repères?... comment transmet-on des valeurs? »... l'instruction civique, le J.C.S. en lycée, oui, c'est vrai, c'est bien! mais lorsque, dans la cour du collègue, je me baisse pour ramasser un papier et le mettre dans la poubelle, et que je dis au jeune: « tu aurais pu le faire », je fais de l'éducation civique. On peut transmettre des valeurs, on peut transmettre des repères par l'exemple.

On a parlé aussi de manque de moyens. Oui, c'est vrai! on aimerait avoir beaucoup plus de moyens dans un établissement. En tant que principal, je veux plus de professeurs, je veux plus de surveillants, je veux plus de personnels. Je le dis ici, car aucun de mes supérieurs hiérarchiques n'est présent, et vous ne le répétez pas, mais tout de même au collègue Erasme, un adulte pour 10 élèves, du principal à l'agent d'entretien dont a parlé tout à l'heure Jean-Claude Brion. Les agents d'entretien au collègue Erasme sont dans les couloirs aux interclasses, ils sont dans le hall, ils font de la surveillance, ils ont des contacts avec les élèves. Un adulte pour 10 élèves, tout de même!... on ne va peut-être pas en rajouter. Ce n'est peut-être pas là le nœud du problème.

On a évoqué la tolérance pour arriver au respect. Dans le cadre de la relation asymétrique, il faut d'abord du respect pour tolérer l'autre. Et la tolérance dans un établissement scolaire n'est pas le lieu de la loi, mais le lieu de l'apprentissage de la loi. La tolérance dans un établissement scolaire, c'est la même tolérance que celle que se permet un ouvrier lorsqu'il prend des mesures. Lorsqu'il fabrique une pièce, la largeur de la pièce sera de 10 cm, avec une tolérance de plus ou moins 1 millimètre. Pour un enfant, c'est la même chose. Deux enfants peuvent faire la même bêtise, ils ne doivent pas avoir la même sanction dans l'école, parce que c'est le lieu de l'apprentissage de la loi, parce que les circonstances ne sont pas les mêmes, etc.; la tolérance dans un établissement scolaire, à mon avis, se situe bien là. Quel est l'intervalle que l'on se donne par rapport à la norme pour éduquer un enfant?

Quelqu'un a dit: « lorsqu'il y a un conflit entre les parents, les enfants ont des repères brouillés ». J'élargirai en disant: « lorsqu'il y a un conflit entre adultes, que ce soient les parents, que ce soient les professeurs, que ce soient les éducateurs de foot, que ce

soient les éducateurs de centres socioculturels, quand le discours tenu n'est pas le même devant l'enfant, alors il y a péril». Je suis d'accord pour qu'un parent d'élève vienne me dire: «la sanction qui a été prise n'est pas juste ou ce que vous faites n'est pas juste», mais on se le dit entre adultes, on ne se le dit pas devant l'enfant. Pour moi, devant l'enfant, l'adulte quel qu'il soit, le papa, la maman, le professeur, le principal, l'agent de services, a toujours raison. Après, on discute.

J'ai dit, et je me contredis peut-être un peu maintenant, que l'école n'était pas le lieu de la loi, mais celui de l'apprentissage de la loi. C'est tout de même celui du règlement intérieur, et je dis bien «du règlement intérieur» et non pas «du contrat éducatif». Longtemps, on a voulu contractualiser. Non, la loi ne se contractualise pas. Si on passe du règlement intérieur au contrat éducatif, on arrive au droit coutumier. À force de laisser croire que tout est négociable, on ne peut plus rien imposer. La loi ne s'impose plus.

Le concept de discrimination positive a été évoqué cet après-midi, le concept de droit à la différence. Oui, d'accord! mais faisons attention que le droit à la différence n'entraîne pas la différence des droits.

L'intitulé de cette table ronde, «Ecole, parents, professeurs, élèves, tous responsables?... Tous responsables, oui... pas forcément tous coupables. L'école ne fait qu'appliquer les lois de la République. Comme cela a été dit tout à l'heure, le métier de parent est un des seuls métiers que l'on n'apprend pas. Le métier de professeur est soumis aux lois de la République, aux aléas des réformes et le métier d'élève est bien dur à apprendre. Il n'y a pas que ces responsables, et si l'on veut construire une société où la violence diminue et où la tolérance grandit, il faudra travailler avec d'autres partenaires. C'est ce que nous faisons sur Hautepierre, notamment avec le Bureau de police, avec les cellules de veille, avec différents acteurs du quartier.

A propos d'absentéisme, lorsque nous n'avons plus de contact avec les familles, pour différentes raisons, lorsque tous les moyens de l'école, y compris les moyens sociaux, n'ont pas permis de rétablir le dialogue avec la famille, on se retourne vers le commissariat central, vers le commissaire Alende, on lui signale que l'élève est absent depuis très longtemps, que le dialogue est rompu. Il diligente un fonctionnaire de police du bureau le plus proche du domicile, ce fonctionnaire de Police fait un rappel à la loi. Et, l'année dernière, cinq cas sur six – puisque l'expérience a débuté au mois de mars – ont réussi, plus de problème!... pourquoi se priver?... il ne s'agit pas de faire rentrer la Police dans l'établissement, elle ne le veut pas et elle ne le peut pas! il s'agit simplement de mettre en synergie tous les moyens pour que nos jeunes retrouvent le chemin de l'école.

Enfin, il y a le sens que l'on donne à l'élève. Un petit enfant qui apprend à écrire sait à la maison que les mots qu'il écrit sur le papier servent à sa maman pour faire les courses. L'acte d'apprentissage de l'écriture a du sens. Il sait pourquoi il le fait.

Un dernier mot sur l'individualisation. C'est une chose à laquelle je crois beaucoup parce qu'une classe, qu'est-ce que cela veut dire?... cela veut dire que

toute une classe d'âge doit arriver au même moment, au même niveau dans toutes les matières, c'est impossible!...

Au collège Erasme, on a créé une classe sans élèves. Je fais simple : il y a une salle de classe et il y a une équipe de professeurs, il n'y a pas d'élèves dans cette classe, elle n'existe pas. Seulement, à tout moment, un élève qui décroche peut sortir du cours, aller dans cette structure et rattraper. Parce que notre métier, c'est la pédagogie. Nous sommes des spécialistes de la pédagogie, nous ne sommes pas des spécialistes du comportement. Sortir des élèves de la classe parce qu'ils ont eu un comportement répréhensible et les mettre dans une structure d'attente, c'est bien, cela soulage la classe, mais ce n'est pas notre métier, on ne sait pas faire. Tandis que repérer les difficultés pédagogiques d'un élève avant qu'il ne s'ennuie, avant qu'il ne décroche et avant qu'il ne devienne difficile – parce qu'un élève difficile est un élève en difficulté ; si on peut arriver à éviter que l'élève se trouve en difficulté, on peut espérer qu'il y aura moins d'élèves difficiles. Quand l'élève sent qu'on s'intéresse à lui, alors il s'intéresse à ce qu'il fait, il s'intéresse à son entourage, il devient tolérant et la violence diminue.

J.-F. COLLANGE

M. Polican, vous avez tendu la main au dernier intervenant. Je n'ose pas dire que toutes les questions de violence finissent toujours entre les mains de la Police, mais en tout cas, ce soir, c'est vous qui aurez le dernier mot, M. Alende.

Thierry ALENDE, Commissaire de police

Je me présente, Thierry Alende, Commissaire de police, et je dirige le Service de police de proximité au commissariat de police de Strasbourg. Un policier est quelqu'un qui est chargé d'appliquer la règle sur le terrain. Je vous ferai donc part de mes convictions d'homme de terrain.

Engageons le débat en posant la simple question suivante : dans quel cas, y a-t-il intolérance ? dans quel cas, je ne tolère pas, je n'accepte pas que l'autre ne respecte pas la norme, ne respecte pas mes valeurs ou simplement mes règles de conduite et de comportement. Dans quel cas aussi, je me sens gêné lorsque je vois des groupes qui entre eux ne vivent pas comme moi ?... La réponse à cette question n'est pas simple, c'est le cœur du débat. Mais comme l'a indiqué Me Hincker, il y a avant tout la règle de droit. La règle de droit s'impose à tout le monde, il n'y a pas de discussion.

Vous avez évoqué, Monsieur, la règle de droit qui ne serait pas juste. Effectivement, on peut en concevoir mais en tout cas, en France, les dernières règles de droit qui n'étaient pas justes, c'était au temps de l'Occupation. Je pense que l'on peut dire actuellement que toutes les règles applicables en France sont constitutionnelles et respectent les valeurs de la République et les droits fondamentaux des individus. Donc, je n'ai pas de souci à appliquer les règles de droit en France.

Un individu qui ne respecte pas mes règles de comportement peut néanmoins respecter les règles de droit. Tout n'est pas codifié. On peut évoquer des choses toutes simples : la propreté, la politesse, des comportements ou des tenues vestimentaires un peu particulières, les cheveux longs, il n'y a pas si longtemps, pour les hommes, les boucles d'oreilles, piercing, tout ce qui arrive actuellement et qui pose problème en termes d'intolérance et qui n'est pas codifié.

Comment faire pour savoir si je suis intolérant ou pas?... Il faut peut-être se poser la question à plusieurs, et c'est alors qu'on peut éventuellement modifier son comportement. Quand je dis « à plusieurs », cela peut être aussi plusieurs parents, plusieurs adultes, plusieurs élèves qui réfléchissent sur le comportement de uns et des autres. Et, là, on peut dire que tout le monde se construit à toute époque. L'élève se construit par hypothèse, mais également l'adulte, l'adulte qui devient père ou mère, mais également parce qu'il vieillit. Lorsqu'on parle de choc des générations, c'est l'adolescent actuel, avec son comportement, ses tatouages, son piercing éventuellement, et puis la personne de 90 ans et là, il y a une fracture sociale parce que l'un et l'autre ne se comprennent plus, parce que ce sont deux mondes différents. Au milieu, il y a tous ceux qui doivent se construire et j'espère que les uns et les autres, nous nous construisons tous les jours.

Se construire, c'est savoir comment le monde évolue, mais aussi affirmer, pour reprendre l'expression de M. Polican, ce qui n'est pas négociable, c'est-à-dire parmi ce qui n'est pas codifié, quelles sont les choses sur lesquelles je ne discute pas ; j'affirme que les choses doivent être comme ceci.

Chacun, dans sa famille, dans son contexte familial, a des choses qui ne sont pas négociables, à différents niveaux, mais au moins la règle du jeu est dite. Et chacun, parent, enfant, sait où il va. Pour l'école, c'est la même chose. Il faut bien connaître la règle de droit, ce qui n'est pas négociable, et parmi tout ce qui n'est pas érigé en règle de droit, savoir ce qui est possible et ce qui n'est pas négociable. La politesse n'est pas négociable, mais les choses peuvent évoluer suivant le contexte – je parle de la politesse à l'école – et suivant différents contextes où le problème se pose.

Une fois que l'on a défini ce non-négociable, il faut avoir aussi le courage de le dire, et peut-être que là, le courage manque à tous les niveaux. Peut-être que s'il a fallu édicter une loi sur la laïcité, c'est parce qu'on n'a pas eu le courage de dire et d'affirmer le non-négociable. Cela paraissait pourtant évident que la laïcité était à la source même de l'action éducative.

Dans ces débats sur l'appréhension de la norme, de la loi et de tout ce qui n'est pas négociable, la Police entre de plus en plus dans les écoles, non pas pour faire la circulation dans les couloirs, mais au contraire pour venir à la rencontre des jeunes, des professeurs également, pour que ce dialogue soit fructueux. Je me souviens de la réaction d'une jeune adolescente, c'était à l'occasion d'une intervention faite au lycée Marcel Rudloff, sur l'application de la loi, des textes de loi dans l'école. Cette jeune adolescente disait : « s'il y a bien un lieu où la loi doit s'appliquer, c'est bien à l'école

parce que c'est là qu'elle pourra se sentir protégée». Quand on entend, cela, on est tout de même assez fort pour se dire : « s'il y a bien un lieu où la loi doit s'appliquer, c'est l'école ».

Une fois que j'ai dit cela, je n'ai rien dit. Je donne des pistes de travail. L'application de la loi, réfléchir sur ce qui est négociable ou pas et puis, clairement, afficher la règle du jeu.

Je voudrais répondre à une question posée par M. Kahn en début de séance : prévention, répression, peut-être une troisième solution?... je crois qu'elle existe, c'est la prévention et la répression. Quand il y a toute la répression et toute la prévention, cela marche très bien. Rien ne vaut – le travail du policier, à chaque fois, affirme la règle de droit – le fait de pouvoir affirmer à une personne : « monsieur, madame, jeune homme, jeune fille, vous avez commis l'infraction, petite ou grande, vous serez puni, en tout cas le juge sera saisi, mais à côté de cela on fait en sorte de vous expliquer pourquoi vous avez commis cette infraction et c'est à vous de faire en sorte que vous ne recommenciez pas ». C'est la solution.

Vous avez dit, M. Kahn, que lorsqu'une infraction se commet dans un établissement, les caméras ne servaient à rien pour savoir qui l'a commise, je ne suis pas d'accord avec vous. Lorsque l'infraction a été faite, et ne pouvant pas revenir en arrière, eh bien ! il faut aller au bout des choses pour toujours affirmer que si Untel a commis l'infraction, l'action de justice doit passer et surtout l'affirmation qu'une personne a commis une infraction et, ensuite, on commence et on finit par l'action de prévention.

La prévention gagnera et non la répression, mais toute la prévention et toute la répression, surtout que, si on regarde bien comment fonctionnent les choses sur le terrain, l'action préventive nourrit la répressive, et réciproquement.

Voilà ce que je voulais dire aujourd'hui.

Discussion

J.-F. COLLANGE

M. Alende, je retiens deux choses de ce que vous avez dit. Vous avez beaucoup insisté sur le non-négociable, je pense qu'il est du rôle de la police de protéger, d'intervenir au-delà des tolérances évoquées par M. André puisque, à partir d'un moment, il n'y a plus de tolérance possible. Lorsque le non-négociable intervient, c'est à la police, aux forces de l'ordre d'intervenir, d'intervenir dans le sens d'une protection des individus et du groupe, pas de façon arbitraire, mais pour protéger les uns et les autres et faire en sorte que tout puisse continuer.

Je voudrais remercier les intervenants de cette table ronde car j'ai eu vraiment envie – je me suis retrouvé 50 ans en arrière – de retourner à l'école, et je me suis dit que j'aimerais bien aller dans les collèges et lycées dont on nous a présenté les règles de gouvernance.

Je retiens deux termes fondamentaux: un des contrepoisons forts de la violence est la possibilité de dialogue, d'expression, de libération de la parole. Mais pour pouvoir la libérer, il faut d'abord qu'elle puisse trouver les règles de son expression, dans le respect des uns et des autres.

Le premier respect est le respect du public, le respect de l'orateur qui va venir, donc il ne faut pas trop mordre sur son temps, mais le président Hamm m'indique que deux questions peuvent être posées.

PARTICIPANTE

Je voudrais dire combien j'ai apprécié toutes ces interventions, et je tiens absolument à témoigner toute mon admiration et mon estime pour les intervenants qui font un travail extraordinaire, et certainement dans des conditions très difficiles, un travail très dur. Moi-même, je suis professeur à l'université. À vos yeux, j'ai une situation un peu privilégiée, ce qui n'est plus tout à fait vrai car, comme je vais vous l'expliquer, l'université connaît une crise actuellement. Tous les problèmes que l'école a connus et connaît actuellement, à mon avis, sont en train de gagner l'université. L'avenir n'est pas très loin où peut-être les universitaires vont venir demander conseil aux enseignants du secondaire sur la façon de gérer les problèmes.

Nous avons parlé beaucoup d'intolérance, de la nécessité de la tolérance, nous n'avons peut-être pas assez parlé de l'individualisme. Au cours de ma carrière, j'ai vu cette montée de l'individualisme qui va de pair avec le non-respect de l'autre. Il y a quelques semaines, j'étais en train de faire un cours et j'ai entendu des hurlements au fond de la salle. En 2^e année de faculté, on pourrait imaginer que ces étudiants ont

librement choisi d'aller à l'université, ont dépassé le stade des petits potaches et sont des gens mûrs, déterminés et motivés. Or, après avoir fait une petite enquête, je me suis rendue compte que ces hurlements venaient de deux jeunes filles qui devaient s'inscrire à des TD, et que l'une était prête à étripier l'autre qui s'était inscrite dans le créneau horaire qu'elle voulait. Quand on est en train de faire un cours et quand on s'aperçoit qu'en 2^e année d'université, on est face à cette situation, on se dit qu'il y a une forme de régression. C'est tout de même assez stupéfiant et alarmant.

Enfin, je voudrais dire que les intervenants ont eu tout à fait raison de parler du simple respect de l'environnement à propos de la propreté et le simple fait de ramasser un papier, parce qu'il est vrai qu'il y a un non-respect vis-à-vis des personnes responsables de l'entretien. En mettant l'accent sur un geste tout simple qui est de veiller à la propreté, c'est déjà un bon départ.

PARTICIPANT

Mon intervention porte sur le mot « association ». Marcel Rudloff a beaucoup milité dans des fédérations sportives et culturelles, et j'ai eu la chance de militer avec lui sur le plan régional et national.

À plusieurs reprises, le mot « association » a été cité. À l'heure actuelle, je crois que si les associations n'avaient pas eu cet apport des nombreux bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année, quantité de jeunes n'auraient pas réussi dans leur carrière professionnelle. Les éducateurs, animateurs et enseignants font tout leur possible pour l'épanouissement de ces jeunes dans le respect et la tolérance, thème de ce colloque.

J.-F. COLLANGE

Merci. Votre intervention est plus un témoignage qu'une question. Cela rejoint un des propos de M. Brion qui, dans sa démonstration mathématique, nous a montré que les agents éducatifs n'étaient pas qu'à l'école, mais qu'il y avait effectivement la famille, les associations et tout l'environnement des jeunes.

Il est temps de clore cette table ronde. Merci pour votre patience.

Conférence

**Vaincre l'indifférence et la violence
pour s'ouvrir à la tolérance**

Le Président

Pour ce troisième thème de notre réunion la parole est au Professeur Pierre Karli, ancien président de l'Université Louis Pasteur, professeur émérite à la Faculté de médecine, membre de l'Institut, Président fondateur de l'Institut pour la Promotion du Lien Social (IPLS) et enfin, Prix de la tolérance 2004, qui va nous présenter son point de vue.

Pierre KARLI, Président fondateur de l'Institut pour la Promotion du Lien Social
Permettez-moi de citer, en guise de propos liminaire, un auteur qui n'est pas vraiment contemporain, mais qui est toujours d'actualité. Il s'agit de Confucius qui a déclaré que s'il devait gouverner, il commencerait par « restaurer le sens des mots ». Il a ainsi exprimé un souci de rigueur sémantique que je partage. À cet égard, le titre de mon exposé doit être examiné de façon critique, et je constate qu'il suscite – de ma part – deux brefs commentaires.

Mettre côte à côte indifférence et violence revient à formuler un pléonasme, car l'indifférence à l'Autre est une violence. Dans la pièce « Qui a peur de Virginia Woolf? », la femme se tourne vers son mari et lui dit : « Je te regarde et je ne vois rien : tu n'es rien ! » Ce refus de reconnaître l'existence de l'Autre est une violence majeure à son égard. Et quelqu'un a déclaré récemment : « il n'y a pas de pires insultes que celles par lesquelles on méconnaît la souffrance ou le malheur d'un homme ».

Il faut ensuite se demander ce que nous entendons par « tolérance ». Car ce mot est clairement polysémique, dans la mesure où l'on peut distinguer plusieurs niveaux, plusieurs degrés, de tolérance qui ne sont guère de même nature. Pour ce qui est de mon attitude à l'égard de l'Autre, de ma façon d'être et d'agir à son égard, je puis aisément distinguer, certes de façon quelque peu schématique, différents degrés de tolérance :

- 1- Je puis certes tolérer l'Autre, mais l'accueillir :
 - avec réticence, à contre-cœur (il est trop différent de moi par son origine ethnique, par sa culture, par sa religion, ...);
 - avec indulgence, avec condescendance (il est trop différent de moi par son statut social, son niveau de vie, son niveau intellectuel, ...).

Donc, il ne m'intéresse pas, je ne tiens pas à le connaître vraiment, et j'aime autant qu'il vive à quelque distance de moi.

- 2- Je puis faire mieux : j'accepte volontiers de le rencontrer et de le connaître. Je respecte ses convictions et ses aspirations, car je lui reconnais une dignité égale à

celle que je souhaite qu'on me reconnaisse à moi-même. Cela permet une coexistence pacifique, un vivre côte à côte (en équilibre plus qu'en harmonie). Et le «vivre ensemble» ne s'accompagne guère d'un quelconque «faire ensemble».

3- Je puis faire mieux encore : m'efforcer de surmonter pleinement mes préventions et mes égoïsmes (ce n'est pas une mince affaire!), de me décentrer quelque peu par rapport à moi-même afin de développer l'ouverture à l'Autre, l'accueil de l'Autre («lui faire place»), l'attention à l'Autre et à ses propres aspirations. Cela permet le «faire ensemble», avec des projets communs, des valeurs communes (auxquelles chacun décide d'adhérer librement), une éthique partagée.

C'est la tolérance que s'efforce de promouvoir l'Institut pour la Promotion du Lien Social (IPLS), et qui correspond à l'«amour du prochain» de l'humanisme chrétien ainsi qu'à la «fraternité» laïque de notre devise républicaine. Mais cela suppose que j'arrive à vaincre la violence. Vaincre la violence, c'est vaincre quoi de façon plus concrète, et le vaincre comment ?

Pour le médecin et biologiste que je suis (je ne suis pas sociologue, c'est l'individu qui m'intéresse, la relation à l'Autre), un acte violent, un acte agressif à l'égard de l'Autre est, comme n'importe quel autre comportement, un moyen d'expression et un moyen d'action dont je dispose (dont vous disposez) pour exprimer quelque chose ou pour agir en vue de réaliser un objectif, en vue d'obtenir quelque chose. Si je dis qu'un «un acte violent» est un moyen d'expression ou un moyen d'action, il se pose tout naturellement et très simplement les questions suivantes :

S'il s'agit d'un moyen d'expression : qu'est-ce que l'individu veut exprimer de façon plus ou moins consciente et délibérée ou de façon simplement réactive, en réaction à quelque chose?... d'où lui vient ce qu'il veut exprimer là?... pourquoi l'exprime-t-il de cette façon-là et pas autrement?...

Si c'est un moyen d'action, ce moyen d'action est mis en œuvre pour réaliser tel ou tel objectif. Pourquoi cet individu vise-t-il cet objectif?... pourquoi cet objectif et pas un autre?... pourquoi utiliser un moyen d'action violent et non pas un autre qui est peut-être tout aussi utile, tout aussi efficace ?

Exprimer quoi?... une violence exprime le plus souvent un sentiment de peur – j'y reviendrai – ou un sentiment de colère, un sentiment d'amertume, du ressentiment, de la rancœur, voire de la haine, un état affectif, une émotion désagréable, déplaisante, pénible, voire insupportable, provoquée par une menace, une provocation, une frustration, une humiliation ou plus exactement par une situation, un événement, une rencontre qui sont vécus, ressentis par cet individu, et peut-être pas par un autre, comme une menace, comme une provocation, comme une frustration, comme une humiliation.

Si c'est un moyen d'action, il est mis en œuvre pourquoi?... pour viser quel objectif?... le plus souvent, pour s'approprier un objet convoité. Cet objet est le plus souvent un objet matériel, mais cela peut être aussi l'Autre, qu'il s'agit de dominer, qu'il s'agit d'asservir, qu'il s'agit de soumettre à mon bon plaisir.

Il s'agit aussi pour des jeunes et quelquefois des moins jeunes, de tromper l'ennui, de s'éclater, de vivre des émotions fortes, si on ne sait pas le faire autrement. Et la recherche d'émotions fortes va souvent de pair avec la pauvreté des sentiments.

Il peut s'agir également de s'affirmer, de faire reconnaître son existence, de faire reconnaître son identité que l'on a d'ailleurs du mal à se forger, faire reconnaître son existence et son identité pour développer un peu de confiance en soi, d'estime de soi.

Il est clair qu'il ne peut être question maintenant de passer en revue, de faire l'inventaire de toutes les situations, événements, rencontres qui sont susceptibles, dans notre société, d'être vécus comme une menace, une provocation, une frustration, une humiliation. Ces situations, ces événements sont légion, et on pourrait en parler pendant des heures.

Je ne parlerai pas non plus de tous les objectifs qui, dans notre société, nous sont présentés, voire même imposés, d'une façon ou une autre, comme étant hautement désirables; des choses, des objets qu'il faut absolument avoir si l'on veut exister ou plus exactement si l'on veut paraître, puisqu'il s'agit, dans notre société, non pas d'être, mais de paraître!

Dès lors qu'il n'est pas question de faire cet inventaire, je vais simplifier les choses, mais cela correspond à la réalité; toutes ces situations vécues, tous ces objectifs visés, se laissent ramener à un dénominateur commun: notre économie affective, notre dynamique affective, la gestion de nos affects et de nos émotions. Car quelle que soit la situation, quel que soit l'objectif visé, lorsque je présente un comportement quel qu'il soit, il vise souvent à exprimer un état affectif, une émotion désagréable, déplaisante, pénible, insupportable, tout en essayant de me débarrasser de cette émotion, de me débarrasser de la source qui aura provoqué cette émotion. Ou, au contraire, il s'agit pour moi de vouloir vivre une expérience affective, une émotion agréable, plaisante, de me faire plaisir, de me donner du plaisir.

Dans ce vaste monde de l'économie affective, de la dynamique affective, de la gestion des affects et des émotions, commençons par le commencement et voyons un aspect des choses – en apparence du moins - très simple.

Le commencement, c'est la rencontre de l'Autre. L'être humain, nous le savons, est par excellence un être social et la rencontre de l'Autre, c'est ce que nous vivons jour après jour, et c'est très bien ainsi. Mais la rencontre de l'Autre est le plus souvent, au départ, un risque, car cet Autre, qui est-il?... que me veut-il?... quelles sont ses intentions à mon égard?... puisque je ne le connais pas, comment dois-je l'aborder?

La violence est souvent, dès le départ, une réaction de défense. Je n'ai aucune envie de m'engager vis-à-vis de cet Autre, de m'engager dans une relation et de m'exposer moi-même en m'engageant dans cette relation. Et pour être tranquille, le plus simple est de mettre, dès le départ, un terme à cette rencontre et, le plus efficace, c'est de le faire d'une façon relativement violente. Rompons là et la question est réglée.

Je voudrais (puisque j'ai travaillé sur les comportements d'agression pendant 35 ans, mais sur l'animal), parler du rat, puis je reviendrai tout de suite à l'homme. Mais je m'empresse de dire que, dès lors qu'il s'agit des processus affectifs élémentaires, des affects bruts, nous ne sommes pas aussi différents du rat que nous pensons généralement l'être.

Je me suis intéressé en particulier au comportement que présente le rat qui est dans sa cage vis-à-vis d'un animal d'une espèce étrangère (une souris, en l'occurrence), que j'introduis dans cette cage. La souris, c'est l'intruse dans son milieu habituel, familier. Or, le rat présente comme n'importe quel autre mammifère, y compris l'homme, la néophobie, c'est-à-dire la crainte de ce qui est nouveau, inhabituel, non familier. Et biologiquement parlant, la néophobie est tout à fait vitale, car ce qui est inconnu, non familier, inhabituel est potentiellement un danger; donc, il faut d'abord que je m'assure que ce n'est pas un danger. Mais la néophobie, au départ, est importante.

Si je mets une souris dans la cage de mes rats, entre 10 et 15% (statistiquement parlant) agressent et tuent la souris, les 90 à 85% restants ne l'agressent pas et l'intègrent dans leur environnement. Or, ils sont néophobes les uns comme les autres. Pourquoi est-ce que les uns agressent et tuent alors que les autres ne présentent pas ce comportement d'agression?... C'est qu'intervient en plus de la néophobie le niveau de réactivité émotionnelle. Tous les rats n'ont pas le même niveau de réactivité émotionnelle, nous non plus. Nous disons dans le langage courant que tel et tel est soupe au lait et un autre est d'un calme olympien. Chez les rats, c'est la même chose. Or, nous avons pu constater au laboratoire que les rats qui agressent et tuent, ont un niveau de réactivité émotionnelle nettement plus marqué, plus élevé que les autres.

Si j'élève expérimentalement le niveau de réactivité émotionnelle, on peut le faire chez le rat, on ne le fait pas chez l'homme, mais malheureusement la pathologie, une petite tumeur, s'en charge, si je détruis dans le cerveau le septum, je n'ai pas 10 à 15% de rats qui tuent, mais 100%. Ils tuent tous parce que, en plus de la néophobie qui crée une émotion désagréable, j'ai élevé leur niveau de réactivité émotionnelle, donc c'est une émotion désagréable très intense. Pour mettre fin à cette émotion fortement désagréable, le rat agresse et tue.

J'ajouterai encore ceci puisque j'ai dit que « nous avons 10 à 15% de rats dans notre élevage qui agressent et tuent » : il y a une façon très simple d'avoir dans notre élevage zéro pour cent d'animaux qui agressent et tuent; il suffit d'élever ensemble pendant trois semaines (entre l'âge de trois semaines et celui de six semaines) les rats avec des jeunes souriceaux de même âge. Cette coexistence, cette cohabitation des deux espèces pendant trois semaines, à un âge très jeune, fait que beaucoup plus tard, si je les mets en présence l'un de l'autre, aucun des rats n'agresse. J'ai donc supprimé cette néophobie en faisant cohabiter simplement les animaux dans la phase précoce de leur développement.

J'en viens maintenant à l'homme. Mon collègue et ami Gian Vittorio Caprara, qui enseignait la psychologie à Rome, s'est posé la question de savoir s'il existait chez l'homme, comme chez le rat, une corrélation plus ou moins étroite entre le niveau de réactivité émotionnelle (il parle, lui, du « niveau d'irritabilité et de susceptibilité émotionnelle », ce qui est la même chose) et la probabilité que, face à telle ou telle situation potentiellement « agressogène », le sujet présente effectivement une agression (en l'occurrence une agression verbale et non physique). Or Caprara a bien trouvé une corrélation étroite entre le niveau d'irritabilité et de susceptibilité émotionnelle des sujets qu'il a observés et la probabilité – plus ou moins grande – que, face à une situation qui provoque un sentiment de frustration ou d'humiliation, le sujet présente une agression verbale à son égard.

De plus, Caprara a pu faire la distinction nette entre deux groupes de sujets qu'il a qualifiés de « dissipateurs » et de « ruminateurs ». Ils vivent, les uns comme les autres, une même émotion déplaisante, désagréable. Mais les « dissipateurs » se disent : « certes, c'était désagréable, mais il n'y a pas lieu d'en faire toute une histoire ! Par ailleurs, je vis pas mal d'émotions agréables, donc le bilan est globalement positif, et il n'y a aucune raison de prendre ce désagrément au tragique ». Le « ruminateur », lui, revient continuellement sur ce qu'il vient de vivre, le rumine, l'amplifie, et il finit par exploser. Ce qui joue donc, c'est à la fois le niveau de réactivité émotionnelle et le fait que l'on s'efforce de dissiper toute émotion désagréable ou qu'au contraire, on la rumine.

Voyons maintenant brièvement les études longitudinales que des collègues psychologues ont réalisées, surtout en Scandinavie et aux Etats-Unis. Dans ces études, on suit les mêmes sujets pendant 20 ans : le psychologue les voit à 5 ans, puis à 8 ans, 11 ans, 15 ans, 18 ans, 21 ans et 25 ans. Il faut voir, au départ, un grand nombre d'enfants, car sur une période de 20 ans, nombre d'entre eux « s'évaporent dans la nature », et il faut qu'il en reste suffisamment « à l'arrivée » pour qu'on puisse réaliser une analyse statistique fine. Chez les enfants âgés de 5 ans, les psychologues distinguent deux groupes : des enfants ayant une « personnalité agressive » et des enfants ayant une « personnalité non agressive ». Cette distinction entre personnalité agressive et personnalité non agressive a été définie de façon purement opératoire : face à certaines situations, les uns présentent facilement, fréquemment des attitudes et des comportements agressifs, alors que les autres – confrontés aux mêmes situations - ne présentent ni facilement, ni fréquemment de semblables attitudes et comportements.

Ces collègues se sont d'abord interrogés sur la constance, la permanence, du type de personnalité pendant cette longue période de temps. Ils ont constaté, avec bien-sûr des exceptions, une assez grande constance de la personnalité – agressive ou non agressive - sur les 20 ans de l'étude. Mais ils se sont surtout posé la question de savoir ce qui était à l'origine de la « personnalité agressive ». Ils ont d'abord formulé l'hypothèse qu'un chromosome ou un gène particuliers pourraient être responsables

de cette disposition marquée à manifester des attitudes et des comportements agressifs. Ils n'ont trouvé, entre les deux groupes, aucune différence d'ordre génétique : pas de chromosome particulier, pas de gène particulier. Ils se sont ensuite demandé si les conditions socio-économiques ne jouaient pas un rôle prééminent. Là encore, ils n'ont trouvé aucune différence vraiment significative entre les enfants vivant dans des milieux dits défavorisés et des enfants vivant dans des milieux dits privilégiés.

Dans toutes ces études (en Finlande, en Norvège, aux Etats-Unis), les chercheurs ont mis en évidence l'influence prépondérante d'un même facteur, d'une même influence : un environnement parental à la fois « négatif » et « permissif ». Par négatif, ils entendent l'absence d'affection, de tendresse, de chaleur humaine, voire carrément l'hostilité à l'égard de l'enfant. Dans un environnement parental permissif, on laisse l'enfant faire ce qu'il veut, on ne lui apprend pas qu'il y a des limites à ne pas transgresser ; on ne lui apprend nullement à contrôler ses émotions, ni leur genèse, ni la façon dont il les exprime.

L'attitude à l'égard du monde, à l'égard de l'Autre, se développe sous l'influence de l'environnement parental. Si cet environnement est chaleureux, et qu'il sait fixer des limites avec une autorité à la fois bienveillante et ferme, cela favorise clairement le développement d'une attitude fondamentalement ouverte, chaleureuse et confiante chez l'enfant. Si, par contre, l'environnement parental est négatif et permissif, le risque est grand de voir se développer chez l'enfant une attitude fondamentalement fermée, froide, méfiante, hostile.

Il m'importe de souligner maintenant le rôle majeur joué par l'apprentissage social. Nous vivons dans une société où prévalent certaines mentalités – collectives et individuelles – qui s'expriment dans nos comportements à l'égard de l'Autre ; une société au sein de laquelle se forge de façon prévalente un certain type d'attitudes, de façons d'être et d'agir à l'égard de l'Autre. Tout cela est intériorisé par chacun, à sa manière, dans la construction de soi et dans la construction de la relation à l'Autre. Et surtout dans notre société, cet apprentissage social nous montre de façon répétée, nous confirme inlassablement que l'agression est un moyen d'action efficace, que sa valeur instrumentale est élevée.

Les expériences faites chez l'animal montrent clairement (et ce n'est pas une surprise !) que tout comportement qui permet d'atteindre – et qui réalise effectivement – l'objectif qui est visé, a toutes chances d'être utilisé à nouveau (il subit un « renforcement positif » du fait qu'il s'est avéré efficace). On peut montrer expérimentalement qu'un comportement agressif peut être mis en œuvre comme « instrument efficace » aussi bien pour créer une expérience affective plaisante que pour mettre un terme à une expérience affective déplaisante. La démonstration se fait en pratiquant une stimulation électrique d'une région particulière du cerveau. Il y a dans le cerveau du rat, comme dans le nôtre, deux systèmes neuronaux antagonistes. Si j'active l'un (que nous qualifions de « système d'appétence, de plaisir,

de récompense»), je crée du plaisir, une expérience affective très agréable. Si j'active l'autre (que nous qualifions de «système d'aversion, de fuite, de punition»), je crée une sensation de peur, de frayeur, une expérience affective très désagréable.

Voyons maintenant, deux expériences qui montrent l'efficacité des expériences affectives ainsi provoquées de façon expérimentale. Je mets ensemble dans une cage deux rats que je choisis en raison de leur «placidité», de l'absence de toute agressivité à l'égard des congénères. Il arrive néanmoins que l'un des deux rats est en train de grignoter un biscuit et que l'autre a envie de ce biscuit-là, bien qu'il y en ait beaucoup d'autres dans la cage (cela n'arrive pas seulement chez les rats!). J'ai implanté une électrode dans le système de plaisir et de récompense chez l'un des deux animaux; et chaque fois que cet animal veut prendre son biscuit à l'autre, chaque fois qu'il présente une ébauche, une velléité d'agression, je stimule électriquement son système de plaisir et j'associe expérimentalement du plaisir avec toute ébauche d'agression. Je constate alors que cet animal devient de plus en plus agressif à l'égard de son congénère (un comportement qui n'existait pas au départ); j'ai rendu l'agression «payante», j'ai appris à l'animal qu'il peut se donner du plaisir en agressant l'autre.

Dans une deuxième expérience, j'ai un rat et une souris qui cohabitent dans une même cage depuis deux mois, sans qu'il y ait la moindre agressivité du rat à l'égard de la souris. J'implante une électrode dans le système d'aversion et de punition. Dès que je mets la stimulation électrique en route, le rat se met à courir dans la cage, ses poils se hérissent, il essaie de fuir (mais la cage est fermée), parce que la stimulation crée une émotion pénible, intense, insupportable. En passant à côté de la souris, il l'agresse, il repart, il l'agresse à nouveau, et il finit par la tuer. À ce moment-là, j'arrête la stimulation et, de ce fait, je mets un terme à l'émotion pénible qu'elle provoquait. Je répète l'expérience, et je constate que le rat tue la souris après un délai de plus en plus court. Je lui ai appris qu'il lui «suffit» de tuer la souris pour que cette émotion insupportable – que je crée de façon expérimentale – s'arrête. Ici aussi, je lui apprend la «valeur instrumentale» de l'agression. Si je lui apprend maintenant à interrompre lui-même la stimulation électrique en appuyant sur un levier mis en place dans la cage, je constate que lors de la mise en route de la stimulation, le rat ne tue plus la souris présente dans la cage; il court vers le levier et, d'un coup de patte, il arrête la stimulation (il n'a plus «besoin» de tuer pour l'arrêter!).

On pourra me dire: «mais chez nous, on ne nous met pas d'électrodes dans le cerveau». Certes, mais on nous «bourre le crâne» tout autant, sinon plus. Je pourrais parler ici longuement du discours publicitaire, de certaines émissions de la télévision, des jeux vidéos, du laser-drome, etc. Je me bornerai à souligner que la publicité s'efforce, avec insistance, de créer artificiellement un ensemble de désirs, tout en nous faisant comprendre qu'il faut les satisfaire absolument. On suggérera à des jeunes: «si tu n'as pas cette 'bécane', tu es un pauvre type», sans, bien sûr, leur donner les moyens de l'acquérir. De plus, on nous fait comprendre que si on veut vraiment

quelque chose, si on entend l'obtenir, il ne faut pas avoir trop de scrupules, il faut y aller carrément, et on finira bien par l'avoir.

Je vais simplement citer deux messages publicitaires qui vantent les « vertus » de l'agressivité. Il s'agit de publicités pour des voitures automobiles, de publicités dont on pense a priori qu'elles ne peuvent être que parfaitement inoffensives. Quand Mercedes a sorti son modèle A, on a vu paraître dans les journaux un placard publicitaire qui présente une voiture de ce modèle. Au-dessus de cette voiture, on voit deux chiens, un pitbull et un rottweiler, et deux flèches qui descendent des chiens vers la voiture, avec en dessous le texte suivant : « Ce modèle est particulièrement agressif puisqu'il résulte du croisement d'un pitbull et d'un rottweiler ». On nous incite donc à acquérir un modèle agressif pour que nous puissions, au volant de cette voiture, nous montrer à la hauteur en étant agressifs à l'égard des autres conducteurs (« violence routière »). Selon mes informations, la prévention routière a très vite adressé un message à Mercedes France pour leur dire : « Si vous ne retirez pas cette publicité, nous porterons plainte et vous serez certainement condamnés ! ». Toujours est-il que cette publicité a très rapidement disparu des journaux. La société Rover a fait « mieux » encore : de part et d'autre du nouveau modèle présenté, on voit deux belles jeunes femmes qui tiennent, l'une comme l'autre, un pistolet en main. Et on nous signale que : « seule l'une des deux aura cette voiture ». Effectivement, il « suffira » à l'une de « descendre » l'autre avec son arme, et elle aura cette belle Rover ! C'est tellement facile de satisfaire ses désirs !

À la télévision, on peut « consommer » de la violence jusqu'à la nausée. Vous savez qu'on a demandé à notre collègue Blandine Kriegel de préparer un rapport sur la violence à la télévision, et sur les effets de cette violence sur les mentalités, les attitudes et les comportements. Ce rapport est très bien conçu et présenté, et il contient un certain nombre de propositions. Qu'en a-t-on fait ? Rien. Ou plutôt si : on a introduit une nouvelle signalétique : au début d'un film très violent, on met un petit signalement « -10 », c'est-à-dire que ce film est déconseillé aux moins de 10 ans. Ce qui m'étonne, c'est qu'on ne signale pas qu'il est « déconseillé aux nourrissons ». Je considère simplement qu'on « se moque du monde » et que, comme d'habitude, on ne fait rien. À cet égard, mon collègue (philosophe) Yves Michaud a récemment écrit : « les forces de la connerie sont considérables ». Effectivement, du fait des intérêts financiers en jeu, lesdites « forces de la connerie » sont considérables, et nos petites voix ne peuvent pas grand-chose contre elles. Et pourtant, dans une démocratie digne de ce nom, la majorité « silencieuse » de ces petites voix devrait pouvoir se faire entendre !

Dans les jeux télévisés comme dans les jeux vidéos, il s'agit toujours d'éliminer l'autre, de se débarrasser des « maillons faibles ». Il est entendu que l'autre est un rival, un adversaire qu'il faut nécessairement écarter pour s'imposer, pour montrer qu'on est le plus fort ! Mais il y a pire. On se souvient du drame qui s'est déroulé dans une école maternelle en Angleterre, où un forcené a tué un certain nombre d'enfants dans

la cour de l'école. À la suite de ce drame, une société anglaise a sorti un jeu vidéo qui fait apparaître une cour d'école avec des enfants : le joueur tire sur la tête des enfants, la tête éclate et le sang gicle ! On laisse entendre que pour ne pas porter atteinte à la liberté d'expression, on n'a pas le droit de s'opposer à la diffusion d'une semblable horreur.

Il y a aussi ce qu'on appelle le laser-drome : un endroit où l'on joue à tuer ; on tire avec un rayon laser sur des cibles humaines et on les tue virtuellement. Une société allemande (Omega) a installé un laser-drome à Bonn. Là, la population s'est élevée contre ce genre de « jeu » et la municipalité de Bonn en a interdit l'ouverture. La société productrice a introduit recours après recours, en allant jusqu'à la juridiction qui correspond à notre Conseil d'Etat. Cette juridiction a reconnu à la municipalité de Bonn le droit d'interdire l'ouverture du laser-drome, malgré l'existence de la « liberté de prestation de services ». Saisie par le producteur, la Cour européenne des Droits de l'Homme a tout récemment confirmé ce droit d'interdire le laser-drome, en considérant que « tirer sur des cibles humaines n'est pas compatible avec le respect de la dignité humaine » (il aura fallu beaucoup de temps et d'efforts pour faire déclarer au plus haut niveau qu'on n'a pas le droit d'utiliser n'importe quel moyen pour « faire du fric ! »).

Un dernier point doit être brièvement abordé : qu'est-ce qui peut arrêter un agresseur potentiel ? Quels sont les facteurs de prévention de l'agression ? J'en citerai deux qui sont importants :

- 1- l'évaluation et la prise en compte du risque encouru ;
- 2- la capacité de nouer des liens affectifs dignes de ce nom.

Pour ce qui est de la prise en compte du risque encouru, il faut d'abord préciser que notre cerveau fonctionne en statisticien intuitif. Face à une situation donnée, il effectue une simulation prévisionnelle, que nous en ayons conscience ou non. C'est-à-dire qu'il passe en revue les moyens d'action qui sont à sa disposition et il calcule - pour chacun d'entre eux - le rapport « bénéfice/coût » (qu'est-ce que la mise en oeuvre de ce moyen va me rapporter, et qu'est-ce qu'elle risque de me coûter ?) Si l'utilisation d'un moyen d'action donné risque de me coûter trop cher, je laisse tomber et je me tourne vers un autre.

Qu'est-ce que cela va me coûter ? Comme je ne suis pas juriste, je ne parlerai pas du Droit pénal et d'une sanction éventuellement encourue. Je soulignerai un autre aspect des choses dont nous n'avons pas toujours conscience et qui revêt une grande importance. Chacun de nous est très sensible au regard que les autres jettent sur lui, au jugement que les autres portent sur lui. On dit souvent fort justement que « l'autre est un miroir qui nous renvoie notre image ». Dans ces conditions, ce qui joue un rôle important, c'est l'attitude générale qui prévaut au sein d'une collectivité humaine pour ce qui est de la mise en oeuvre de comportements agressifs, violents, comme moyens d'expression et d'action. S'il y a, dans la collectivité à laquelle j'appartiens, une attitude (générale et sincère) de réprobation à l'encontre de ces comportements,

j'y réfléchirai à deux fois avant d'utiliser de semblables comportements, car je n'ai aucune envie de subir massivement le regard réprobateur des autres!

Un collègue américain, John Paddock, a étudié – en particulier au Mexique – des groupes humains qu'il a qualifiés d'« anti-violents » (il n'a pas voulu utiliser la notion de « non-violents », en considérant que la non-violence est en quelque sorte une « appellation contrôlée » due à Gandhi, Martin Luther King et quelques autres). Dans ces groupes, il est entendu - de génération en génération – que l'agression, la violence à l'égard de l'autre, est « impensable » et qu'il ne saurait être question d'y recourir. Et si on y recourt, on est exclu de la communauté. Dès qu'un conflit se pointe à l'horizon (car il y a des conflits dans toute communauté humaine), on se réunit, on discute pour faire le point de la situation, et on s'efforce de dissiper tous les malentendus (il ne s'agit souvent que d'un malentendu). En tout cas, chacun « se tient à carreau », et l'attitude anti-violente est tellement intériorisée et prégnante qu'il n'y a pas d'homicide dans ces groupes et pratiquement pas de violences.

Mais il faut que l'attitude de réprobation soit générale et sincère, et non pas sélective et hypocrite! Car nous savons très bien nous mentir à nous-même, nous savons très bien nous convaincre que si nous sommes agressifs, violents, c'est bien évidemment pour une bonne cause, pour une cause qui légitime notre violence. Pour ce faire, un « bon » moyen c'est d'instrumentaliser Dieu. Je ne fais allusion ni à George W. Bush, ni aux islamistes, car nous savons très bien le faire nous-mêmes. Un exemple : pendant 20 ans, j'ai passé mes vacances d'été à Valberg, dans les Alpes du Sud. Chaque année, le 15 août, je descendais à Guillaumes pour participer, à la chapelle de Notre Dame de Buey, à une très belle cérémonie avec les « sapeurs de l'Empire ». Et chaque année, quand je sortais de la chapelle, je lisais au-dessus du porche ceci : « Dona nobis virtutem contra hostes tuos », c'est-à-dire « donne-nous du courage, donne-nous de la force contre tes ennemis ». Non pas « contra hostes nostros » (nos ennemis) ou « contra hostes meos » (mes ennemis), mais bien « contra hostes tuos ». Il suffit donc que je qualifie quelqu'un d'ennemi de Dieu pour que je puisse – en toute bonne conscience - l'éliminer s'il me gêne par trop!

D'autre part, une attitude ouverte et chaleureuse qui aura permis de tisser des liens socio-affectifs mutuellement enrichissants, constitue un facteur de prévention très efficace. Car face à des situations potentiellement « agressogènes », le sujet a conscience des bénéfices d'un fort « soutien social » (nos collègues anglo-saxons soulignent volontiers les effets bénéfiques du « social support »). Des criminologues ont constaté qu'il y avait une corrélation relativement étroite entre la criminalité et l'absence – ou la pauvreté – des liens socio-affectifs. La « promotion du lien social » doit être une préoccupation majeure de nos sociétés.

Pour conclure, je dirai qu'au niveau d'évolution atteint par l'espèce humaine, les violences ne sont fatales, inévitables, que si nous refusons d'assumer individuellement et collectivement toutes les responsabilités qui sont les nôtres et qui sont le corollaire de notre liberté. Même s'il est clair que notre liberté est largement « encadrée » par

un ensemble de déterminations biologiques et de déterminations socio-culturelles, il m'importe de dire avec force que chacun est fondamentalement libre de préférer l'amour à la haine et la justice à l'iniquité, de préférer à une société de domination et de mépris, une société de reconnaissance et de valorisation mutuelles.

Jean Cocteau a écrit: «si nous voulons gagner la partie, il nous faut tricher ou jouer cœur». Or nous avons déjà beaucoup triché et nous continuons de tricher, et nous voyons bien où cela nous mène. Il nous faut donc impérativement «jouer cœur», c'est-à-dire accepter d'entendre et de mettre en pratique un précepte vieux de 2000 ans: «aimez-vous les uns, les autres»; un précepte qui a été repris, il y a un peu plus de 200 ans, sous la forme sécularisée, laïcisée de la fraternité qui, seule, nous permet de concilier – de façon harmonieuse et constructive – la liberté et l'égalité.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président

Merci beaucoup. Ce que vient de nous exposer Pierre Karli est la fois une démonstration et un plaidoyer, et l'une est aussi convaincante que l'autre. Je sais que l'Académie des sciences débattrà avant peu de ces questions, et que nous vous devrons probablement une prise de position officielle, en tout cas je l'espère!

Interventions

Samedi 20 Novembre. La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence d'Alain HOWILLER, Directeur-Rédacteur en chef des *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

A. HAMM

Stéphane Hessel, notre *Prix de la Tolérance 2002* s'est décommandé pour des raisons de santé qui l'ont empêché de faire le déplacement. Il nous envoie ses vœux de réussite. Le Père Elias Chacour aura ainsi plus de temps pour intervenir. Après la pause Freddy Raphaël s'adressera à nous, et je terminerai cette matinée. Enfin, si on ne présente pas Alain Howiller qui assure la présidence de cette matinée, nous lui adressons tous nos remerciements pour avoir accepté cette charge.

Alain HOWILLER, Directeur-Rédacteur en Chef des *Dernières Nouvelles d'Alsace*

Merci d'être avec nous ce matin. Nous demander que l'on se retrouve un samedi matin pour débattre de sujets de fond n'est pas chose évidente, d'autant plus que nous avons pris l'habitude, RTT oblige, de commencer le week-end le vendredi, pour ne pas dire plus tôt (pour certains d'entre nous en tout cas).

Je n'ai pas pu être là hier parce que j'étais à Fribourg, où je parlais aussi de tolérance, de tolérance politique. Ce n'est pas aussi évident qu'on pourrait le croire d'entrée de jeu, car même si l'on se souvient de ce propos de Robespierre qui disait «Les peuples n'aiment pas les missionnaires armés», les politiques oublient vite cette déclaration. Tout ce que le Père Chacour rencontre aujourd'hui, et tout ce que d'autres peuvent rencontrer dans d'autres lieux où il y a des confrontations, montre que ce propos a été, malheureusement, oublié!

Ce matin nous nous retrouvons pour entendre deux témoins privilégiés:

Celui qui se dit le paysan de Galilée. C'est comme cela qu'il se définit. Il aime bien dire «je suis un paysan de Galilée» et il parle de son compatriote Jésus. C'est un langage auquel nous ne sommes pas habitués, mais qui est le sien, qui est son quotidien. Il vit en tant que Palestinien en terre d'Israël. Il vit évidemment une confrontation parfois difficile, et s'il en est un qui est expert en matière de violence et de tolérance, l'un appelant l'autre et réciproquement, du moins on peut le supposer, c'est bien lui!

Avant qu'il n'intervienne, j'aimerais revenir sur celui qui nous unit aujourd'hui, qui est un pape (excusez-moi, mon Père, d'utiliser ce terme, sans doute inconvenant pour vous) de la tolérance: Marcel Rudloff. Avant de venir ici, j'ai repris le livre que

j'avais eu la chance de faire avec lui, qui est sorti pratiquement à la veille de son décès, livre dans lequel il s'est livré. J'ai repris les dernières pages pour regarder ce qu'il disait, et je pense que nous pouvons placer en exergue de cette matinée cette déclaration de Marcel Rudloff que je me permets de vous relire :

«Le respect de l'adversaire. J'ai toujours respecté les autres et, en particulier, mes adversaires. Ce respect de l'autre me vient à la fois de ma vision du monde et de ma formation professionnelle qui m'a beaucoup marqué. J'ai voulu mettre en pratique mes convictions de chrétien sans avoir été ni bigot, ni chrétien de pèlerinage. Je n'ai voulu faire de tort à personne. On m'a parfois reproché cette façon de voir, mais on est comme on est ! Ma formation juridique, mes fonctions d'avocat m'ont beaucoup aidé dans le respect fondamental de l'adversaire dans lequel on ne voit pas un ennemi. L'avocat ne passerait-il pas sa vie à être contredit par des confrères qu'il apprécie, qu'il aime et qu'il estime.»

Il a eu des propos aussi en matière d'alternance politique, et du respect de l'adversaire en politique. Nous n'allons pas continuer à le citer, mais je voulais placer cette matinée sous le signe de ces propos qui s'inscrivent bien dans notre réflexion.

Mais revenons au Père Chacour. Sans le présenter longuement, parce que c'est un Alsacien d'honneur, c'est au moins la quatrième ou la cinquième fois qu'il vient nous voir ; il a été, la première fois, invité par Monseigneur l'Archevêque de Strasbourg ; il est ensuite revenu chez nous pour recevoir le Prix de la Tolérance ; il revient en ce mois de novembre, en cette veille de fête. Cela vaut la peine de venir de Terre Sainte à Strasbourg pour nous rencontrer, au moment de la commémoration de la Libération de Strasbourg, qui incarne un autre esprit de liberté et de tolérance. C'est bien volontiers que je donne la parole au Père Chacour.

Je suis un paysan de Galilée*

Père Elias CHACOUR, *Prix de la Tolérance Marcel Rudloff 2000*

C'est vraiment un privilège pour moi d'être avec vous ce matin. Je ne m'étais pas préparé à parler pour une heure, je m'étais préparé pour dix et pour avoir un échange en profondeur.

Je voudrais dire un mot de remerciements au comité qui a préparé ce colloque. Depuis plusieurs années j'ai eu l'honneur de lire sur Marcel Rudloff et j'ai pu admirer ce qu'il a été. Je voudrais remercier Dieu pour tout ce que cet homme a laissé parmi nous et toute la vision qu'il voulait nous communiquer, qui n'est pas sa vision propre puisqu'il y en a un autre qui, tout récemment encore, a dit: «Aimez vos ennemis. Bénissez ceux qui ne vous aiment pas», c'était un homme de chez moi, un compatriote qui s'appelait Jésus-Christ. Je suis fier de l'un comme de l'autre.

Ce matin, que vous dire? Hier nous avons entendu des paroles extrêmement magistrales et profondes sur la tolérance, d'un point de vue positif comme d'un point de vue négatif; et, si je peux me définir, je suis une victime d'une tolérance, qui cache des intentions plutôt d'intolérance, et qui attend le moment pour manifester l'agenda, le programme caché qui consiste à m'éliminer, à ne pas me donner une place dans la société humaine.

Qui suis-je? Ce n'est pas un secret, je suis Palestinien. Je suis votre frère palestinien qui a été oublié. Et je suis votre frère palestinien qui depuis plus de 60 ans paie pour ce que d'autres ont fait contre mes frères juifs. Je paie le prix très souvent pour tranquilliser la mauvaise conscience de beaucoup dans ce grand Occident, merveilleux mais plein de contradictions.

Je suis Palestinien arabe. Ma langue maternelle est la langue arabe. Venez avec moi en Galilée, vous verrez que tous nos enfants parlent arabe, rien que l'arabe. Si eux peuvent le faire, à plus forte raison, vous! Je suis aussi chrétien. Cela complique la situation. Un Arabe chrétien, cela ne va pas très bien! Un Palestinien chrétien, encore moins! Comment cela se fait-il? Quand ce chrétien palestinien arabe a-t-il été converti?

Au cours d'un récent séjour aux Etats-Unis, un pasteur venu m'accueillir à l'aéroport me demande: dites-moi, M. Chacour, comment est-ce à La Mecque? Je lui répons: «Je ne sais pas». «Votre père ne vous a pas raconté?» «Non, il n'a jamais été à La Mecque.» «Donc, vous n'êtes pas religieux?» «Si. Je suis très religieux mon ami» «Vous ne faites pas le Hadj?» «Avez-vous une culture, une éducation

* Titre proposé par la rédaction.

quelconque, savez-vous que les chrétiens ne vont pas à La Mecque?» «Ah! Vous êtes chrétien? Quand avez-vous été converti?» «Je ne suis pas né chrétien, grâce à Dieu. C'était une découverte extraordinaire le jour où j'ai appris que je n'étais pas né chrétien».

Etes-vous né chrétien ou êtes-vous comme moi? Moi, je suis né «bébé». Mais bébé avec un certificat de naissance, né à l'image... avec la ressemblance à Dieu, pas plus! Mais je dois lutter pour convaincre tout le monde que pas moins non plus, et c'est là où le bât blesse au Proche-Orient! Palestinien, chrétien, arabe mais aussi (et c'est une complète contradiction pour beaucoup d'entre nous) citoyen de l'Etat d'Israël. Les quatre facettes de mon identité me sont très chères et je les respecte totalement. Je ne veux aucunement abandonner ou négliger l'une ou l'autre.

Mais je devais quand même mettre de l'ordre dans toutes ces contradictions pour la société humaine, et ma question est donc la suivante: «Est-ce que ce sont des contradictions ou y a-t-il autre chose dans cette pluralité de notre identité? N'est-ce pas une nouvelle opportunité, un challenge de créer une unité à l'intérieur de la diversité d'appartenance politique, sociale, raciale, etc. ?

Nous avons choisi de faire une certaine unité à l'intérieur tout en respectant la diversité qui est la nôtre, diversité dans laquelle nous nous sommes trouvés sans l'avoir choisie, mais il faut adopter très souvent ce que nous n'avons pas choisi.

Je devais mettre de l'ordre: étais-je d'abord palestinien? d'abord chrétien ou suis-je avant tout citoyen d'Israël? Je ne pouvais pas accepter d'être avant tout citoyen d'Israël. J'ai un petit problème avec l'Etat d'Israël. C'est un jeune état de 57 ans. Moi, j'ai 64 ans, ce n'est pas un secret! Je suis plus âgé qu'Israël. Je n'ai pas émigré en Israël à l'âge de 8 ou 9 ans. C'est Israël qui a émigré dans mon pays, la Palestine. Et c'est là où je me suis tu.

Le peuple juif vivait partout dans le monde, en Europe, dans les pays arabes, en Amérique, en Union Soviétique; après la 2^e guerre mondiale, des milliers de Juifs ont commencé à revenir en Terre Sainte qui s'appelait la Palestine. La création de l'Etat d'Israël a eu lieu, il y a 57 ans; avec cette création la catastrophe, la tragédie du peuple palestinien a commencé, comme si le peuple juif cessait d'être le peuple dispersé, que le peuple palestinien prenait sa place dans la dispersion, dans la diaspora, et nous nous sommes séparés en plusieurs groupes.

Le plus grand est celui des réfugiés dans les pays arabes limitrophes de la Terre Sainte, le Liban, la Syrie, la Jordanie, l'Egypte, etc., et le deuxième groupe, est celui des Palestiniens établis dans les territoires non contrôlés par Israël – la Cisjordanie et Gaza – en plus des centaines de milliers de Palestiniens qui ont été déportés de leurs villages et de leurs villes et qui se disaient: «on va rester tout près de nos villages. D'ici 2 à 3 semaines, 1 mois, les hostilités vont cesser et nous y retournerons». Cela fait 57 ans qu'ils attendent dans des conditions, peut-être pas inhumaines, mais difficiles à décrire, spécialement dans la région de Gaza.

Si l'un d'entre vous a l'occasion d'y aller, c'était une ville dans le désert qui comptait environ 8 500 habitants. En 2 ou 3 mois, elle fut surpeuplée. Gaza compte maintenant 1 200 000 réfugiés et 45 000 autochtones. Et ces 1 200 000 réfugiés ne sont pas venus d'outre-mer, ils sont venus de Jaffa, de Ramallah, d'Ashkelon, d'Ashdod, de 460 villes et villages palestiniens qui ont été complètement détruits, évacués et souvent donnés aux nouveaux venus d'Europe, aux juifs qui voulaient échapper à cette réalité d'oppression dont ils étaient les victimes.

Ces réfugiés de Gaza sont restés emprisonnés dans le désert, entre le Sinaï et Israël, sans avoir accès à des emplois, sans avoir la possibilité d'éduquer leurs enfants, ils ne pouvaient exercer aucun droit de l'homme, sauf un, celui de faire des enfants. Ils en font beaucoup... beaucoup d'enfants qui grandissent, au sein d'Israël, intelligents mais sans avenir. Il n'est pas difficile de convaincre un jeune né à la 5^e, 6^e génération, sans aucun espoir d'avenir, que mourir est meilleur que de continuer à vivre dans l'humiliation. C'est ce qui explique un peu ce phénomène incroyable de kamikazes, ces jeunes garçons et filles qui n'hésitent pas à se faire sauter, pourvu qu'ils tuent le plus possible d'ennemis; mais il y a souvent aussi des arabes d'Israël qui en sont victimes.

Nous condamnons ces jeunes garçons et filles. Il faut vraiment être sans aucune sagesse pour justifier des phénomènes de suicides comme ceux-là parce que, pour moi, c'est un triple crime :

- un crime contre soi-même, personne n'a le droit de se supprimer ;
- un crime contre l'humanité: qui a le droit de tuer tant d'innocents ?
- un crime contre Dieu qui ne cesse de nous dire: Ne tue pas!

Mais condamner et s'arrêter là serait vraiment de l'ignorance et peut-être un encouragement pour d'autres à commettre encore plus de suicides. Car il faut aller plus au fond des choses et se demander quelles sont les raisons qui poussent un jeune homme, une jeune fille à désespérer de la vie et à préférer la mort à une vie d'humiliations. Et là on arrive à des choses très délicates: on arriverait à accuser des pouvoirs qui disposent de tant d'armes, on arriverait à accuser des pouvoirs qui peuvent vous démolir vous-même, mais l'on préfère le silence. Comme si la raison du plus fort devait toujours être la meilleure.

Alors, Israël, pour moi, existe. Elle est là. J'aime beaucoup Israël. Je prie pour son existence, pour sa survie. Ce que je mets en question, c'est la qualité de cette existence car le troisième groupe des Palestiniens, ce sont les petits, les pauvres, les plus pauvres parmi les Palestiniens, qui ont pu (bon gré, mal gré) rester à l'intérieur du territoire devenu Israël. 1 million d'arabes palestiniens sont devenus citoyens d'Israël. Et parmi ce million d'arabes israéliens ou d'arabes palestiniens, il y a maintenant 147 000 Palestiniens chrétiens arabes à l'intérieur d'Israël, et cette communauté occupe tout mon temps de réflexion à la manière dont elle peut jouer un rôle de modérateur, être un pont, un lien entre les deux grandes communautés, la communauté juive et la communauté musulmane à l'intérieur d'Israël ?

Je ne vous cache pas que très souvent nous avons le sentiment qu'il n'y a que deux chaises : une pour les juifs, une pour les musulmans et que nous, nous tombons à terre car nous ne savons pas où nous asseoir. Souvent nous avons l'impression d'être rejetés par les deux car les deux ont des groupes tellement extrémistes, intransigeants, et le christianisme n'a pas de place ! Que de fois avons-nous été accusés et avons-nous dû payer pour ce que les chrétiens en Europe ont fait contre les juifs ! Et combien de chrétiens, aujourd'hui au Proche-Orient, comptent leurs morts parce que le grand Occident méconnu mais édicté chrétien (et ce n'est pas vrai !) est en train de faire la guerre contre le monde musulman. Et là je fais allusion à MM. Bush et Blair qui ont déclaré qu'ils partaient en Croisade, et qui sont soutenus surtout par une chrétienté intransigeante, évangéliste de l'Amérique. Les musulmans ne sont pas ignorants. Ils savent qui est derrière ces pouvoirs, mais comme ils ne peuvent rien contre eux, ce sont les chrétiens du Proche-Orient qui en paient le prix ! Et au Proche-Orient il y a plus de 15 millions d'arabes chrétiens, dans tous les pays arabes.

En Israël même, tout nous invite à rejeter Israël et les juifs, mais la sagesse nous invite à réfléchir dix fois avant de prendre une pareille décision, qui n'a rien de constructif. Nous sommes arrivés à un point où nous nous sommes dit : « Puisque Israël existe et que nous voulons qu'elle continue à exister, nous devons trouver notre place à l'intérieur de cette existence ! ». Au début, je me rappelle, lorsqu'ils nous ont donné des cartes d'identité, devant le mot « nationalité » il a fallu décider. « Qui êtes-vous ? » « Qui sommes-nous ? » On leur a dit : « écrivez que nous sommes Palestiniens » « Mais les Palestiniens, ça n'existe pas ! ». Les puissants peuvent décider que les pauvres n'existent pas. On leur a dit : « Ecrivez Israéliens puisque nous sommes citoyens d'Israël » « Vous n'êtes pas des citoyens de plein droit » « Alors que proposez-vous ? » Ils ont proposé d'écrire devant le mot « nationalité » : chrétien.

On leur a répondu : « il n'y a pas de nationalité chrétienne dans le monde. Cela n'existe pas ». Alors ils ont inventé une nationalité. Je suis de nationalité arabe. Comme si je disais : vous êtes de nationalité francophone.

Et depuis nous sommes une minorité tolérée, faute de mieux ! Nous sommes là, et nos dirigeants ont toujours réagi avec cette mentalité de minorité tolérée plutôt que de communauté à intégrer dans une société plus large. Si bien que de notre côté, le côté juif, ils se sont définis comme la majorité et les autres sont des minorités tolérées, et tout ce qu'on leur donne comme droits humains, c'est un peu une condescendance, une faveur. Ce n'est pas un droit. Et la mentalité de minorité/majorité est la pire qu'on puisse développer dans une communauté nationale. Si, en Amérique, on traitait les juifs de minorité juive, cela ferait un scandale tel que personne ne le tolérerait ! Les juifs en Amérique sont la communauté juive, la Jewish Community in America mais pas la minorité juive.

Je me suis inspiré de ce biais pour aller de l'avant et dire : Nous devons créer une nouvelle vision pour Israël, et une nouvelle vision à l'intérieur d'Israël. Le monde d'aujourd'hui est caractérisé par la peur d'un terrorisme inexistant, mais

que les leaders politiques sont en train de créer en faisant la guerre à quelque chose d'inexistant. La guerre d'Irak n'a fait que produire plus de terreur, plus de violence que n'importe quel Saddam ou autre dirigeant dictateur! Le monde attend un signe d'espérance, un sourire d'espérance. C'est ce que nous voulons proposer au monde.

J'ai dit la semaine dernière, devant plus de 200 citoyens d'Israël, pour moitié juifs, et moitié arabes, venus chez moi à l'école pour écouter tous ensemble l'Oratorio de Haydn sur la Création: «Vous, les Juifs, vous êtes handicapés, vous ne pouvez pas proposer un signe d'espérance pour les nations et nous autres, Palestiniens, nous sommes aussi handicapés et même plus! Le seul moyen pour nous, de donner ce signe d'espérance, est de nous tenir ensemble, d'accepter nos différences, non pas de tolérer notre différence mais de reconnaître que nous sommes différents, d'apprécier la différence, d'avoir besoin de l'autre comme étant différent, afin que je puisse me définir comme je suis!».

Le premier péché dans le monde a résulté du manque de dialogue, de la jalousie et de la méconnaissance: Caïn et Abel. Caïn qui était très fâché, très enragé parce que Dieu a accepté l'offrande de son frère et a refusé la sienne. Il s'est mis en colère, il a appelé son frère et il n'a pas dit un mot. Il l'a pris de haut, il l'a tué tout de suite. Que l'on y croie ou pas, peu importe! mais la leçon est très profonde: Le Créateur pose une question très importante: «Où est ton frère? Qu'as-tu fait de ton frère?» La réponse a été pire que le crime lui-même: «suis-je le gardien de mon frère?»

De ce que j'ai compris hier, notre réponse a changé! Oui, j'affirme que je suis le gardien de mon frère. Je suis responsable de ce qui se passe pour mon frère, à plus forte raison lorsque c'est moi qui suis la cause du problème de mon frère. Même à l'égard de l'Holocauste, moi, Palestinien, je me sens une forte responsabilité. Oui, je suis responsable de ce que ce qui s'est passé pour mes frères et sœurs juifs dans les camps de concentration, mais je ne suis aucunement coupable. La responsabilité est une chose et la culpabilité en est une autre! Être responsable, c'est être prêt à faire front commun avec tous ceux qui ont le sens de la responsabilité afin que de pareils crimes ne puissent plus jamais se répéter! Afin que les Holocaustes soient seulement une mémoire du passé et non pas un programme dans l'avenir.

Je suis prêt à mettre ma main dans la main de tout juif mais pas seulement des juifs! Il y a eu tant d'Holocaustes! Pourquoi ne pas mettre ma main dans celle de l'Arménien? Pourquoi ne pas mettre ma main dans celle du Rwandais? Des habitants du Salvador? De Bosnie? Pourquoi hésiter à mettre notre main dans celle des Palestiniens qui vont d'Holocauste en Holocauste, alors qu'ils n'ont rien fait, sinon d'être les habitants d'un pays qui s'appelle la Palestine, et que nos frères juifs ont tant de raisons de dire: «C'est notre pays». Nous leur répondons: «C'est aussi notre pays», à moins que l'on puisse partager nos vies, non pas le pays, car le pays n'appartient ni aux juifs, ni aux Palestiniens. Ce sont les Juifs et les Palestiniens qui doivent, ensemble, apprendre à appartenir à cette terre. Si on ne fait pas cela, il n'y aura pas d'espoir ni pour les juifs, ni pour les Palestiniens.

Je quitterai cette considération un peu théologique pour revenir à ce que nous faisons en Galilée aujourd'hui. Pour changer l'attitude des Juifs et des Palestiniens à l'intérieur d'Israël, nous n'avons qu'un seul moyen : l'éducation, c'est le moyen le plus efficace. Il faut éduquer la jeune génération. Surtout que les Arabes en Israël sont une très jeune communauté : 75 % ont moins de 28 ans et 50 % de nos Arabes ont moins de 14 ans. L'avenir, n'importe quel avenir avec nos frères juifs dépend de la qualité d'éducation que nous donnons à ces 50 %. Et c'est ainsi que j'ai décidé de consacrer toute ma vie sacerdotale à servir ces 50 %.

Et lorsque aujourd'hui je dis : « ma communauté », ma communauté, ce n'est pas la communauté chrétienne, ni la communauté musulmane mais c'est aussi la communauté juive avec laquelle je partage tout mon amour, toute mon affection, tout mon respect autant que pour mes frères chrétiens et pour mes frères musulmans. Et en 1982 j'ai construit une petite école de rien du tout avec 80 étudiants, mais avec pleins de problèmes et de difficultés car les lois sont faites pour ordonner la société, pour diriger la société, mais pas toujours ! Car il y a des lois qu'il faut non pas tolérer mais qu'il faut briser. Normalement les lois sont faites pour aider les gens, les citoyens à progresser, à se respecter. Mais si des lois sont promulguées pour créer une ségrégation ou créer une distinction entre les uns et les autres « ceux-ci sont meilleurs ; ceux-là ne le sont pas », à mon avis elles ne sont pas justes.

En Israël nous avons toujours besoin de permis de construire. Je suis citoyen d'Israël et j'ai demandé un permis de construire. En 2 semaines la réponse est arrivée : vous n'aurez jamais un permis de construire une école. Il fallait décider : obéir ou désobéir ? J'avais besoin d'une école, d'éduquer mes enfants, et je croyais que l'éducation est un droit pour tout enfant, au-delà de toutes les restrictions que n'importe quel gouvernement pourrait promulguer. Alors j'ai décidé mes amis à faire cette école sans permis de construire, et qui vivra, verra !

J'étais prêt à faire face à la police, et la police en Israël a quelque chose de commun avec la police, ici, en France, et avec la police en Allemagne, en Palestine, partout, toujours, inmanquablement ! Derrière l'uniforme de la police, vous avez un être humain. N'oubliez pas cela ! Israël n'est pas une exception. Derrière l'uniforme, il y a un être humain. J'étais prêt à déshabiller le policier de son uniforme pour découvrir l'homme, le mari, le frère, l'oncle, l'étudiant, l'être humain.

Un policier est venu : « Où est votre permis de construire ? » « Je n'en ai pas, monsieur » « Mais comment construisez-vous sans permis de construire ? » « Je n'ai jamais construit avec des permis de construire. C'est toujours avec du sable, de la pierre, du fer et du ciment ». Il était furieux. J'étais beaucoup plus furieux que lui. Il me répond « On n'agit pas ainsi dans un pays civilisé ! » Je lui ai rétorqué : « Si vous étiez civilisés, vous m'auriez donné un permis de construire une école pour des enfants qui en sont privés ».

L'ordre était d'arrêter la construction. J'ai été convoqué devant un tribunal. Nous n'avons pas arrêté la construction. On a désobéi au début. On continuera à désobéir

jusqu'à la fin et je suis allé devant le tribunal. Le juge était juif: «L'Etat demande la démolition de ce bâtiment illégal.» Comme je n'avais pas d'avocat, le juge m'a dit: «Comment se fait-il que vous veniez sans avocat?» Je lui réponds: «Monsieur le juge, donnez-moi un peu de temps pour trouver un bon avocat. Malheureusement ça coûte très cher et je n'ai pas d'argent.» «Je repousse l'audience à six mois. Vous viendrez dans six mois un dimanche matin à 10h., en attendant nous fermons ce dossier.» «Je suis prêtre. À 10h., le dimanche, je suis à l'église, je ne viens pas au tribunal» Et le juge juif de me répondre: «Cela m'est bien égal, ou bien on décidera en votre absence ou bien vous venez avec votre avocat, sinon nous fermerons ce dossier pour toujours et votre bâtiment sera démoli. Si vous ne venez pas, écrivez une lettre une semaine avant l'audience.» J'ai écrit une lettre avant l'audience pour lui dire que je ne pouvais pas venir, et ce juge juif a repoussé l'audience à encore six mois, un dimanche matin, à 10h. J'ai compris ce qu'il voulait faire. Je lui ai réécrit encore une lettre. Il a repoussé l'audience, encore une fois, un dimanche matin à 10h. dans 6 mois. L'audience a été repoussée six fois jusqu'au jour où j'ai pu acheter un permis de construire. Tout est devenu légal, alors le juge juif a remis l'audience à la semaine suivante, le lundi matin à 10h.

Nous en avons assez de juger les hommes et les sociétés comme collectivités. Les Juifs, bons ou mauvais, cela n'existe pas. Il y a de très bons Juifs. Il y a de très mauvais Juifs. Il y a de très bons Palestiniens. Il y a de très mauvais Palestiniens. Les Juifs n'ont jamais été sales mais on n'a pas trouvé le courage, en ce temps-là, de dire: «ce n'est pas vrai que les enfants juifs dans les camps de concentration sont sales, c'est pourquoi on les tue!» Maintenant tout le monde se croit un héros s'il déclare que les Juifs n'étaient pas sales. Il fallait le dire en son temps. Aujourd'hui nous avons besoin d'un courage incroyable pour dire: il n'est pas vrai que les Palestiniens sont nés terroristes! J'ai vu beaucoup de bébés palestiniens naître. Ils sont nés les mains vides. Ils sont nés dans l'attente d'une éducation, d'une vision, d'un espoir. Grandir. Grandir et contribuer à la construction de notre société. Nous ne sommes pas terroristes. Nous sommes terrorisés.

Le phénomène terroriste chez les Palestiniens est la conséquence d'une injustice qui dure depuis des décennies et des décennies. Nous avons besoin de quelqu'un qui n'a pas les instruments pour détruire les maisons ou pour chasser les hommes par les hélicoptères ou pour punir la famille pour les méfaits d'un membre de cette famille. Nous avons besoin de quelqu'un d'illuminé, de quelqu'un d'intelligent qui dise: la réponse à la violence, c'est plutôt l'encouragement à créer un espoir, un intérêt à vivre, un sens pour la vie et non pas à produire plus de désespoir et plus de jeunes qui disent: «Pourquoi devons-nous être humiliés tous les jours, alors que nous n'avons jamais haï les Juifs. Nous ne haïssons pas les Juifs. Nous les aimons. Nous voudrions vivre ensemble, mais nous ne voulons pas avoir la vocation éternelle d'être des réfugiés, des marginalisés avec l'étiquette de «terroristes» aux yeux du monde».

La réponse à la violence doit être de redonner espoir et sens à la vie, sens à l'avenir dans la dignité de l'homme. Vous ne pouvez pas vous imaginer combien un Palestinien est sensible à la protection de sa propre dignité. On raconte des histoires incroyables de soldats qui viennent d'Éthiopie et qui sont sur les points de contrôle : un vieillard venait sur son âne et son fils de 21 ans le suivait, au point de contrôle un soldat a ordonné au vieillard de descendre de sa monture et il lui a donné l'ordre de « baiser le derrière de son âne » devant son fils. Le vieillard a refusé. Il a été battu. Il a baisé le derrière de son âne. Trois jours après, nous apprenions que son fils avait commis un crime atroce : il s'était fait sauter dans les rues de Tel-Aviv. C'était un terroriste. Il faut le condamner. Ne faut-il pas aller aux sources de ce terrorisme et dire : « Nous n'avons pas le droit de produire le désespoir dans le cœur des jeunes car la mort pour eux deviendra meilleure que la vie ».

Mes amis, nous avons commencé cette école en 1982 avec 80 élèves âgés de 13 à 14 ans. Lorsque je les ai quittés, il y a quelques jours, pour venir vous voir, j'ai laissé derrière moi 4 500 étudiants qui viennent de 70 villes et villages. Ce sont, en majorité, des musulmans (à 57%). Je pourrais vous choquer en vous disant que certaines jeunes filles musulmanes portent un couvre tête, que d'autres n'en portent pas, et que d'autres encore n'ont même pas de tête du tout, comme nos filles chrétiennes. Il faut que je fixe une tête sur leurs épaules. Nous avons des étudiants chrétiens, druzes et nous avons aussi des étudiants juifs.

Le corps professoral est de 290 professeurs parmi lesquels 100 ont un 3^e cycle, 92 ont un Magister et les autres ont au moins 4 ans d'université derrière eux. Ce sont des chrétiens et des musulmans, et nous avons 32 professeurs juifs, hommes et femmes. Ils sont merveilleux. Ils sont comme nous. Et j'ai remarqué que chacun de ces juifs, de ces musulmans et de ces chrétiens, avait quelque chose en commun sans le savoir ! Chacun d'entre eux a deux yeux, deux oreilles, une bouche, quelquefois deux ou trois bouches, car ça parle beaucoup ! Il est de ma responsabilité de mettre un frein à des propos exagérés ou excessifs.

Nous sommes arrivés à développer un sens commun, un consensus parmi nos élèves et nos professeurs. Il est temps de proposer à Israël un modèle d'unité qui résulte du respect de la diversité. C'est possible ! Nous avons voulu tester notre réputation dans ce pays il y a deux semaines. Nous avons organisé un concert, l'Oratorio de Haydn, *La création*. Nous en avons fait la publicité dans les journaux juifs comme dans les journaux arabes. Et quelle surprise ! Le samedi, nous avons eu plus de 600 juifs qui sont venus dans ce village arabe de Belin, avec plus encore d'arabes. Ils sont venus non pas pour discuter, non pas pour affirmer leurs droits. Non pas pour dire : « Vous avez tort. J'ai raison et vous n'avez pas raison ». Ils ont venus pour fermer la bouche, ouvrir les oreilles et écouter ensemble la plus belle histoire qui ait jamais été racontée, l'histoire de la création de l'homme et de la femme. Lorsque Dieu les a accueillis, Il les a regardés et Il a dit : « C'est très beau et c'est très bon ! »

Mes chers amis, j'aurais voulu que nous parlions du pardon. Hier je n'ai jamais entendu ce mot. La concession. Le partage. Ce sont des mots clés qui sont absents dans la considération politique, mais il faut absolument les introduire. La paix ne peut pas être un absolu isolé. La paix n'est que le résultat de la justice, et la justice n'est pas seulement de faire les comptes mais c'est de pardonner. C'est de reconnaître le mal, et de reconnaître qu'il est irréparable très souvent. La vie est beaucoup plus forte que la mort, si bien qu'il faut continuer. On ne peut pas continuer sans concessions. Et on ne fait pas de concessions sur ce qu'on n'a pas ! On fait concession sur les droits, sur ce que nous avons. Nous acceptons la moitié, les trois quarts, un peu moins que ce que nous pouvons faire. La concession nous apprend qu'il faut pardonner. Il ne faut pas oublier.

Je n'oublierai jamais mon village qui a été détruit par l'armée israélienne trois ans après la création de l'Etat d'Israël. Jamais je n'oublierai sa destruction devant nos yeux. On se rappelle, non pas pour se venger, mais pour apprendre la leçon et pour rappeler aux autres qu'ils ne seront jamais intègres et parfaits tant qu'ils ne reconnaîtront pas le mal qu'ils font. Nous avons eu la grande joie de recevoir M. Peres à l'école il y a une dizaine d'années. Je lui ai rappelé que j'étais natif d'un village qui s'appelait Baram et que les villageois attendent leur droit de retour.

M. Shimon Peres m'a répondu : « Mais M. Chacour, dites-moi, vous avez quitté Baram quand vous aviez 8 ans, et cela fait 50 ans ! Vous n'avez pas encore oublié ? » Chacun voudrait avoir sa paix à lui. Chacun voudrait prouver qu'il est le seul juste, et le conflit n'est ni un conflit religieux, ni un conflit racial. Comme j'ai dit une fois à Mme Golda Meir : « Mais, Madame qui est plus sémite de nous deux ? Vous ou moi ? Vous êtes né en Russie, Eduquée quelque part en Amérique. Vous revenez en Palestine parlant l'hébreu avec un accent américain. Moi, je parle l'hébreu avec l'accent de notre Père Abraham, je suis plus sémite que vous ! » Nous sommes deux peuples sémites qui se vantent d'être les descendants d'un citoyen, imaginez, un citoyen irakien ! S'il devait revenir aujourd'hui, il serait un sujet de M. Saddam Hussein. Il s'agit de notre Père Abraham. Nous nous vantons d'être ses descendants. On s'entre-tue autour de sa tombe pour affirmer que nous sommes les seuls à avoir raison de vivre sur cette terre. Mais cette terre n'accepte jamais quelqu'un qui voudrait se l'approprier exclusivement. Cette terre vomit tous ceux qui viennent avec la prétention de la contrôler, à moins qu'on appartienne à cette terre et qu'on en respecte l'inspiration très forte qui en est partie vers l'humanité entière, à savoir les religions monothéistes. Si nous ne savons pas respecter cette terre, nous y serons tous engloutis sans aucune compassion.

Si je dois vous inviter à faire une chose : ne restez pas là où vous êtes. Levez-vous et venez nous voir. Venez en Terre Sainte, nous avons besoin de votre présence. Kissinger a conseillé aux dirigeants israéliens pendant la première Intifada : « De grâce, arrêtez ces journalistes et faites ce que vous voulez ! » Non. Il ne faut pas les arrêter. Il faut que vous veniez, que vous veniez voir ce que nous sommes, ce que

nous faisons, ce que nous subissons, ce dont nous rêvons. Beaucoup de choses très positives se font. J'ai décidé de parler à voix haute dans le monde entier. Etant prêtre, je n'appartiens à aucun parti politique. Je n'aime pas plus les Palestiniens que les Juifs. Je suis le disciple d'un Homme de chez moi qui a dit à mes ancêtres: «Eh, mes amis, ne vous asseyez pas tranquillement comme si vous aviez obtenu tout ce que voulez! Allez, levez-vous! En avant. Faites quelque chose. Bougez. Salissez-vous les mains si vous avez faim et soif de justice. Ne soyez pas des contemplateurs de la paix mais levez-vous! Faites quelque chose. Salissez-vous les mains si vous voulez être des constructeurs de la paix.» C'est la traduction du vrai texte de Saint Mathieu sur les Béatitudes qui ne veut en rien dire «bienheureux ou bénis», c'est beaucoup plus que cela! C'est une invitation à l'action. C'est une invitation à être engagé pour changer ce qui doit être changé et pour que l'homme crée une société plus humaine pour lui et pour les autres.

Je vous remercie.

A. HOWILLER

Comme je le disais d'entrée de jeu: le paysan de Galilée a une force de conviction extraordinaire et un discours auquel il est parfois difficile de résister parce que c'est le langage du cœur et que nous sommes plus souvent habitués au langage de l'esprit et à synthétiser les choses, alors que lui les ressort.

Ce sont des propos forts que certains garderont en eux; avec beaucoup d'humour aussi! J'ai beaucoup aimé «je ne suis pas né chrétien, grâce à Dieu! Grâce à Dieu, je ne suis pas chrétien!»

Quelques autres propos que vous avez retenus comme moi: «Derrière l'uniforme, il y a un homme». C'est valable tous les jours, M. Karli, nous le savons bien.

La réponse à la violence est l'encouragement à l'espoir. C'est peut-être ce qui est la synthèse de tout ce qu'il vient de dire, avec ce «fil rouge» qui conduit constamment ses propos: «il faut faire une autre paix que la paix des cimetières.»

Il est très difficile de parler après le Père Chacour. En tout cas, merci de vos propos. Si vous avez des questions à formuler ou si vous n'êtes pas d'accord avec la manière qu'il a de transmettre son message, dites-le aussi, mais en pensant toujours à cette maxime de Celui que le Père Chacour suit: «Ne jugez pas et vous ne serez pas jugé!»

La parole est à vous.

Discussion

PARTICIPANT

Je voudrais revenir à ce qui a été dit hier au colloque et nous en avons parlé hier soir, à propos de la dimension qu'il faut donner à l'éducation. C'est un des gros atouts que vous avez en main, que vous avez la grâce d'avoir. On a parlé de respect de l'autre, on a parlé de la laïcité, on a parlé de beaucoup de qualités qu'il faut donner à l'enfant et que l'école devrait lui donner. Or, l'école, aujourd'hui, n'a pas le pouvoir de le faire. Nous avons dit que la dimension supérieure manquait, que les enfants sont des citoyens. L'école éduque! Non, l'école élève, c'est-à-dire instruit des citoyens. Or, les citoyens, ce sont des numéros (comme dans le cadastre, ce sont des numéros, pour les impôts aussi). Cela n'intéresse pas que l'enfant commence à réfléchir et prenne conscience de son rôle de citoyen.

C'est la force que vous avez là-bas en Palestine. Vous incarnez une force supérieure qui est aussi dans l'enfant. Il y a quelque chose qu'on banalise aujourd'hui: «Le Fils de Dieu», qu'est-ce que ça veut dire? Dans cet enfant, il y a tout de même un être éternel. Si j'ai affaire à un enfant, je devrais me dire: «Qui es-tu, toi, maintenant, en face de moi?» «Quel est le rapport que j'ai avec toi?». C'est l'éducation qui manque aujourd'hui, et il y aurait beaucoup à faire pour l'Education Nationale. C'est pourquoi je vous remercie une fois de plus pour tout ce que vous donnez à toutes ces personnes qui vous écoutent. Si seulement vous pouviez être dans le monde entier, ne pas seulement parler de la Palestine... mais aller jusqu'en Chine ou ailleurs! Vous êtes un vrai prêtre qui parle le langage de Dieu. C'est pourquoi je vous en remercie personnellement une fois de plus.

E. CHACOUR

Il est vrai que beaucoup me demandent, en Amérique, en Australie: mais comment faites-vous? Vous avez tant de musulmans, des juifs et des druzes, et votre école qui compte 4 500 étudiants n'a qu'une minorité de chrétiens! Est-ce que vous leur parlez du Christ? Vous leur enseignez la religion chrétienne? Eh bien, mes amis, presque chaque matin, d'une manière ou d'une autre, je ne cache pas que je suis chrétien. Je suis disciple de Jésus-Christ. Et je dis à mes étudiants comme à mes professeurs: «Vous n'êtes pas ici tolérés. Je hais la tolérance car il faut aller plus loin, jusqu'à la reconnaissance et à l'acceptation de l'autre comme étant différent. Vous n'êtes pas ici par condescendance, ni par charité, ni par ambition de faire connaître le Christ. Vous êtes ici car j'ai appris, dans ma foi, que vous êtes aimables comme vous êtes. J'ai besoin de vous comme étant différent de moi. Si je ne vous accepte pas comme vous êtes, je n'ai aucune possibilité de me définir comme je suis!» Si bien qu'aucun d'entre vous n'est toléré ici. Vous êtes tous acceptés. Vous êtes tous nécessaires. J'ai besoin de vous comme vous avez besoin de moi. Si nous ne nous donnons, les uns et les autres, le sens de notre humanité, que nous reste-t-il? Rien. On devient un

groupe d'influence. On devient des chrétiens missionnaires, dans le mauvais sens de missionnaire, à ne vouloir que convaincre les autres! Vous êtes bien! Mais, moi, je suis un peu mieux! Vous êtes bon, mais je suis meilleur. Ce n'est pas vrai.

Que n'ai-je appris de mes frères musulmans! Que n'ai-je appris des professeurs et des étudiants juifs qui sont tout feu et flamme pour faire avancer l'école et promouvoir cet état d'esprit, qui est l'esprit de la dignité dans la diversité.

J'ai tant appris des juifs et des musulmans, car beaucoup sont animés d'une telle bonne volonté. Ils ont vraiment faim et soif de justice et de paix. VENEZ et VOYEZ, vous SEREZ ETONNES. Parce qu'à l'intérieur de toute la violence qui sévit en Palestine, parfois on a l'impression que notre vie est réduite à une danse macabre, à des funérailles d'un côté comme de l'autre. Ceux qui sont enterrés sont des martyrs pour leur famille, mais ils sont des terroristes pour les autres. Si on donnait la parole à ces martyrs traités comme terroristes, ils diraient tous ensemble « Assez! Assez de violence. »

A. HOWILLER

Il est difficile de réagir quand le Père Chacour parle ainsi!

P. KARLI

Je voudrais vous faire préciser un point. Je pense que nous avons tous beaucoup apprécié vos paroles, les convictions qui les sous-tendent, qui les animent. Vous nous avez dit très clairement comment vous vous adressez, dans votre école, non seulement à vos élèves, aux étudiants, mais à l'ensemble des enseignants qui se trouvent en face.

Ce que j'aimerais savoir, c'est ceci! Dans cette école, je pense que vous enseignez les mathématiques, la géographie, les sciences de la vie, etc. Mais qu'enseignez-vous, que faites-vous enseigner en dehors de ces matières disciplinaires que nous connaissons bien? Je pense à notre pays. On parle beaucoup des programmes. On change une virgule par-ci, une virgule par-là, mais cela reste essentiellement disciplinaire...

En dehors des savoirs et des savoir-faire très concrets dont ces jeunes ont besoin et que vous leur transmettez, que vous efforcez-vous de leur apporter en plus pour qu'ils apprennent à donner un sens à leur vie, à construire leur relation à l'autre dans l'esprit que vous venez d'indiquer? Comment vos enseignants transmettent-ils votre message à vos 4.500 étudiants? Qu'avez-vous mis au « programme » en dehors des disciplines classiques, et sous quelle forme vous-même et vos enseignants vous efforcez-vous de le leur transmettre? Parce que ce que je regrette personnellement, c'est que, dans notre pays, ce qu'il faudrait ajouter à ces disciplines n'existe pratiquement pas! Je ne dirai même pas comment c'est transmis, ce n'est tout simplement pas transmis. Mais comment le faites-vous?

E. CHACOUR

C'est une question très sérieuse, très importante. L'enfant entre chez nous au Jardin d'enfants et continue jusqu'au niveau universitaire car, depuis 2 ans, nous avons un campus universitaire. Nous enseignons le 1^{er} degré d'université. Les programmes sont dictés par le gouvernement. Il y a un minimum d'heures et de sujets à enseigner. Mais nous avons une marge assez grande pour introduire ce qui n'est pas demandé dans les programmes officiels. Pour l'école élémentaire, nous avons été jumelés à une école juive des alentours. Les enfants juifs viennent une journée par semaine, le mercredi, participer avec nos enfants à des cours de sport et d'art. Ce sont les professeurs arabes qui leur donnent les cours. Et un jour par semaine, nos enfants vont dans cette école juive où ils sont pris en charge par des instituteurs juifs.

Cela n'a pas été facile. Le plus gros problème, c'étaient les parents. Il fallait convaincre les parents d'avoir le courage de faire quelque chose d'inhabituel. Ils avaient peur pour la sécurité de leurs enfants. Alors que ce sont eux qui ont la puissance, ce sont eux qui ont peur ! Nous n'avons aucune force militaire, ni sociale mais nous n'avons pas peur ! Nous n'avons rien à perdre, nous avons tout à gagner.

Ils ont peur pour leurs enfants lorsqu'ils retournent dans leur village où ils côtoient leurs amis juifs : « Comment acceptez-vous d'aller dans une école arabe ? » Il a fallu tout un processus de réunions avec des parents juifs, mais ce fut pareil avec les parents arabes : « pourquoi faites-vous venir des enfants juifs pour apprendre avec des enfants arabes ? » Allez-vous convertir nos enfants arabes à devenir des juifs par mentalité ? Il a fallu faire des réunions avec les parents d'un côté comme de l'autre, et surtout il a fallu arriver à réunir les parents ensemble.

Il a fallu une préparation de toute une année pour faire ce jumelage. La première fois, nous avons décidé de les envoyer au Mont Carmel pour une journée de loisirs. Le soir, ils ont commencé à échanger les adresses, les e-mail, les téléphones. Ils sont devenus des amis car ils ont découvert qu'avant d'être nés juifs ou palestiniens, ils étaient des jeunes. Les jeunes sont des jeunes.

Au niveau secondaire, les choses sont différentes. Je peux vous donner un exemple de ce que nous faisons ! Un jour, un terroriste juif a pris son arme et est allé à la Mosquée d'Hébron où il a tué plus de 25 musulmans, prostrés, en prières, adorant le Dieu d'Abraham. Il les a tous tués. Nous avons écrit des lettres au premier ministre, au ministre de l'Education Nationale, pour dire que cet acte était digne des nazis et non pas des juifs. Nous avons protesté avec véhémence mais trois semaines après un jeune Palestinien de Gaza est arrivé à Tel-Aviv, il s'est fait exploser en tuant 16 Juifs et en blessant plus de 86. C'était un scandale. C'était un terrorisme inqualifiable ! Nous avons écrit des lettres au premier ministre, des lettres de condoléances aux familles, des lettres de solidarité à ceux qui avaient été blessés et qui étaient dans les hôpitaux et le lendemain le comité des étudiants est venu dans mon bureau.

« Qu'allons-nous faire ? »

« Que voulez-vous faire ? Nous avons écrit des lettres, ça suffit ! »

Ils m'ont répondu: «Est-ce que vous devenez américain?» Les Américains, lorsqu'ils sont mécontents, écrivent une lettre à leur sénateur ou à leur député et ils vont dans un très bon restaurant, comme si cela pouvait tout résoudre!

«Que faire?»

L'un des étudiants a dit: «Je suis prêt à donner mon sang aux blessés de Tel-Aviv»

Un deuxième a dit: «Moi aussi, je suis prêt»

J'ai téléphoné à l'hôpital de Haïfa: «Envoyez-nous des infirmières, nous avons des étudiants qui voudraient donner leur sang aux blessés de Tel-Aviv». Je ne sais pas pourquoi ils m'ont pris au sérieux! Le lendemain, deux ambulances et quatre voitures de l'hôpital arrivèrent devant l'école pour récupérer le sang.

Je pensais que, seuls 10 à 20 étudiants donneraient leur sang (en ce temps-là nous avions 350 étudiants adultes) mais ce sont 300 étudiants qui firent don de leur sang. Les autres ne pouvaient le faire pour des raisons de santé.

Le jour même à la télévision israélienne, j'ai dit: «Aujourd'hui, je retrouve l'espérance car le sang palestinien coule dans des veines juives pour restaurer la vie».

Je ne vous le cache pas, je suis très fier de ma religion. Pour rien au monde je ne voudrais que l'on confonde ma religion avec n'importe quelle autre religion, qu'elle soit sublime ou céleste, mais cela ne m'invite pas à exclure les grandes valeurs des autres religions dont j'ai besoin pour approfondir le sens de ma vie. Pour le Ramadan, je jeûne avec mes frères musulmans. Pas comme eux, parce que je ne mange pas le soir et je ne me lève pas à 4h du matin pour manger. Je jeûne à la chrétienne, de minuit jusqu'à midi.

Nous ramassons de la nourriture que nous envoyons en Cisjordanie. Tous les jours, de 7h15 jusqu'à 8h15 nous diffusons de la musique classique dans tout le campus de l'école car ce sont de grands bâtiments. Je m'adresse tous les jours aux étudiants du secondaire pendant 15 minutes. Une fois par mois, je donne une conférence aux étudiants de l'université comme aux étudiants du collège.

Nous avons beaucoup de réunions de parents. Les parents ne sont pas tolérés dans nos écoles, ils sont des partenaires. Ils viennent pour partager avec nous ce que nous faisons. Je dois confesser que la violence dont on parle si souvent dans les écoles d'Israël, violence jusqu'à la mort (un enfant qui prend son revolver avec lui et qui tue ses amis à l'école pour essayer son arme), nous en sommes jusqu'à présent protégés.

L'enseignement religieux: légalement j'ai le droit d'enseigner le christianisme, en donnant le droit aux musulmans et aux juifs de ne pas assister aux cours. Par contre, nous avons des cours qui enseignent les valeurs communes au christianisme, au judaïsme et à l'islam, et cela marche très bien!

En dehors des cours, en dehors du programme normal, nous avons beaucoup d'activités. L'école est ouverte de 8h à 20h. Activités qui sont financées par les parents ou qui ne sont pas financées du tout car l'argent n'est pas tout dans cette affaire. Elles

sont animées par des professeurs volontaires qui voudraient communiquer cet esprit à nos étudiants.

Il y a quelque chose que je n'oublierai jamais! Il y a six mois, j'étais au tribunal pour un problème de permis de construire et tout à coup je vois un jeune homme entrer dans la salle du tribunal avec les menottes et entouré de deux policiers, je lui dis «Hassan d'où viens-tu?»

«Je suis en prison»

«Pourquoi?»

«C'est à cause de vous, Père Charcour»

«Tu es sérieux?»

«C'est vous qui m'avez mis en prison»

«Comment cela?»

«J'ai été étudiant chez vous pendant 4 ans. Tous les matins vous nous parliez de la dignité de l'homme, vous nous disiez que les armes ne pouvaient pas produire la paix, que la violence ne pouvait produire que plus de violence. Il n'y a pas de guerres justes, il y a juste des guerres. J'ai cru à ce que vous m'avez dit et comme je suis druze, j'ai refusé d'aller à l'armée et l'on m'a jeté en prison pour 8 mois, et je viens maintenant devant le juge.»

«Que vas-tu faire?»

«Ou bien je décide d'aller à l'armée et je suis libéré immédiatement, ou bien je refuse et je serai remis en prison pour 8 mois encore»

«Que décides-tu?»

«Ecoutez, mon père, encore 8 mois + 8 mois + 8 mois, jusqu'à la fin de ma vie, je n'abandonnerai pas ce que vous nous avez dit. Je suis fier d'être en prison pour ne pas accepter de tuer ou d'opprimer quiconque.»

Il est encore en prison.

PARTICIPANTE

Je suis très heureuse de vous rencontrer. Je viens moi-même d'une terre qui est très déchirée aussi puisque je viens de Colombie. J'ai eu l'honneur de lire l'un de vos livres «Frères de sang». Je l'ai acheté il y a deux semaines. Vous savez que la Colombie est en guerre civile depuis des décennies et des décennies, on n'en parle pas beaucoup. Peut-être que ça lasse au bout d'un moment! Il y a beaucoup de gens qui meurent là-bas, ma famille en est témoin. J'ai été adoptée parce que je suis devenue orpheline des suites de la guerre.

J'ai ressenti pendant longtemps, peut-être pas de la haine mais beaucoup d'amertume et de rage, et finalement de culpabilité d'être ici, alors que beaucoup d'enfants sont restés là-bas. Beaucoup d'enfants n'ont pas été adoptés. Beaucoup d'enfants ne sont peut-être plus à l'heure qu'il est. Il y a beaucoup de bandes d'enfants qui volent dans les rues parce qu'ils n'ont pas de moyens de subsistance. Souvent les enfants sont recueillis. S'ils ne sont pas adoptés avant un certain âge, on les relâche.

On ne peut pas les garder. Ils volent. La police règle le problème en faisant des razzias la nuit. Ils trouvent des bandes d'enfants et ils les descendent à la mitrailleuse. C'est comme cela.

J'ai des frères et sœurs. Je ne sais pas ce qu'ils sont devenus. J'ai pu retourner une fois là-bas. Je vais y retourner l'été prochain. C'est très difficile de ne pas succomber à la haine de l'autre et au désespoir. C'est très dur de ne pas culpabiliser et de se dire : « Moi, j'ai eu la chance de faire cela. Les autres pas. Peut-être suis-je la seule de ma famille ? Et maintenant j'ai un devoir, j'ai une dette. Il faut que je donne quelque chose en retour. »

Et la peur de ne pas être à la hauteur. Je me dis que je dois être à la hauteur de la chance que j'ai eue. Il faut que je fasse quelque chose. Cela met beaucoup de pression. Ce n'est pas nécessairement bénéfique parce qu'on ne doit pas se prendre pour un surhomme. Penser que l'on doit faire quelque chose d'extrêmement grand, cela peut faire peur.

Dans tout ce que vous avez dit, j'ai pensé à mon pays, c'est tellement ressemblant !

E. CHACOUR

Si j'ai une chose à vous dire, c'est que des centaines de milliers de jeunes filles palestiniennes comme vous auraient la même histoire à raconter, la même question à poser. Nous ne sommes pas appelés à faire de grandes choses. Il faut faire des petites choses. Chaque matin, je me mets à l'entrée de l'école primaire pour accueillir les enfants qui viennent à l'école. Je serre la main à 450 étudiants. Et lorsque je leur parle en public, je leur dis : « En retour de ce que j'ai pu vous donner, donnez-moi un sourire d'espérance ».

Si vous prenez un verre aux trois quarts vide et que vous regardez simplement le côté vide, vous risquez (si vous avez très soif) de mourir de soif ! Pourquoi ne buvez-vous pas les quelques gouttes pour avoir un peu plus de forces pour aller chercher un peu plus d'eau. C'est ce que nous avons choisi. Et ce n'est pas mauvais d'avoir des sentiments comme les vôtres. C'est la noblesse de l'homme, de l'être humain, de se rappeler ses racines, d'être conscient de sa responsabilité et de se demander : que puis-je faire ? Et la question la plus sérieuse serait : que dois-je être ? C'est à vous à répondre.

Vous pouvez prendre l'aide des autres qui sont passés dans la même fournaise de la souffrance ou de l'injustice mais il n'y a pas de réponse toute faite.

Je connais la situation tragique de votre pays où l'exploitation non pas des enfants mais de la majorité de la population est d'une atrocité inégalée. Je ne pense pas que vous devez perdre confiance. Je ne vous donne pas de conseil, bien sûr, qui suis-je pour le faire ? Mais je crois qu'il faut aller de l'avant et ajouter un petit sourire d'espérance dans votre vie pour que cela devienne contagieux.

Je suis persuadé que le bien dans l'homme, dans l'être humain, est beaucoup plus fort que le mal. Mais aucun d'entre nous ne peut, un jour, se déclarer comme étant une personne non-violente, une personne pacifique. Nous sommes tous tentés par la violence, les réactions destructrices. Il y a cette lutte à l'intérieur de soi que nous devons mener sans cesse, pour que la force qui est en nous se manifeste comme force de construction plutôt que comme force de destruction.

Ce que M. Karli a dit hier est très éclairant sur ce que nous pouvons faire et sur le conditionnement, mais ce conditionnement couplé avec la liberté de choix que nous avons en tant qu'être humain.

PARTICIPANTE

Il y a trois semaines exactement j'ai été en Israël. J'y suis partie avec un Père qui est chevalier de l'association du Saint Sépulcre. Quand j'ai dit à mes enfants (qui sont des adultes, qui sont parents) que je partais en Israël, ils m'ont regardée: « Il a fallu ton âge pour décider d'y aller! Tu n'as pas pu y aller avant? » parce qu'ils étaient inquiets.

J'ai dit: « Non. Je décide de le faire maintenant parce que, dans 10 ans, je n'irai plus! ».

Comme les choses se sont-elles passées? On a atterri près d'Eilat et la première chose qu'on a vue en passant la frontière, c'était l'hôtel Hilton qui avait été plastiqué.

Le voyage était très bien organisé. C'était un pèlerinage. On a beaucoup prié. Il y avait une messe tous les matins. On a logé dans un kibboutz. On a logé dans un hôtel palestinien, puis dans un hôtel israélien. Tout était bien, mais on a senti un certain poids, presque une certaine tristesse. J'ai rencontré plus de communautés de religieuses que je n'en connais ici, par exemple les Soeurs des Béatitudes qui nous ont reçus avec joie en nous disant: « Merci d'être venus. Faites venir vos amis parce que nous ne voulons pas que garder les vieilles pierres! »

Puis nous sommes arrivés à Nazareth. Nous avons été reçus dans un séminaire de grecs catholiques, et je me demande si ce n'était pas votre lieu?

E. CHACOUR

C'est mon église, oui.

MÊME PARTICIPANTE

On y a vécu trois jours à l'aise. Il y avait une autre ambiance que tout ce que l'on avait vu jusqu'alors! Nous sommes partis à 7h45 du matin, on a vu arriver tous ces enfants, joyeux, propres. Je crois qu'ils ont des chemises bleues? Ils n'ont pas un uniforme bleu? Cela faisait plaisir à voir parce que ça semblait être un havre de paix en Israël.

C'est dommage que l'on n'ait pas plus parlé de la structure parce que c'est très grand ! On a vu des jeunes de tous les âges. Mais je peux vous dire que c'était différent de tout ce que l'on avait vécu en Israël.

E. CHACOUR

Merci, Madame.

PARTICIPANT

Combien y a-t-il d'institutions comme la vôtre ? Et quel espoir portez-vous sur ces jeunes que vous formez ?

PARTICIPANT

Ce qu'a dit mademoiselle m'a beaucoup touché. Tout le monde a une dette. Tout être humain a une dette, et c'est le prix à payer quand on fait partie de l'humanité.

Mon Père, de votre point de vue, quelle peut être la contribution de l'Occident, de l'Europe ? Est-il possible de faire quelque chose en dehors de la volonté et de la toute puissance des Etats-Unis ?

PARTICIPANTE

C'est en complément de ce qui vient d'être dit. En vous écoutant, Père, on a mauvaise conscience, on culpabilise même. On se dit : « On se plaint tous les jours pour un bobo, pour un rien, alors qu'il y a un monde où pratiquement rien ne va ! ». Comment faire se rencontrer ces deux mondes ? Parce que, chez nous, c'est quand même l'égoïsme, nous ne sommes contents de rien, alors que chez vous il y a tellement de problèmes, et l'on voit quand même qu'il y a beaucoup de joie. Pouvons-nous vous aider ?

E. CHACOUR

Ne soyez pas si pessimiste ! Il y a beaucoup de générosité dans votre monde. Pour répondre à ces questions, j'irai très vite.

D'abord à votre question, Monsieur, si je suis le seul en Israël qui fait un travail si bon que cela, cela me rappelle le prophète Elie qui a eu peur du roi et de la reine d'Israël et qui voulait rencontrer le Dieu de Moïse. Il s'est échappé jusqu'à ce qu'il arrive aux alentours de Bethléem (car le monastère du prophète Elie est entre Jérusalem et Bethléem). Et, là, il allait tellement de dépression en dépression, de désespoir en désespoir, qu'il a tout vu en noir. Il était tellement désespéré qu'il a demandé à Dieu de rejoindre ses aïeux parce que ne restait en Israël que lui seul pour adorer le Dieu d'Israël. Et comme Dieu avait un sens de l'humour beaucoup plus grand que notre cher prophète Elie, il lui a dit : « Ben Hur, descends de tes cheveux. Tu n'es pas le seul à ne pas fléchir les genoux. Il y en a 7 000 autres qui n'ont pas encore fléchi les genoux devant Baal ».

Je vous le dis, mon ami: « Il y en a beaucoup d'autres. Chacun essaie de faire de son mieux, soit dans le milieu juif, soit dans le milieu palestinien. L'éducation n'est pas simplement restreinte aux murs de l'école ou à l'enseignement d'un programme scolaire. La vie est beaucoup plus large que cela! » Il y a beaucoup de mouvements, beaucoup d'associations qui sont troublées par ce qui se fait et qui sont convaincues que l'on peut faire la différence, que l'on peut faire autre chose!

Si je vous dis que nous sommes la seule école qui réunit les enfants du jardin d'enfants jusqu'à l'université et que nous sommes la seule institution privée en Israël où, lorsque vous sortez dans la cour de l'école, vous ne savez pas qui est juif, qui est musulman, qui est chrétien, qui est druze, vous ne voyez que des étudiants habillés en uniforme. Vous les voyez souriants, bien ensemble. Ils ne reflètent peut-être pas toute la réalité car elle est très triste, mais ils reflètent une partie de la réalité quotidienne et ils reflètent aussi ce désir, cette aspiration d'être ensemble dans l'avenir. Nous espérons que les enseignants de ces étudiants sortiront un jour pour dire: « Assez de violence! Assez à la méconnaissance des uns et des autres! Assez à la négation des droits de l'homme parce qu'il n'est pas de notre race, de notre religion, etc. ».

À votre question: « Que pouvons-nous faire? », je ne suis pas à même de vous enseigner ce que vous devez faire! Si je suis venu ici, ce n'est pas simplement pour me faire payer un billet d'avion, c'est parce que je suis convaincu que vous pouvez faire une différence là où vous êtes, que votre parole a du poids autour de vous. Je suis un très grand mendiant. Qu'est-ce qu'un mendiant? C'est celui qui demande (des autres) une grâce, gratuite! Je suis venu pour mendier auprès de vous. Je sais qu'en France vous êtes habitués. Lorsqu'un prélat ou un évêque d'Orient vient pour mendier, il veut de l'argent. Je ne veux pas d'argent. J'ai un peu d'argent à partager avec vous, si vous voulez! J'ai tout perdu. Et le jour où j'ai tout perdu parce que mon village a été détruit, j'ai commencé à sentir combien j'étais riche, mais pas en argent. Et pourtant je viens mendier. Je viens mendier votre esprit et vous demander, au nom de tous les enfants palestiniens, les enfants de Gaza, de la Cisjordanie, les enfants qui sont dans la privation, qui sont marginalisés, qui sont tués sans aucune pitié parce qu'ils sont palestiniens, ils sont des terroristes potentiels, comme si les juifs étaient des saints potentiels, vous supplier, si, ici à Strasbourg, pour une raison ou une autre, vous avez une sympathie avec les Juifs, vous avez une amitié avec des juifs d'Israël, des Juifs sionistes, même avec le colon juif, continuez à donner de l'amitié à vos amis juifs mais arrêtez d'accepter d'interpréter cette amitié comme une inimitié automatique contre les Palestiniens. L'amitié avec les Juifs ne devrait plus vouloir dire « inimitié contre les Palestiniens qui sont devenus les juifs des juifs ».

Et si, par un hasard, par une providence, vous avez rencontré des Palestiniens, que vous êtes allés dans nos camps de réfugiés, que vous avez accepté notre hospitalité (car nous aimons recevoir les étrangers, nous aimons partager le peu que nous avons), si vous avez appris à apprécier d'un côté et acquis de la commisération de l'autre, car les

Palestiniens ont assez souffert pour tranquilliser la mauvaise conscience de beaucoup en Occident (car comme le disaient l'Abbé Pierre et le Saint Père en visitant le camp de réfugiés de Djénine: «Les Palestiniens ont assez souffert pour que leur souffrance continue, et c'est une souffrance qui n'avait pas de raisons! »), si vous êtes les amis des Palestiniens, prenez notre côté! Pour une fois, vous serez du bon côté, n'est-ce pas?

Mais si «prendre le côté des Palestiniens» veut vouloir dire: les encourager à justifier la haine ou l'amertume ou la négation du droit des Juifs, nous n'avons pas besoin de votre amitié. Pas une amitié unilatérale pour nous contre nos frères juifs (nous avons été assez cruels des deux côtés pour produire ce que les uns appellent des «martyrs» et les autres des «terroristes»); nous avons produit assez de veuves, assez d'orphelins, assez de handicapés, assez d'enfants qui sont jetés dans les rues), nous n'avons pas besoin de votre aide pour multiplier cela. Autrement dit nous n'avons pas besoin de vous pour être un ennemi de plus. Nous avons besoin de vous pour être un ami commun, pour être un pont sur lequel nous passons pour nous rencontrer les uns et les autres.

Si vous avez le courage, allez-y! Je viens vous mendier cette faveur. Ne généralisez pas! Il y a des générosités des deux côtés. Il y a un dérangement des deux côtés. Il y a un désespoir des deux côtés, mais il y a une générosité et un espoir de tout faire pour que les choses changent des deux côtés. Venez et voyez, vous serez étonnés, pourvu que vous ne veniez pas en Terre Sainte pour justifier vos préjugés.

En effet, je pensais que vous viendriez avec quelques questions et que vous repartiriez avec beaucoup plus de questions que vous n'aviez au début. Merci.

A. HOWILLER

Je voudrais simplement proposer une petite conclusion sur le mode de l'humour, et rassurer le Père Chacour, en disant d'abord qu'il n'y a pas que des prélats d'Orient qui viennent mendier; d'autres prélats viennent mendier aussi, mais ils nous demandent rarement autre chose que de l'argent! Je voulais le rassurer de ce côté-là. Et retenir de sa leçon (car c'est une leçon), cette formule: «Il n'y a pas de réponse toute faite».

Et si je paraphrase ce qu'il nous a dit: «Il n'y a pas de violences justes, il y a juste la violence», c'est à nous d'essayer de participer, de trouver des solutions en appliquant (et Freddy Raphaël qui nous parlera tout à l'heure, aura tout lieu de commenter sans doute ce propos) pardon, concession et partage. Ce sont des règles fondamentales de la vie en société. Il y a aussi cet autre propos qui vous rapproche tout particulièrement de l'Europe et de l'Union européenne, c'est votre référence à l'unité dans la diversité. Je rappelle que ce sont les mots qui figurent dans la future constitution de l'Union européenne. C'est ce que l'Union européenne a retenu comme étant le symbole de sa force et de son union: l'unité dans la diversité.

Tolérance, violence: essai de compréhension par un juif alsacien ouvert sur l'universel *

A. HOWILLER

Je ne vais pas longuement introduire Freddy Raphaël et ce pour diverses raisons :

– la première raison est que c'est un vieil ami. Nous n'arrêtons pas de nous suivre. Nous ne nous voyons jamais mais sommes très proches en esprit. Il y a des convergences évidentes et ce depuis très longtemps. Nous n'avons pas besoin de nous voir pour savoir que nous sommes en adéquation et en convergence. Présenter des amis, c'est toujours difficile ;

– la deuxième raison pour laquelle je ne veux pas le présenter longuement, c'est qu'il vient juste de me dire de quoi il allait parler. C'est un peu difficile d'introduire un sujet qu'on ne connaît pas, à partir d'un titre qu'on ignore. Il m'a dit : « Je veux apporter le témoignage d'un juif sur la tolérance et la violence » et j'ai rajouté un peu vachard : « d'un juif indéfini », ce qui correspond bien à la définition de Freddy Raphaël qui n'interviendra pas en prolongement de ce que disait le Père Chacour, ni en réponse, et pour cause ! il n'était pas là.

Freddy RAPHAEL, Professeur à l'Université MarcBloch

Je vous dois d'abord des excuses qui ne sont pas que formelles. Je n'étais présent ni hier, ni ce matin, pour la bonne raison que j'étais parti avant-hier et hier avec des étudiants à l'université de Fribourg. Je suis rentré hier soir. Et je me suis dit d'Alain Howiller, qu'on ne peut pas s'en débarrasser, parce que pendant que je planchais, il y avait tout près dans les couloirs des affiches qui annonçaient qu'Alain Howiller allait nous succéder.

Ce matin, j'étais très proche de vous tout en étant absent, parce que j'ai, depuis presque une quinzaine d'années, constitué un groupe qui travaille sur l'hospitalité. Une fois par mois, ce groupe se réunit et, manque de chance, c'était ce samedi ! Père, veuillez donc m'excuser, ce n'était pas du tout du désintérêt, bien loin de là !, mais ce groupe, dont je suis responsable, se réunissait.

* Titre proposé par la rédaction.

Je voudrais simplement réfléchir avec vous à une réaction, un essai de compréhension de ces problèmes d'intolérance et de violence, de la part d'un juif qui se veut un juif alsacien, mais un juif ouvert sur l'universel. Je vais réfléchir avec vous à quelque chose qui, en Alsace, mérite d'être réfléchi, c'est l'intolérance, et qui (pour moi) se situe au cœur même d'un réflexe qui est celui du culte des racines. Dans un deuxième temps, j'essaierai de voir comment on peut vivre le rapport de la tolérance à la vérité. Et, enfin, un troisième temps, je voudrais réfléchir à la manière dont un juif du XXI^e siècle, selon des bases pas tant scripturaires, que d'une tradition interprétative continuée, se situe, aménage, essaie d'aménager un espace dans lequel la tolérance est la dimension qui lui paraît essentielle.

Je voudrais, à rebrousse-poil, et ce n'est pas de la provocation, essayer d'expliquer pourquoi le culte des racines, qui me paraît être une espèce de fantasme de plus en plus obsédant à l'heure actuelle (j'aurais pu aussi parler de besoin d'identité, de déficit d'identité), comment cette quête identitaire me paraît être à l'origine, ou comme l'une des figures contemporaines de l'intolérance.

Je considérerai deux dimensions, car il me semble que, dans ce culte identitaire, dans ce culte des racines, il y a deux dimensions que je voudrais voir successivement :

- d'une part, il y a l'impératif de faire retour à et,
- d'autre part, le retour de....

Je verrais dans ce mouvement «de faire retour à....» et «le retour de....» une attitude exacerbée qui est une tentation de la modernité, à l'heure actuelle, du culte de soi. Faire retour à...: si je prends ce terme à la fois comme idéologie, mais aussi comme mode de vie, il me semble qu'un tel impératif signe le plus souvent l'échec d'une pensée, mais aussi la consécration d'une déception.

Je me retourne vers le passé, je «fais retour à....» parce que, d'une certaine manière, je ne suis plus en prise avec mon temps et, au fond, parce que ce temps me déçoit. On a évoqué le retour aux sources de l'Occident, le retour de plus en plus à une nature qu'il n'aurait jamais fallu quitter et qui s'était tue, aux dépens d'une culture, d'une pensée qui se trouve rejetée, qui se trouve disqualifiée parce qu'elle est décevante. C'est donc un procès qui est fait à la modernité par ces pensées; pensées qui ne peuvent plus se reconnaître dans celles de la modernité. Il s'agit au fond, à chaque fois, de «faire retour à....», de conjurer ce qu'on vit mal, l'étrangeté de notre vie, de réduire l'aliénation en prônant un mouvement intellectuel ou même une action qui, enfin, (nous fait-on croire) rétablirait l'unité.

Il y a, derrière cette quête identitaire, un grand rêve d'unité, unité entre soi et soi-même, unité entre soi et les autres, unité entre soi et la nature, entre soi et la culture, etc. Les deux dimensions essentielles de ce retour à... sont les suivantes :

- le premier élément qui caractérise cette volonté est l'impératif de se tenir en dehors d'une histoire qui, elle, est précisément disqualifiée parce qu'elle instaure la rupture. On ne peut plus compter sur la négativité comme un moment, dans un processus, qui rétablirait une possible unité. L'homme du retour à ... entretient

un espoir, mais ce qui me choque, c'est qu'il place cet espoir presque entièrement dans le passé. Il y a nostalgie de l'origine, nostalgie des commencements sans faille (c'est purement fantasmagique). Cet homme estime, certes, l'unité possible, mais à la condition de rompre avec le projet d'une histoire qui, sans cesse, nous arrache à nous-mêmes. Mais peut-on s'inscrire dans le monde autrement que dans une histoire qui, sans cesse, nous arrache à nous-mêmes? Je n'y crois pas!

Je crois, inversement, qu'en me plaçant dans la tradition ou dans une certaine tradition, que je fais mienne, du judaïsme et du christianisme, il y a cet impératif, au contraire, d'une histoire qui est valorisée, précisément, parce qu'elle nous contraint à un arrachement à nous-mêmes, arrachement de l'individu, arrachement du groupe. C'est cette tension qui traverse toute la Bible (et on ne peut pas la comprendre autrement) et qui se joue à l'heure actuelle (me semble-t-il) entre l'espoir, la volonté d'une sédentarisation, de construire une cité, et puis après on construit une royauté, puis après on construit un ordre hiérarchique et, après, on construit des inégalités sociales. Face à cela, il y a la nécessité de l'arrachement, du nomadisme, le besoin de se remettre en route, de sortir de l'autre côté du fleuve, d'aller à la rencontre de l'autre, et c'est toujours une rencontre tout à fait risquée, tout à fait difficile. On ne peut pas lire la Bible (depuis Caïn et Abel, et tout au long) sans cette tension entre la volonté d'un ordre établi et la nécessité de s'arracher à cela, d'accepter la rencontre de la différence et l'affrontement à la différence.

– la deuxième caractéristique de « ce retour à... », il y a pour cela un très beau terme que j'ai emprunté à Nietzsche, c'est la célébration, dit-il, d'une histoire antique. La définition est très belle, cette histoire antique qui a placé tout espoir dans un tel retour, est solidaire d'une certaine attitude vis-à-vis de l'histoire. L'histoire devient alors le bien de l'homme qui veut tout conserver, qui veut vénérer le passé, le bien de celui qui jette un regard fidèle mais surtout un regard aimant sur ses origines. C'est ce regard que Nietzsche qualifie d'histoire antique, parce qu'il est avant tout une piété, et je me méfie de cette piété quant à ses propres origines ou à celles de son groupe. L'homme s'acquitte, en quelque sorte, de sa dette envers le passé. Mais on vivait bien ici dit-il! On vivait bien surtout avant que les autres n'arrivent, avant que les Barbares ne soient à nos portes, que l'étranger ne soit là.

J'ai vu combien à la suite des votes de la droite extrême en Alsace, dans trois lieux où je suis allé parler, combien le barbare était à nos portes dans des régions où il n'y avait pas de problèmes économiques (je prends à dessein ces régions-là), où il n'y avait même pas de difficultés de vivre avec l'autre, puisque l'autre n'était pas là, combien l'autre dans les têtes, l'autre fantasmé était encore plus dangereux, allais-je dire, que l'autre avec lequel il aurait fallu composer. Vivre à plusieurs, cela s'apprend. Cela se découvre. Le barbare était à nos portes et cette image du barbare justifiait de tout.

L'autre dimension est le retour de..., ce n'est plus le retour à... mais c'est le retour de... dont je soulignerai vite deux caractéristiques:

– première dimension: il y a quelque part l'idée d'une fatalité du retour. Le langage laisse entendre qu'il s'agit de quelque chose qui survient, avec quoi l'on doit maintenant compter. Le quelque chose ou le quelqu'un qui n'autorise pas qu'on les oublie! Quand on parle du retour de..., ce qui me gêne, c'est que, dans ce culte identitaire, à la limite, ce retour de... ne signale aucune intervention, aucune décision de l'homme. C'est peut-être même à son étonnement qu'il se trouve face avec ce qu'il n'attendait pas, avec ce qu'il croyait passé. Il y aurait donc là, subrepticement, comme une certaine passivité de l'homme ou une certaine incapacité de l'homme devant un processus. Nul n'y serait pour rien. C'est dans l'ordre des choses, etc.

– deuxième dimension de ce retour de..., au-delà de cette croyance en une espèce de fatalité inexorable qui surprend des hommes désarmés que nous serions, et ceci me fait très peur parce que cela démobilise (la tolérance et l'accueil de l'autre, cela se construit dans une politique volontariste): il y a là une fatalité d'hommes désarmés. Il y a aussi dans l'expression de «le retour de...» une certaine esquivance de l'histoire, esquivance du temps historique.

L'expression «le retour de...» ne signifie pas d'emblée quelque chose de négatif. On peut aimer ce qui revient mais, dans ce cas, c'est toujours soi-même qu'on aime. On aime ce qui permet de se retrouver, de se repérer. Il y a une esquivance du temps historique qui apporte avec lui des mutations, des changements de société, des mouvements à l'échelle planétaire. Je rentre de Fribourg où j'ai travaillé sur ce que j'ai appelé «les cultures de l'Entre-Deux». Il y en a qui participent à la fois d'ici et d'ailleurs, qui s'inscrivent dans l'identité, qui s'inscrivent dans le mouvement, dont la stabilité s'affirme dans le mouvement même du voyage. Quelle place leur faisons-nous? N'avons-nous pas ce fantasme identitaire d'une identité installée, d'un lieu où nous serions pour toujours, auquel nous avons droit, auquel les autres n'ont pas droit? Il y a, là, une réflexion à conduire.

Ces deux mouvements, le retour à... et le retour de..., ont en commun une idéologie sous-jacente, une philosophie sous-jacente, ce que Lévinas appelle le culte du même, c'est la nostalgie du retour et la chasse au même. Je ne développerai pas ce point mais dans cette nostalgie du retour, il y a l'affirmation d'un particularisme fondé sur l'exclusive, quelque chose qui me définit à la limite par le sol et par le sang, par l'histoire particulière, et les autres n'y ont point droit.

Des mouvements se sont emparés d'une revendication démocratique qui a toujours été la nôtre: le droit à la différence. On s'empare de ce droit à la différence par une espèce de perversion qui finalement aboutit à la revendication de la différence comme un absolu, avec tout le parcours d'intolérance et de surdité que cela implique. On réinvestit ce droit à la différence pour constituer sa propre différence comme un absolu qui autorise de tout. Il me semble qu'il y a, dans ce culte du même, comme un particularisme fondé sur le lieu. Il y a pour moi quelque chose que le judaïsme, le christianisme et l'Islam ont combattu, c'est une autre désignation du paganisme. Ce particularisme fondé sur l'exclusive et sur un rapport exclusif à un lieu est l'idée

d'un contrôle de l'espace, alors que le temps, c'est l'histoire, alors que le temps, c'est ce qui déçoit, alors que le temps (et cela a toujours été le discours de la droite), c'est la décadence, alors que l'histoire est un leurre. Alors, fort heureusement, l'espace dans lequel je me situe se trouve mythifié. C'est un nouveau mythe. Au mythe du temps est opposé le mythe de l'espace. L'espace, c'est le paganisme. Et la tentation moderne du paganisme, c'est d'ériger des concepts spatiaux en absolu. J'appelle « les concepts spatiaux » l'appartenance par le sang, par la race, par le clan, par la tribu, à un lieu. Et c'est jouer l'espace contre le temps.

Ceci implique la chasse aux boucs émissaires. Chacun absolutise sa différence. Dans une situation comme la nôtre, c'est la société d'accueil qui peut « absolutiser » cette différence mais il se peut aussi que les populations accueillies fassent de même. Ce qui mine la démocratie, ce sont ces démarches en tout point parallèles. Dans le communautarisme, tel que je l'entends, il y a une absolutisation du « même » au départ, de ce qui permet, dans un espace républicain et dans un temps républicain de l'histoire, d'accommoder, de trouver une transaction difficile, complexe, du vivre ensemble. Dès qu'il y a absolutisation d'un espace auquel je me rattache, ou d'une culture par le sol, par le sang, par mon histoire particulière, il est bien évident qu'il n'y a plus de possibilités. L'autre devient le bouc émissaire. Et le bouc émissaire est très souvent l'étranger, venu du dehors, qui perturbe cet autre fantasmé que je construis.

Il y a eu, par moments, en Alsace, cette tentation, d'absolutiser le village immobile d'autrefois. On vivait si bien ici. On s'entendait bien. On fait d'autrefois le lieu de toutes les contradictions résolues, comme si le village n'avait pas été traversé. En même temps qu'il y avait de la solidarité, en même temps qu'il y avait de l'entraide, il y avait aussi des tensions très fortes dans les villages, il y avait aussi une hiérarchie sociale dans les villages, il y avait des oppositions. Ce village immobile qui n'aurait pas changé à travers le temps (tous les historiens savent que c'est parfaitement faux), serait miné par la venue des « autres ». Et, inversement, on assiste au phénomène que l'autre qui arrive, a tendance, lui, à se refermer, à se regrouper dans un village d'ailleurs, qu'il recrée d'une façon fantasmée, avec une re-ghettoisation d'autant plus forte.

On est en train de vivre dans cette tension terrible entre des particularismes, qui sont pour moi des néo-paganismes face à tout ce que m'apprend la culture juive, chrétienne, de la Bible, qui est : je n'ai pas de racines, mais nous avons des jambes. Nous sommes faits pour arpenter le monde et y mettre notre marque d'homme. Nous devons vivre dans cette tension entre le souci de la sédentarisation que nous avons tous et la volonté de marcher, de marquer.

Deuxième point, j'ai essayé de comprendre le rapport entre tolérance et vérité, et dans quelle mesure elles peuvent composer. J'ai surtout travaillé sur l'exemple de l'Église catholique qui m'a paru très paradigmatique du problème. J'ai essayé de comprendre comment les courants qui se réclament d'une tradition, c'est le

cas du judaïsme, c'est le cas du christianisme, c'est le cas de l'islam, mais plus particulièrement du judaïsme et du christianisme, peuvent (en se réclamant d'une Vérité) composer avec la tolérance.

Dès qu'un système religieux, idéologique, politique s'installe dans la Vérité et se sent porteur de la Vérité, je pense que la cohabitation est pratiquement impossible. La Vérité n'est pas quelque chose qui se possède. La Vérité est quelque chose que l'on recherche tout au long d'une histoire, et il y a des cheminements très différents, très respectables, entre lesquels il n'y a pas de hiérarchie, vers une Vérité. Pour moi, la Vérité, c'est un essai de chaque culture de faire sens à travers le temps, à travers sa condition d'homme, pour que cette aventure soit chargée de signification et lui permette de vivre debout.

Ce n'est donc qu'une démarche approximative dans une quête indéterminée, tout à l'heure tu disais « infini ». Oui, je suis un juif infini mais, à la limite, je ne peux pas concevoir un juif qui ne serait pas infini. Un chrétien infini, je ne sais pas ce que c'est ! Ou, alors, je vais être méchant, c'est le pauvre type qui a l'impression de posséder quelque chose. C'est de l'ordre de l'avoir. Alors que, pour moi, l'identité, c'est cette quête identitaire de l'être qui se constitue tout au long d'une vie. Nous savons tous que si nous revenons sur nos propres vies, c'est peut-être là une réaction d'un homme vieillissant, il y a plein de trucs qui étaient autrefois moi, que je ne peux plus assumer aujourd'hui, dans lesquels je ne me reconnais plus ! Or, lorsque je les vivais, j'étais persuadé que c'était le bon chemin. Il y a cette quête, cette dynamique, parce que le monde m'interroge par d'autres questions, parce que je suis sollicité autrement.

Je vous en donne un exemple dans mon travail avec les étudiants. J'y ai réfléchi beaucoup. Je viens d'arriver à la retraite. J'ai 47 ans et demi de sécurité sociale, donc de travail professionnel. Quand je suis arrivé à l'université, on travaillait sur les cultures et l'on avait un souci de montrer l'inanité, la rupture intellectuelle, totalement non scientifique, entre des repères biologiques, par exemple, des races, et tout ce qu'on attribuait comme conduites psychologiques, conduites morales qui seraient liées à cette morphologie...

Le mot race a été banni. À partir de là, j'avais à ma disposition un mot qui était l'ethnique. L'ethnique s'arrachait au biologique et mettait à ce moment-là en valeur les apports de l'histoire, de la culture, du cheminement. Aujourd'hui, lorsqu'on s'entre-tue ou que l'on tue l'autre, c'est encore plus facile, au nom de la pureté ethnique, de la purification ethnique. Quand je vois comment (je dirige une thèse sur le Rwanda) le fantasme de la pureté ethnique peut amener des gens à s'entre-tuer et comment on se sent légitimé, c'est épouvantable !

Comment des systèmes de croyances et de comportements comme les nôtres, notamment le judaïsme et le christianisme, peuvent-ils composer avec la pluralité des vérités ? Il y a une démarche admirable (et c'est le Juif qui parle) dans l'évolution de l'Eglise, dans l'évolution du catholicisme, et pour moi Vatican II marque le temps

fort d'une évolution qui est un retournement. Il y avait eu dès 1963 *Pacem in terris* qui annonçait déjà une évolution qui sera réaffirmée à Vatican II.

Il y a, à Vatican II, une déclaration sur la liberté religieuse qui me paraît tout à fait remarquable. Si nous voulons vivre ensemble (je le dis sans ambages), face au monde juif mais surtout à l'islam contemporain (cela fait très colonialiste ce que je dis mais je l'assume!), il faut que l'Église en tant que telle – parce que très souvent on dit: «les chrétiens, eux, sont très ouverts mais l'Institution est rejetée entièrement du côté du conservatisme frileux», cela me paraît être faux – que l'Église donc, accepte le principe même d'une société laïque et pluraliste qui a sa légitimité, même si cette société n'a pas de fondements religieux. D'où le rapport nouveau entre Église et Démocratie qui fait qu'à l'heure actuelle la plupart des Églises jouent un rôle important dans la défense de la démocratie.

Il me semble qu'une partie du judaïsme institutionnel est en plein accord avec cela. Et quand j'ai voulu défendre le franco-judaïsme, je m'y accroche encore en plein, c'est l'attitude de ces Juifs qui ont été rétablis dans l'histoire à partir de la Révolution française. Malgré tous les obstacles sociaux (et en Alsace ils ont été énormes) qui se sont dressés contre eux, il y a eu progressivement une intégration réussie (je ne parle pas d'assimilation) qui a fait que les Juifs ont pu vivre dans l'espace de la République, en trouvant une singulière convergence entre les valeurs de la République, les valeurs bibliques et les valeurs religieuses dont ils se réclamaient.

Il y a donc cette attitude nouvelle des églises, des religions institutionnelles qui ont renoncé au monopole de la Vérité et qui admettent, accueillent et se sentent stimulées. Ce sont des comportements qui, pour moi, sont des avancées.

Peut-on parler à ce moment-là d'une bonne ou d'une mauvaise tolérance? Et, là, je prends position. Oui, je pense qu'il y a une mauvaise tolérance. S'il y a accord sur des valeurs fondamentales qui nous permettent de vivre ensemble et qui sont, pour moi, à la fois ces valeurs des droits de l'homme, informées d'une part par le judéo-christianisme et, d'autre part, par la pensée gréco-romaine et qui se trouvent dans l'expression, dans les valeurs de la démocratie et de la république, il est bien évident que ces valeurs sont des valeurs de dialogue, des valeurs de respect d'autrui. À la limite, je vais être provocant! Je n'aime pas le mot «tolérance» dans «tolérance» il y a quelque chose de concédé...

A. HOWILLER

Vous rejoignez le Père Chacour...

F. RAPHAEL

J'en suis très heureux. Je réclame deux choses:

– il n'y a de vivre ensemble que si l'on respecte l'autre dans sa différence et dans sa dignité et, bien plus, que je me sente enrichi par la différence, pas que je la tolère. Cette tolérance m'oblige à «aller de l'avant».

– si d'autres systèmes s'installent dans ma société ou à l'extérieur de la société et refusent ce vivre ensemble là et ces valeurs-là, je ne peux pas composer.

Je pense que les démocraties qui, à l'heure actuelle, (et l'on vient encore d'avoir des exemples) permettent à l'intérieur d'elles-mêmes des mouvements d'extrêmes, quels qu'ils soient – mais les structures des extrémistes sont toujours les mêmes (je pourrais prendre des exemples du communisme le plus stalinien à des positions de droite que je qualifierais d'aussi stalinienne, parce que les structures mentales n'ont en rien changé, c'est le contenu qui a changé, c'est tout à fait interchangeable comme attitude d'esprit) – il est bien évident qu'une démocratie n'a pas de vocation au suicide, elle a comme vocation de se défendre.

Alors je dis: «oui, il y a une mauvaise tolérance», celle où il y a une espèce de jouissance à se laisser miner de l'intérieur, à ne pas faire son travail. Je refuse catégoriquement qu'il y ait dans notre République des espaces où la République n'est plus présente, où l'on ne va plus, où on laisse une autre loi s'installer. Je ne comprends pas qu'on laisse faire des mouvements dont l'idéologie peut être une idéologie de la haine. Lorsque je suis pris à Strasbourg dans un défilé du Parti des «Musulmans de France» de M. Latrèche, et qu'au milieu je suis pris dans l'espace public par des «mort aux juifs» qu'ils sont en train de hurler, j'estime que l'on est en dehors de la légalité et que mon pays n'a pas à accepter, de même qu'il n'aurait pas accepté que quelqu'un gueule «mort aux arabes». D'ailleurs ils l'ont compris, je vous rappelle qu'à Brumath, dans la profanation d'un cimetière juif, dehors il est marqué «Zeller, tu vends l'Alsace aux arabes» (sur un cimetière juif), d'ailleurs ils sont très cohérents puisque, dedans, il y a marqué «ni juif, ni arabe, ni nègre». C'est net.

Ces gens-là n'ont pas de place dans la société à laquelle je participe. Il y a une tolérance complice, une tolérance suicidaire à laquelle je ne souscris pas.

Je voudrais fonder, en tant que juif, un appui dans les textes, un appui dans la tradition continuée. Ce qui me rattache au judaïsme, c'est que je ne suis pas l'homme du passé, ni l'homme du retour à..., je suis l'homme d'un enseignement continué, tendu entre des positions très différentes, très conflictuelles, mais qui se posent, pour chaque génération, dans leur temps. Si le judaïsme a une pertinence pour moi, si la tradition juive signifie quelque chose, c'est qu'elle est obligée de se redéfinir dans une tension entre la reproduction du modèle dont on se réclame, et la nécessaire invention, innovation, pour que ces valeurs dont on se réclame aient un sens pour aujourd'hui.

Je m'inscris dans cette tension, dans cette réinterprétation infinie. Le mot «infini» est revenu beaucoup aujourd'hui. Je ne peux me reconnaître que dans ce cheminement infini, et dans les commentaires et dans les façons d'être.

Sur quoi m'appuyer? Je voudrais conclure sur quelques exemples. Je les emprunte à quelqu'un que je viens de retrouver, il y a 8 jours à l'UNESCO, où nous avons travaillé ensemble, c'est Henri Atlan qui est à la fois un physicien, un médecin, et quelqu'un qui a beaucoup réfléchi à cette tradition juive. Henri Atlan rapporte

que l'enseignement nous dit que « le rouleau de la Torah qu'on lit chaque semaine, chaque Sabbat (normalement je ne devrais pas être ici mais je devais être là-bas en train de lire le rouleau de la Torah) ne peut être lu que si le texte est complet et parfait. » Qu'est-ce qu'un texte complet et parfait ? Si une seule lettre est manquante ou si une seule lettre est mal écrite, c'est le texte entier qui est invalidé. » Une seule lettre peut empêcher le texte entier.

Avant de répondre à la question elle-même, j'ajoute tout de suite que, dans cette perspective, il y a un autre cas où les lettres empêchent dans le texte, c'est que chaque lettre, dans le rouleau de la loi, doit être détachée de l'autre. Les mots doivent être séparés forcément par un espace blanc. Ce blanc entre les lettres, entre les mots, a lui aussi une signification. Si ce blanc n'est pas respecté, si deux mots sont accolés, s'il n'y a pas cet espace vide de signification, le texte est lui aussi invalidé. Cela veut dire que s'il n'y a pas de place pour moi de m'introduire à l'intérieur du texte, de le reprendre à mon compte, c'est-à-dire de le reprendre avec tout ce que je suis, avec mon expérience d'homme du XXI^e siècle, avec mon expérience historique et d'homme présent à la cité d'aujourd'hui, le texte n'est pas valable.

Vous pouvez d'ailleurs faire l'expérience, d'un texte où tous les mots seraient collés les uns aux autres ; ce que le judaïsme demande et c'est ce qu'une tradition religieuse consciente (et pour vous c'est exactement la même chose) exige de nous, c'est une réappropriation personnelle du texte et de ce qu'il signifie et de ce qu'il induit comme comportement pour nous aujourd'hui, hommes du XXI^e siècle. Il doit être à la fois complet, c'est-à-dire que je ne dois pas arranger le texte comme cela m'arrange mais en même temps il faut que le texte ait cet espace de liberté et de souffle qui me permet d'être présent au texte. Il y a cette nécessité de cette réappropriation.

Henri Atlan va jusqu'à dire (et pour moi c'est un exemple de cette tradition juive continuée) que le langage donné à chaque génération, par lequel elle doit renouveler le commentaire, est un langage (c'est une provocation, mais qui me semble très juste) athée. Le langage par lequel je dois travailler le texte n'est pas un langage qui entre forcément dans des catégories religieuses, c'est le langage de mon temps d'homme, que je partage avec les autres et pas seulement le langage particulier de ma tradition particulière. Un tel langage renvoie toujours à quelque chose d'autre, que je partage avec les autres. Ce cheminement est infini. C'est un langage qui n'est pas clos sur lui-même, c'est un langage qui est forcément celui que je partage avec les autres hommes. L'un des termes par lesquels on définit (surtout dans la tradition mystique) le nom de Dieu dans la tradition juive, l'une des façons légitimes d'appeler Dieu, « En-Sōf », c'est-à-dire Celui qui n'a pas de fin.

La seule désignation de Dieu, c'est Celui qui est infini, Celui qui n'a pas de fin. L'homme n'est autorisé, dans cet enseignement, à nommer Dieu que s'il ne L'enferme pas dans son vocabulaire, que s'il ne L'enferme pas dans ce que mon vocabulaire a de forcément limité, mon vocabulaire religieux. Ce qui m'est demandé est toujours quelque chose qui déborde ce que le langage et les comportements d'aujourd'hui

nous demandent. L'image de ce que devrait être une tolérance dépassée, de ce que j'appelais « ce respect de la dignité de chacun » et le fait de se sentir enrichi par la différence, s'inscrit dans les textes auxquels nous nous adossons, vous comme moi, et ces textes ont pour infinie grandeur cet espace qu'ils introduisent entre les mots qui sont aussi l'espace que nous devons réserver à l'autre.

Discussion

A. HOWILLER

Heureusement qu'entre l'intervention du Père Chacour et celle de Freddy Raphaël il y a eu un espace qui nous a permis de digérer la première participation avant de nous ouvrir à la deuxième parce que, s'il n'y avait pas eu de transition, je crois que l'on aurait quelque peine à digérer les deux et à faire la synthèse.

Freddy Raphaël, je voudrais simplement dire que tu es égal à toi-même, tu n'arrêtes pas de dire « je ne voudrais pas provoquer », tu n'arrêtes pas de provoquer, tu lances des pavés dans la mare partout et tu t'étonnes qu'après il y ait des éclaboussures !

Freddy Raphaël est provocateur dans l'âme, au sens premier du terme, c'est-à-dire qu'il vous lance des interpellations et il attend que vous réagissiez. Je crois que je ne peux pas avoir de meilleure transition par rapport à lui, (tu sais toute la tradition d'humour que je cultive avec beaucoup de constance), il était fatal, mon cher Freddy, que témoin de la frontière, tu finisses par adhérer à la culture de l'Entre-Deux !

F. RAPHAEL

Je vous donne juste une image à laquelle je tiens beaucoup, qui me paraîtrait aussi paradigmatique d'un programme, c'est celle d'un petit film de Charlot, dans lequel il s'est échappé de prison, les flics sont lancés après lui, il est sur la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, il met un pied aux Etats-Unis et il saute au Mexique, et un pied aux Etats-Unis et un pied au Mexique, et il s'en sort comme cela ! Je me demande si ce n'est pas notre vocation à tous !

A. HOWILLER

À vous de réagir ! Constatons que Freddy Raphaël qui dit qu'il est Juif infini est quand même très marqué par son identité juive alsacienne. Tout le monde aura remarqué et senti le regard qu'il porte sur SA région d'Alsace, y compris dans sa menace de repli identitaire. Le débat est ouvert.

F. RAPHAEL

Soyez très dégagés, qu'est-ce qui fait problème ? Qu'est-ce qui ne fait pas problème ? Sentez-vous très à l'aise. Si je me suis laissé aller comme cela, c'est parce que je me sentais à l'aise. Autrement, dans un discours académique, j'aurais été plus raide.

PARTICIPANT

Je voudrais faire un rapprochement avec ce qu'on a dit hier en discutant avec Laurent Hincker. L'une des questions qui se posaient, était la dangerosité que vous avez évoquée aussi. En matière de criminalité, la question qui est posée à notre société,

est la suivante : en l'absence de peine capitale, comment écarter définitivement de la société des individus qui sont dangereux ?

Vous posez la même question de la dangerosité, de la dangerosité idéologique, en disant : « Il n'est pas possible de partager un espace avec des gens qui menacent la démocratie », qu'en fait-on ?

F. RAPHAEL

Je n'ai pas de réponse mais je me pose la question. Le terme que vous venez d'employer, je le récuse. Je ne pense pas qu'on écarte définitivement, je n'y crois pas ! Je pense que l'espace de la démocratie est à reconstruire continuellement.

Je pense à ce dans quoi j'ai été éduqué : quand une grande partie de la famille n'est plus revenue, c'est là que progressivement mes parents ont réalisé ce qu'était la Shoah. L'idée d'être passé au travers en se demandant pourquoi, et de dire : « à partir de là, on a touché le fond du mal absolu, cela ne se reproduira pas. » Si l'histoire ne se répète pas, elle bégaie singulièrement et que de génocides et de massacres, il y a eus ! Cela a été très dur à encaisser.

La seconde chose était aussi de croire, à un certain moment dans l'histoire, qu'il y avait un certain progrès dans l'histoire et qu'on arrivait à des choses partagées, comme le respect de l'autre dans la démocratie. Je n'y crois plus.

Par contre, par rapport à ce qu'il faut faire lorsqu'il y a des éléments qui refusent les règles du vivre ensemble, toute ma vie et tout ce que je pense encore à l'heure actuelle, c'est d'abord un effort d'éducation. Bien sûr qu'il y a à réparer des injustices, des discriminations ethniques, sociales, etc., mais à partir de là il y a surtout à mobiliser la société civile depuis l'école, le lycée, l'université qui est pas mal « hors jeu » en tant qu'institution, jusqu'à ce qui se passe dans les communes. Je prends l'exemple des profanations de cimetières. J'ai travaillé là-dessus, j'ai fait paraître un article dans la *Revue des Sciences Sociales* en 2003 sur 12 ans de travail.

Pendant ces 12 ans de travail, j'ai constaté que les trois quarts des cimetières juifs d'Alsace, à un degré ou un autre, avaient été profanés, et en Bade-Wurtemberg, c'est guère mieux ! C'est énorme comme chiffre. C'est impressionnant. Avec quelles stratégies lutter : publier, ne pas publier, dire, ne pas dire. Est-ce que cela n'encourage pas ? Cela devient-il une mode ? Ne pas en parler ? Je n'ai pas de solution. J'ai une énorme admiration pour mon recteur et pour le rectorat, mais je voudrais quand même dire la chose suivante : à Diemeringen, on a arrêté trois gamins de 13-14 ans, qui avaient renversé des tombes, uriné dessus, fait le salut nazi, etc. La décision du Rectorat a été de renvoyer ces gamins, pour bien marquer la distance que l'on prenait vis-à-vis de ce genre d'attitude. Il y a eu un acte citoyen que je trouve tout à fait remarquable, qui est celui du Principal du collège et des collègues enseignants qui ont dit : « Non. On n'est pas d'accord. Que ces enfants restent et que l'on organise un enseignement d'un an, avec la collaboration des différentes disciplines, y compris le dessin et la musique, sur le respect de l'autre. Comment construire une relation différente à ce qui est étrange,

l'étrange étrangeté, comme disait Freud.» C'est là mon travail de pédagogue. Je sais que c'est un travail infiniment recommencé, mais c'est là !

Je ne connais pas (et je voudrais être démenti) une seule municipalité où il y a eu profanation de cimetières, et où il y a eu, ensemble, sur place, un effort de réflexion des habitants de la commune. Il y a eu un geste de rupture récent, c'est à Herrlisheim où il y a eu une chaîne humaine qui a été faite entre le village et le cimetière pour marquer une prise de conscience de responsabilité par rapport à...

Je termine par là, dans ce qui est dans ma tradition juive, mais ce qui est la vôtre aussi, parce que le texte vaut autant pour vous que pour moi, par ce passage de la Bible où l'on trouve sur le banc de la commune le cadavre d'un homme assassiné, il est dit à ce moment-là : « Les sages de la ville se rendront sur place et déclareront : nos mains n'ont pas versé ce sang », et la question qui est posée par la tradition immédiatement : « Bien sûr que ce n'est pas eux ! Tout le monde sait que ce ne sont pas les sages de la ville, les autorités morales et politiques qui ont fait cela ! » mais si on leur demande ce geste, c'est pour qu'il y ait une prise de conscience, que si, sur le banc de ma commune, c'est-à-dire de là dont relève mon enseignement, mon ordre politique, quelqu'un a été assassiné, ma responsabilité est engagée. Je n'ai pas fait entièrement le travail que j'aurais dû faire pour que des gens en viennent là. Cela me paraît fondamental.

Vous me direz : « Ce sont des histoires pieuses, que faire ? », et la réponse : « En Alsace, cela a été fait. » Au Banc de la Roche, du temps du Pasteur Oberlin, il y a eu un colporteur juif assassiné Le Pasteur Oberlin a exigé de sa communauté qu'elle se cotise pour envoyer de l'argent, pendant dix ans, à la veuve de cet homme qui a été assassiné. Ce n'est pas l'argent seulement, c'est ce qu'on engage comme prise de conscience dans cette démarche !

P. KARLI

En fait, Freddy Raphaël, je vais reprendre une question que, d'une autre façon, j'ai déjà posée tout à l'heure au Père Chacour. Nous avons tous apprécié le message qu'il nous a transmis, un message admirable. Le vôtre, je le qualifierai de la même façon : je me sens parfaitement en harmonie.

Vous avez, l'un comme l'autre, insisté sur le mot « éducation » Il y a une éducation à faire vis-à-vis des jeunes surtout, mais aussi vis-à-vis des moins jeunes, une éducation qui, dans notre pays en tout cas, je le déplore régulièrement, n'est pas faite. Il y a des initiatives ponctuelles, c'est sûr !, je m'incline devant ces initiatives ponctuelles mais un mouvement infini, un cheminement infini, parce que c'est un cheminement difficile, exigeant, n'est pas entrepris.

Je me pose la question de savoir : que puis-je faire pour qu'il soit enfin et modestement entrepris ? Je vous pose la question pour avoir un éclairage sur ce point : que pouvons-nous faire, dans notre pays, pour mettre l'accent non seulement sur les savoirs et les savoir-faire mais le savoir être, le savoir-vivre ensemble, la

construction de soi et la construction de la relation à l'autre ? Il y a beaucoup à faire, et je regrette de devoir dire : on ne fait pas grand-chose.

Je vous demande : comment pouvons-nous obtenir que cela se fasse ? Ce n'est certainement pas à notre télévision que nous pouvons faire confiance pour mettre ce mouvement infini en route et le nourrir régulièrement.

F. RAPHAEL

Je n'ai pas de solution, tu le sais bien ! Tu sais aussi toute l'admiration profonde que j'ai pour le travail que tu fais dans ce sens-là ! Quand je parle d'admiration profonde, c'est précisément parce que, toi, tu construis cela dans le temps, tu t'acharnes là-dessus.

Je pensais, et je ne sais pas pourquoi, qu'à la suite des profanations récentes et de la tournure qu'elles ont prises, « ni juif, ni arabe, ni nègre », plus les SS, le « Heil Hitler », plus « White Power », il y a un code extraordinaire à Brumath !, vous avez l'Internationale néo-nazi qui, depuis l'Amérique, s'affirme dans les sigles jusqu'ici et qui montre bien qu'elle peut s'affirmer impunément où elle veut, comme elle veut, je pensais qu'il y aurait une prise de conscience des édiles sur le plan politique, des éducateurs (rectorat), des responsables d'université, des lycées, des responsables de quartiers, pour réfléchir ensemble et pour définir ensemble. Cela n'a pas été fait, du moins jusqu'à maintenant.

Deuxièmement que les édiles politiques, les décideurs soutiennent peut-être davantage des actions qui, précisément, se construisent sur le rapport à l'autre. Il y a des projets où l'on mobilise l'histoire des deux côtés du Rhin pour essayer de construire ensemble à partir d'un passé qui a connu à la fois un rapprochement et un gouffre.

J'avoue qu'on crie dans le désert. Rien n'est entendu. On dit « oui » quand on se rencontre mais rien ne se traduit dans la réalité. Je suis un peu déçu, je le dis très franchement. Cela ne nous décharge en rien de nos responsabilités, là où nous sommes les uns et les autres. Je crois qu'il faut bosser là où nous sommes les uns et les autres. Mais je crois qu'il faudrait aussi une réflexion concertée, même au niveau de sensibilités qui ne sont pas (entre nous) aussi claires et aussi simples ! Ce n'est pas de la provocation.

Je vais dire à quoi j'ai été confronté, je ne suis pas en dehors de l'histoire, j'étais à l'UNESCO quand il y a eu la réflexion commune d'un petit comité réuni par Illkirch-Graffenstaden. Je prends cet exemple. À Illkirch-Graffenstaden, il y a un espace central que l'on veut marquer à l'heure actuelle de quelque chose qui est la mémoire d'un savoir et de savoir-faire d'Illkirch. Cela me paraît une excellente initiative.

Que s'est-il passé ? Au départ, on veut mettre au milieu de la ville un symbole fort de l'identité de ce savoir et de ce savoir-faire, à savoir une locomotive. C'est effectivement quelque chose de pas banal, c'est un repère dans le paysage qui, forcément, prête à réflexion. On connaît celui du TGV, à la sortie de l'autoroute,

TGV qui n'est pas encore à Strasbourg. Mais, là, on a un symbole fort d'un savoir et de savoir-faire.

Il se trouve que, pour des raisons malheureuses, non voulues, la municipalité s'est engagée pour une somme très forte dans l'achat d'une locomotive fabriquée à Illkirch-Graffenstaden en 1943 par de la main d'œuvre de guerre forcée, que cette locomotive a été glorifiée par Speer comme l'exemple même de l'effort de guerre consenti par l'Allemagne, et l'Alsace malheureusement annexée n'y était pour rien, mais elle a dû contribuer. Cette machine a, à coup sûr, servi à déplacer des populations dans l'Est, et on ne peut me garantir qu'elle n'ait pas servi à amener des gens dans les camps. On ne peut pas me le garantir! Il est bien évident que pour moi ce n'est pas possible!

Je veux absolument qu'il y ait une locomotive, mais qu'on trouve une locomotive d'avant la guerre, une locomotive d'après-guerre mais pas de 1943, ce n'est pas le savoir et le savoir-faire des ouvriers d'Illkirch, ce n'est pas vrai! Le maire est venu chez moi pour s'en expliquer, c'est du savoir et du savoir-faire confisqué, annexé. Ce n'est pas seulement l'Alsace qui a été annexée, c'est son savoir et son savoir-faire qu'on a mis au service d'une cause qui n'est en rien la cause de l'Alsace pendant la guerre. Ce n'est en rien l'Alsace qui était en cause sur la déportation, parce qu'il s'agissait de déportation de populations sur le front de l'est.

Que je me fasse répondre: «Il faut savoir tourner une page», eh bien non! Ce n'est pas le type de page qu'il faut savoir tourner. C'est précisément, et j'explique bien ma position, en tenant compte de cette histoire, qu'il faut construire un autre monde aujourd'hui. Ma culture biblique m'aide beaucoup. Il y a un exemple extraordinaire dans la Bible où l'on demande à la femme de Loth de ne pas se retourner vers la ville qui brûle. Elle se retourne, et qui lui arrive-t-il? Elle est transformée en statue de sel. Elle est pétrifiée. Cela veut dire que, si je suis fasciné par le passé en tant que tel, je ne fais plus rien dans le monde d'aujourd'hui. Ce n'est pas du tout cela! Mais c'est prendre en charge ce passé pour construire un autre monde.

J'en suis à mon 23^e séminaire, il y a 15 jours, avec des étudiants de Tübingen. Cela fait 23 ans où, un an, le séminaire a lieu à Strasbourg, un an à Tübingen. Je peux vous dire qu'avec les enseignants de ma génération, puis avec leurs étudiants, progressivement, nous avons construit un pont qui est au moins aussi solide que le pont de Kehl, qui est beaucoup plus solide parce qu'il y a une réflexion commune qui nous engage, aujourd'hui, d'une certaine façon. C'est là qu'il faut mobiliser. Je n'ai aucune recette au-delà, sinon un peu d'amertume par moments, comme toi!

A. HOWILLER

La référence tout au long de cette matinée a été une référence spirituelle, culturelle et religieuse. La référence à Dieu. Pour toi. Pour le Père Chacour. À un moment où l'on disait que Dieu est mort, n'est-on pas en train de devoir le réintroduire, d'une certaine façon, pour apprendre aux gens à respecter l'autre et l'image de Dieu?

F. RAPHAEL

Merci de votre question parce que je n'ai pas été clair. Lorsque je parle de référence à une tradition, et une tradition judéo-chrétienne, je me suis aussi référé aux droits de l'homme, à la référence philosophique gréco-latine.

Je ne me prononce pas sur «d'où vient le message qui nous fonde?», Dieu est l'affaire de chacun d'entre nous. Il y a un message fondateur sur lequel nous construisons, ce message fondateur s'est introduit dans l'histoire à un moment, dans un contexte où il y avait déjà des démarches. Il n'est pas apparu n'importe où. Le monothéisme n'est pas apparu dans un lieu vierge. Il est apparu dans des cultures où il y avait déjà tout un cheminement vers la chose et aussi des forces qui le niaient radicalement, il s'est construit un message qui, dans son éthique, mais pas seulement au niveau de la spiritualité, dans les comportements qu'il induit face à l'autre, me paraît nous aider dans cette double source, judéo-chrétienne et pourquoi pas d'un Islam qui n'est pas un islamisme, qui nous permet de vivre ensemble.

Il est bien évident que pour des gens qui se réclament d'une laïcité, de la mouvance plus philosophique, de l'esprit des Lumières, c'est exactement la même chose. C'est là où l'on se retrouve, et l'on se retrouve ensemble. Si une Europe ouverte, une Europe qui ne se ghettoïse pas, a un sens, c'est bien à partir de ce type de valeurs qu'il faut essayer d'inscrire dans l'histoire.

A. HOWILLER

Il était important pour la synthèse que cette précision soit apportée, et qu'il n'y ait pas une connotation uniquement religieuse à un débat qui est aussi bien laïc.

L'une des réponses aux questions que posaient Pierre Karli et Freddy Raphaël : comment réagir ? Que faire ? C'est d'aider l'Institut pour la Promotion du Lien social, c'est aussi de donner mission à l'Association Marcel Rudloff, de réfléchir après ce colloque, et cela pourrait être une suite, au problème de la tolérance dans son ensemble. Il y a enfin le problème qu'a soulevé Freddy Raphaël, qui est de fédérer des forces qui, manifestement, ne se retrouvent pas, pour réfléchir à ce que représentent le suivi et les conséquences des profanations, qui s'inscrivent, de plus en plus, dans une société un peu déboussolée.

Cela peut être une démarche pour l'association, dans le droit fil de ce colloque dont le Professeur HAMM doit nous proposer les conclusions avant de nous projeter dans l'avenir.

Tolérance, violence: un regard de linguiste

Albert HAMM, Professeur à l'Université Marc Bloch

À l'issue de nos réflexions et débats, ma première impression est qu'ils reflètent la grande complexité des questions posées et des niveaux d'analyse à distinguer. Nous nous sommes interrogés sur les fondements sociaux, à travers par exemple la manière dont l'articulation du couple tolérance/ violence pose problème à des institutions comme la justice, la police, l'école ou la famille, aussi bien que sur les fondements biologiques, à la recherche d'éventuels comportements innés ou de mécanismes déclencheurs. Nous avons abordé aussi bien la situation de notre région, de notre pays, que celle d'autres régions du monde, réputées présenter des difficultés encore plus importantes.

Une autre question, peu évoquée dans nos débats, et qui ne se satisfait pas davantage de réponses simplificatrices, était apparue lors de la préparation de nos travaux: celle de savoir si les manifestations de violence sont en réelle augmentation, ou si nous sommes plutôt confrontés à un changement de perception, à un 'seuil de tolérance' moins élevé. Ceci dans un contexte éminemment contradictoire, dans lequel notre quotidien se caractérise pour la majorité des citoyens par une plus grande sécurité des personnes et des biens, du travail, des transports, de la santé ou de l'alimentation, en même temps que s'accroissent pour une minorité d'entre nous inégalités, exclusion et violences sociales, et que s'amplifient pour tous les 'nouvelles menaces', terroriste, écologique, etc.

S'agissant du regard d'un linguiste, je souhaite me limiter à trois séries de remarques illustratives, portant respectivement sur la notion de violence verbale, sur les violences faites par la langue et aux langues, et enfin sur la place des langues dans le processus éducatif.

On s'interrogera d'abord sur la 'violence verbale' concept largement utilisé en France par les médias, la Justice, l'Éducation nationale, etc. Divers témoignages d'enseignants publiés récemment (Goyet - Revol) insistent sur l'importance des violences verbales et sur leur rôle dans la dégradation des rapports entre élèves et enseignants. Une statistique récente fait apparaître que sur les 81 000 actes de violences graves recensés dans les lycées et collèges pour l'année scolaire 2003-2004, les violences physiques (plus de 29%) devancent les violences verbales (25%) et les vols (10%). Cependant, de nombreux témoignages et études confirment que la majorité des incidents (signalés ou non, et plus ou moins lourdement sanctionnés

selon les établissements) relevés entre élèves et professeurs, entre parents et professeurs, ou entre élèves sont des violences verbales : menaces, insultes, incivilités, etc. Une note du Ministère de l'éducation nationale relevait l'an passé que « c'est l'accumulation d'actes, qui, isolés, seraient supportables, qui pourrait le climat », et le cas de l'école n'est évoqué ici que parce qu'il s'agit en ce moment d'un lieu privilégié de cristallisation d'un phénomène très largement présent dans les relations interpersonnelles, familiales ou institutionnelles.

L'analyse fine des manifestations, de leurs causes et de leurs effets, reste à construire, comme reste à préciser le rapport complexe qui existe entre violence verbale et violence physique : le verbal est-il un précurseur, un premier degré de violence, ou au contraire, exutoire, comportement de substitution permettant de prévenir ou de tenir lieu de passage à l'acte physique ? Une illustration récente de ce débat nous est fournie par une pleine page du *Monde* (6/11/04) qui, sous le titre 'Ondes de choc' et le sous-titre 'Obscénités, violences verbales, insultes sexistes : certaines émissions de radio sont plébiscitées par les '13 ans et plus' mais préoccupent le CSA. Où faut-il poser les limites ?' retrace la confrontation entre le CSA et la radio Skyrock pour les propos tenus par Difooll, l'un de ses animateurs. Destinateur d'une mise en demeure en mai 2001 pour propos « gravement attentatoires au respect et à la dignité de la personne humaine et susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs » et largement responsable de la décision prise en février 2004 d'interdire d'antenne de 6h00 à 22h30 « les programmes susceptibles de heurter la sensibilité des auditeurs de moins de 16 ans », Difooll tient antenne ouverte après 22h30 et touche jusqu'à 900 000 auditeurs. Pour sa défense, Pierre Bellanger le Directeur de la station, indique que « la grossièreté n'a jamais tué personne » et défend 'l'œuvre sociale' de sa station : « La société française s'obstine à ignorer la nouvelle génération, multiculturelle, diverse, métissée. Skyrock est la seule radio qui porte autant l'expression de ce monde où nous vivons et que personne ne veut voir. Or Difooll est dans une logique de partage. En dialoguant avec cette génération souvent frustrée, en mal d'intégration, il génère du lien social, il fabrique de la société française ».

On ne peut, sur tous ces points, que rejoindre les propositions entendues ici d'une éducation de la maternelle à l'université à une culture de paix et de non-violence, d'une formation au respect et à la tolérance, aussi bien que d'une sensibilisation sur les conduites à tenir en réponse à des situations de transgression ou de violence.

Au-delà de ces réflexions on verra que, plus généralement, le rapport des individus ou des sociétés à leur(s) langue(s) témoigne de la même complexité et de la même ambivalence à l'égard de la relation violence / tolérance.

Violence sans nul doute que la disparition au XIX^e siècle de plus de 300 langues indiennes d'Amérique du Nord et la lente extinction au XX^e de celles qui restent (une vingtaine seulement sur les 210 encore recensées sont employées par les enfants aussi bien que par les adultes) – on pourrait tout aussi bien évoquer la situation du

Caucase ou de l'Australie. On pourrait aussi considérer qu'il ne s'agit là que d'un effet 'collatéral' de l'instauration, à l'occasion de la colonisation de ces régions, de la 'civilisation' et du progrès technique, au même titre que les massacres, les déportations, les maladies, l'alcoolisme et l'éducation forcée des enfants. Rien n'est moins sûr dans le cas des Etats-Unis notamment, si l'on tient compte du fait que la même situation d'extinction a prévalu pour toutes les langues des nombreuses communautés d'immigrants en provenance d'Europe, sommées par divers moyens d'abandonner leurs langues maternelles au profit exclusif de l'anglais.

La perception communément répandue des Etats-Unis comme un pays de respect des identités culturelles, un 'melting pot' non assimilationniste de cultures et de communautés ethniques, ne résiste pas à l'analyse, dans la mesure où cette ethnicité se réduit à une culture privée de sa langue et de ses institutions, bref à un folklore. Et il a fallu l'impact massif d'une immigration hispanique plus récente en provenance d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud, pour renverser ou au moins ralentir la tendance en faveur d'un monopole de l'anglais.

Plus près de nous, on rappellera la suspicion dans laquelle la Révolution française tenait les langues et patois régionaux, ou encore le discrédit jeté sur l'alsacien dans les années 50 ('Il est chic de parler français' – 'il est interdit de parler alsacien et de cracher par terre'). *A contrario*, une situation légale de stricte égalité entre toutes les langues officielles de l'Union Européenne a, dans la pratique, pour effet d'accélérer la suprématie de l'anglais comme langue de communication, et par conséquent, en l'absence d'une véritable politique en faveur d'un plurilinguisme équilibré, de menacer à terme les positions de nombreuses langues nationales, mais surtout régionales et minoritaires. De la même manière, le 'parler politiquement correct' employé pour référer aux minorités ethniques, religieuses ou sexuelles, ou pour parler de la maladie et du handicap, a peu de chances de mettre fin au racisme, à la discrimination et à l'exclusion.

Violence encore que les nombreuses tentatives visant à la destruction de l'identité individuelle ou collective, par le changement imposé des noms de personnes et de lieux. Turquisition des noms des Arméniens rescapés des massacres de 1915, italianisation par Mussolini en 1928 des noms germaniques en Tyrol méridional annexé, bulgarisation en 1928 des noms macédoniens, turcs et tziganes, germanisation totale des noms et prénoms de consonance française en Alsace-Lorraine en 1940; plus récemment imposition de noms indonésiens à la minorité chinoise, ou instauration en 1970 d'un état civil pour les Inuits du Canada, dans la culture desquels l'attribution des noms et la filiation 'sociale' sont indépendants de la filiation biologique, de la chronologie des générations et du sexe, etc.

Pour ce qui est des noms de lieux, il n'est que de penser aux nombreux changements de toponymes en Europe Centrale au cours des siècles, et la mémoire alsacienne garde encore le souvenir de l'interdiction systématique du français (Rückdeutschung) sous l'occupation nazie, de la 'débaptisation' des noms de lieux et

de rues en Alsace, et de la germanisation de toutes les inscriptions sur les bâtiments, plaques, pancartes et monuments. On se souvient également de faits de résistance 'linguistique', comme lorsque la rue du Sauvage à Mulhouse devint la Adolf Hitler Strasse, ou quand une coquille dans le *Mülhauser Tagblatt* convertit *Mein Kampf* en 'Mein Krampf'.

Tolérance pourtant, quand les langues se révèlent en constante évolution et largement perméables à l'emprunt de mots étrangers (au grand dam des puristes!), à la créativité linguistique, à la grande variabilité des manières de prononcer et de dire, pourvu que l'intercompréhension reste possible. Violence lorsque des sujets parlants voient leur façon particulière de prononcer et de dire stigmatisée, leur différence cataloguée comme infériorité: l'accent méridional n'a-t-il pas été tour à tour déprécié, puis valorisé; l'accent alsacien, l'Alsacien lui-même, n'était-il pas déjà présenté comme ridicule chez Balzac en la personne du banquier Nucingen dans *Les illusions perdues*?

Un autre problème qui met en jeu le rapport au langage, est celui de la ségrégation sociale et de l'exclusion linguistique, problème encore amplifié par l'école. La commission Thélot, Philippe Richert l'a rappelé dans son introduction, a défini un 'socle de connaissances de base', à faire acquérir par tous les élèves. Au nombre de ces connaissances figure bien entendu la maîtrise de la langue française, ou plus précisément d'une norme écrite et orale du français. La question se pose alors de la tolérance du système éducatif à l'égard des autres variantes géographiques ou sociales, et de la manière dont l'école sait composer avec leur existence. À défaut, on assiste à la mise en place d'une inégalité entre les enfants dont la langue de la maison est proche de celle que promeut l'école, et ceux qui apprennent à employer à l'école une autre variété de langue que celle qui leur est propre, parfois très différentes de la norme scolaire; inégalité souvent fondatrice d'inégalités ultérieures devant le savoir, le travail, les institutions, à plus forte raison lorsque la langue de la maison, la langue maternelle n'est pas le français. Le « parler banlieue » peut susciter curiosité, humour, sarcasme. Mais a-t-on assez pris compte le fait que disposer d'un lexique limité à 300 ou 400 mots (quand un français « moyen » en emploie environ 2 500) constitue un handicap, une véritable « fracture linguistique », facteur supplémentaire d'exclusion? A-t-on assez insisté sur le fait aggravant que l'impossibilité de dire est source de frustration, et donc, génératrice d'agressivité, de passage à l'acte de violence? Alain Bentolila, un linguiste qui participait à cette commission, vient de publier un ouvrage intitulé *Tout pour l'école*, que je vous invite à lire. C'est une bonne illustration récente pour comprendre ce qui a été dit hier et aujourd'hui.

Le constat de départ est connu et accablant: à l'heure actuelle, au terme de douze années au moins passées à l'école de la république, 60 000 adolescents quittent chaque année le système scolaire avec de sérieuses difficultés en lecture et, *a fortiori*, à trouver les mots d'une expression écrite pour leur pensée, qu'ils ont par ailleurs le plus grand mal à argumenter. L'auteur voit dans ce phénomène 'd'insécurité

linguistique', qui touche un élève sur dix, l'effet de la ghettoïsation des populations les plus pauvres, le plus souvent venues d'ailleurs. Illustration de la faillite du modèle d'intégration à la française, cette situation condamne à une école, elle aussi enclavée, des enfants que leurs manifestations de rejet et de violence feront à leur tour condamner, parce qu'ils sont incapables de s'expliquer, par une justice indifférente à la répartition inéquitable du 'pouvoir linguistique'. L'insécurité linguistique est donc source de vulnérabilité intellectuelle et les exemples proposés de comparutions judiciaires sont particulièrement éloquents, comme le sont d'autres échantillons de dialogues recueillis, qui témoignent d'un danger différent, celui de l'embrigadement identitaire, présenté par certains comme une alternative à une école vécue sur le mode de l'échec et de l'ennui.

Les causes de cette situation sont elles aussi connues : alors qu'au début des années 1960 les 3/4 des élèves n'avaient pas accès à l'enseignement secondaire, tous y entrent à présent pour un minimum de 5 années. Mais, si l'école a réussi sa massification elle a, selon Bentolila «raté sa démocratisation» en maintenant un statu quo sans cesse renégocié. L'évocation des réactions spontanées des 'nouveaux écoliers' à une lecture, en classe de CAP, de la description par Stendhal de la première rencontre entre Mme de Rênal et Julien est hilarante, prototypique des difficultés rencontrées par les enseignants. Quoi de plus naturel que ceux-ci soient alors déchirés entre 'anciens', désireux de «sauver les lettres», au prix du sacrifice d'un quart des élèves, et 'modernes', soucieux de ne pas pénaliser les élèves en situation de déficit culturel. Et, si l'école se trouve en permanence sommée de prouver son utilité et son intérêt, les élèves en réelle difficulté se trouvent pris dans un processus de stigmatisation et de «tribalisation de l'échec». Phénomène plus alarmant encore, le constat d'une désaffection scolaire croissante, qui déborde largement le groupe des élèves en situation de précarité et d'échec.

Au nombre des ennemis de l'école, sont dénoncés tour à tour la téléculture, l'éblouissement technologique, le repli communautariste et le corporatisme. Bentolila rejoint ceux qui pensent que tout oppose la production télévisuelle («l'autre cannabis» des séries, spots, télé réalité – j'y ajouterais volontiers pour ma part les bulletins d'informations), lieu de «l'intimité immédiate et débridée», caractérisée par sa stéréotypie, sa séduction et sa prévisibilité, son papotage et son caractère anecdotique, à l'école, lieu du labeur et de l'attention, de la curiosité intellectuelle et de l'argumentation.

Autre cannabis encore que la consommation internet – jeux vidéos, 'chats' et navigation au hasard de la toile – que l'école n'a pas su domestiquer et mettre au service de la réussite scolaire. Là encore, tout oppose le virtuel des jeux à l'imaginaire des livres, le stockage d'informations et le mirage des 'success stories' à la mémorisation et au travail scolaires.

Le troisième ennemi, le repli, touche autant les élèves, dont les réactions identitaires, témoignent de l'existence d'un prosélytisme communautaire multiforme,

que les enseignants, poussés par la difficulté d'enseigner au repli sur leur discipline, leur classe ou leur corporation, au détriment du travail en équipe.

Bentolila dénonce, exemples vécus à l'appui, l'alliance du politique et de l'administration de l'éducation pour la préservation du statu quo, et les enseignants reconnaîtront sans peine le principe du 'surtout pas de vagues' et les effets d'annonce auxquels ils sont accoutumés. Ils reconnaîtront aussi au passage quelques unes des constantes du système éducatif, comme par exemple le changement permanent des critères d'évaluation, qui empêche tout suivi des réformes et complique les comparaisons internationales, et retrouveront (avec nostalgie ?) les modes successives et éphémères qui tiennent lieu de réformes, de la médicalisation de l'échec scolaire à la priorité à la lutte contre l'illettrisme, de l'engouement pour les langues régionales à la révolution dans l'apprentissage des langues étrangères... Il dénonce les aberrations en matière de recrutement et de formation des maîtres, expose les mythes du collège unique et des zones d'éducation 'prioritaires, et l'illusion de la discrimination 'positive'. Il attire l'attention sur le caractère ambigu de la scolarisation précoce, vitupère le maquillage culturel qui transforme l'insécurité d'une langue appauvrie en manifestation créative de valeurs identitaires, et la question des langues régionales en gesticulations folklorisantes.

Le diagnostic, comme les remèdes qu'il propose, sont également connus, y compris la promotion d'une pédagogie du plaisir, plaisir de lire, de faire, en un mot d'apprendre, auquel on ne peut qu'adhérer. J'ai, pour ma part, surtout retenu un argument qui devrait, à lui seul, emporter la conviction des sceptiques : dans la mesure où les élèves qui constituent la *classe moyenne de la population scolaire* sont gagnés eux aussi par le désenchantement et le rejet de l'école, le pari cynique du sacrifice de 12 à 15% d'enfants en échec scolaire est 'intolérable' et nous sommes bien tous « condamnés à tout parier sur l'école ».

Conclusion

A. HAMM

Un certain nombre de personnes nous ont demandé si nous allions publier. Deux personnes ont fidèlement retranscrit nos débats. Nous allons en envoyer le texte aux intervenants, en les priant de le relire, de le corriger, et nous espérons bien le publier. Si vous êtes intéressés, écrivez-nous, et nous vous tiendrons au courant.

Revenons plutôt sur ce que nous avons fait au cours de ce colloque. Nous sommes partis aussi bien du « haut », c'est-à-dire de ce qui est le plus humain, d'une définition en termes de culture partagée des lois du vivre ensemble, que du bas.

Nous sommes aussi partis par le « bas », par le plus primaire, c'est-à-dire par les fondements biologiques, par ce qui permet de comprendre ce qui nous agit, dans la manifestation de comportements intolérants ou violents, et ce qui rend si difficile l'acceptation de l'autre. Nous avons vu aussi que nous étions tout le temps entre ces deux dimensions qui constituent notre humanité.

Et, puisqu'il faut conclure, je rappellerai d'abord que la question qui nous était posée à l'origine, était celle de la possibilité, par la confrontation de ces témoignages, de ces récits d'expériences, de ces discours, de construire quelque chose de cohérent. Je pense que ce colloque a montré que c'est possible, même si nous ne l'avons pas fait véritablement, complètement ; ces interventions sont allées bien au-delà de la simple juxtaposition. Il y a l'amorce de réflexions à mener en commun, même s'il est vrai qu'elles restent largement à mener.

L'autre point est celui auquel Philippe Richert nous avait engagés au début de son allocution d'introduction, quand il nous a dit : « Trouvez-nous les réponses ». Sur ce point, nous risquons de le décevoir. Ces réponses sont à construire. Et on a vu, à travers toutes les présentations d'aujourd'hui et d'hier, à quel point ces réponses étaient difficiles à construire.

On a dit que ce matin que le mot « tolérance » n'était pas un mot satisfaisant. On en a aussi parlé en coulisses, hier, avec un certain nombre de personnes. Il est très ambigu en France. Il l'est beaucoup moins en anglais. Il l'est beaucoup moins en Italie. Tolérance c'est l'autre mot pour le respect. C'est cela qu'il nous appartient de construire et de promouvoir ensemble. Merci.

Éléments de référence

Bibliographie

- BENTOLILA A. (2004) : *Tout pour l'école*, Odile Jacob, Paris.
- BERGER M. (1992) : *Les séparations à but thérapeutique*, Privat, Toulouse.
- BERGERET J. (1984) : *La violence fondamentale, l'inépuisable oedipe*, Bordas, Paris.
- CHACOUR E. & JENSEN M. E. (1992) : *Nous appartenons à la terre*, Desclée De Brouwer, Paris.
- CHACOUR E. BODIN J. et BAKER J. A. (2004) : *Frère de sang*, Ed. de l'Emmanuel, Paris.
- CONSEIL de l'EUROPE (2002) : Colloque sur les *Partenariats locaux pour la prévention et la lutte contre la violence à l'école*, 2-4/12/2002, Strasbourg.
- ESTERLE-HEDIBEL M. (1997) : *La bande, le risque et l'accident*, L'Harmattan, Paris.
- FAYE J. P. (1972) : *Langages totalitaires – la raison critique de l'économie narrative*, Hermann, Paris.
- FOUCAULT M. (1976) : *Histoire de la folie à l'âge classique*, Gallimard, Paris.
- FOUCAULT M. (1994) : *Dits et écrits 1954-1988*, Gallimard, Paris.
- FUSTIER P. (1992) : « Le deuil du plein », *Sauvegarde de l'enfance* n° 2, Elsevier, Paris.
- GIRARD R. (1991) : *La violence et le sacré*, Hachette Pluriel Référence, Paris.
- GIRARD R. (1978) : *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Grasset, Paris.
- GOYET M. (2003) : *Collèges de France*, Fayard, Paris.
- HERFRAY C. (1993) : *La psychanalyse hors les murs*, Desclée De Brouwer, Paris.
- HINCKER L. (2003) : *Sectes, rumeurs et tribunaux – La République menacée par la chasse aux sorcières*, Nuée Bleue, Strasbourg.
- KARLI P. (1987) : *L'homme agressif*, Odile Jacob, Paris.
- KARLI P. (1995) : *Le cerveau et la liberté*, Odile Jacob, Paris.
- KARLI P. (2002) : *Violences et vie sociale*, Odile Jacob, Paris.
- KLEMPERER V., GUILLOT E., COMBE S. & BROSSAT A. (2003) : *LTI la langue du III^e Reich*, Pocket, Paris.
- KRIEGEL B. (2003) : *La violence à la télévision*, PUF, Paris.
- MERLIN-KAJMAN H. (2003) : *La langue est-elle fasciste? Langue, pouvoir, enseignement*, Seuil, Paris.
- RAPHAEL F. (1996) : *L'intégration des étrangers dans l'Europe contemporaine*, PUS, Strasbourg.
- RENAUT A. (2004) : *La fin de l'autorité*, Flammarion, Paris.
- REVOL N. (1999) : *Sale prof!*, Fixot, Paris.

- Revue des Sciences Sociales* n° 29/2002: « Civilité, incivilités », coord. par B. FICHET, G. HERBERICH-MARX & F. RAPHAEL, Université Marc Bloch, Strasbourg.
- SCHUWER M. (dir.) (2003): *Paroles et pouvoirs, Le pouvoir en toutes lettres*, Presses Universitaires de Rennes.
- WIEVIORKA M. (2005): *La violence*, Hachette Littératures, Paris.
- ZEHRAOUI A. (1994): *Immigration, de l'homme seul à la famille*, L'Harmattan, Paris.

Films

- ABU ASSAD Hany (2005): *Paradise now*.
- KASSOVITZ Mathieu (1995): *La haine*.
- KUBRICK Stanley (1971): *A clockwork orange*.
- MOORE Michael (2002): *Bowling for Columbine*.
- VAN SANT Gus (2003): *Elephant*.
- WENDERS Wim (1997): *The end of violence*.

Sites

- Associations des Amis de Marcel Rudloff: <http://www.marcel-rudloff-tolerance.com/>
- Conseil de l'Europe: <http://www.coe.int/>
- Europäische Akademie der Wissenschaften und Kunst (Toleranzpreis): www.european-academy.at/

Les Amis de Marcel Rudloff

Défendre l'esprit de tolérance

L'association *Les Amis de Marcel Rudloff* est née en février 1997, un an après la mort de Marcel Rudloff. Constituée selon la forme d'une association transfrontalière, son souci principal est d'être largement ouverte à tous ceux qui, en France, et dans l'espace rhénan ont connu et apprécié Marcel Rudloff, travaillé avec lui ou qui simplement se reconnaissent dans les valeurs qui l'animaient.

L'objet essentiel de l'association *Les Amis de Marcel Rudloff* est, notamment, de remettre tous les ans un prix qui porte le nom de *Prix de la Tolérance Marcel Rudloff* et, depuis quelques années, un *Prix de la Tolérance Jeunes*. Parce que, aux yeux de tous, Marcel Rudloff incarnait la tolérance. Marcel Rudloff disait notamment: «j'ai toujours respecté les autres et en particulier mes adversaires. Ce respect de l'autre me vient à la fois de ma vision du monde et de ma formation professionnelle».

Outre l'attribution de ces prix annuels, l'association s'est fixée deux autres objectifs: réunir, diffuser et promouvoir l'oeuvre de Marcel Rudloff, organiser des manifestations pour sa propre promotion (concerts, expositions etc.).



Marcel Rudloff (1923-1996): *Avocat, sénateur (1977-1992), président du Conseil régional d'Alsace (1980-1996), maire de Strasbourg (1983-1989), membre du Conseil constitutionnel (1992-1996).*

Compte tenu de son objet et de ses missions l'association est bien évidemment largement ouverte et se veut au-dessus des clivages de toute nature. Elle compte actuellement 150 membres (individuels, d'entreprises et de collectivités) et environ 200 sympathisants.

Les lauréats du Prix de la Tolérance Marcel Rudloff

- 1998 – Carl Aage NORGAARD, président de la Commission européenne des Droits de l'Homme), Norvège;
- 1999 – Francis BUEB, directeur du Centre André Malraux, Sarajevo;
– Association *Transeuropéennes*, France;
- 2000 – Père Elias CHACOUR, *Mar Elias Educational Institutions*, Ibillin, Israël;
- 2001 – *Aughnacloy Truagh European Schools Social Project*, Irlande du Nord, République d'Irlande;
- 2002 – Stéphane HESSEL, ambassadeur de France honoraire, Paris;
- 2003 – Daniel BARENBOÏM, pianiste et chef d'orchestre argentino-israélien, fondateur du West Eastern Divan Orchestra;
- 2004 – Pierre KARLI, président-fondateur de l'Institut pour la promotion du lien social, Strasbourg;
- 2005 – Association *Reporters sans frontières*, Paris;
- 2006 – Robert BADINTER, sénateur, ancien président du Conseil constitutionnel, ancien ministre, Paris;
– Association *Les disciples*, Strasbourg.